



## NOTE D'INFORMATION

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE NON COTE

Montant global maximum de l'émission : 250 000 000 dirhams

Maturité : 7 ans

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
<b>Plafond</b>	167 000 000	83 000 000
<b>Nombre maximum de titres</b>	1 670 obligations subordonnées	830 obligations subordonnées
<b>Valeur nominale</b>	100 000 dhs	100 000 dhs
<b>Maturité</b>	7 ans	7 ans
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<u>Fixe</u> , en référence au taux plein 7 ans, calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 03 juin 2019, soit 2,75%, augmenté d'une prime de risque, soit 3,45%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 03 juin 2019, soit 2,31%, augmenté d'une prime de risque, soit 2,91% pour la première année
<b>Remboursement du principal</b>	In fine au pair	
<b>Prime de risque</b>	70 pbs	60 pbs
<b>Garantie de remboursement</b>	Aucune	Aucune
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication au prorata	Adjudication au prorata
<b>Négociabilité des titres</b>	De gré à gré (hors Bourse)	

Période de souscription : 20 juin 2019 au 24 juin 2019 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil



Organisme chargé du placement



#### VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 5 du Dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information a été visée par l'AMMC en date du 12 juin 2019 sous la référence n° VI/EM/012/2019.

---

## ABREVIATIONS

<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
<b>APSF</b>	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
<b>BAM</b>	Bank Al-Maghrib
<b>BCM</b>	Banque Commerciale du Maroc
<b>BNR</b>	Bénéfice Net Réel
<b>BNS</b>	Bénéfice Net Simplifié
<b>BPO</b>	Business Project Outsourcing
<b>BSF</b>	Bons de Sociétés de Financement
<b>CAC</b>	Commissaire aux comptes
<b>CACF</b>	Crédit Agricole Consumer Finance
<b>CEC</b>	Comité des Etablissements de Crédit
<b>CES</b>	Créances en Souffrance
<b>CGI</b>	Code Général des Impôts
<b>CIN</b>	Carte d'Identité Nationale
<b>CIH</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>CMH</b>	Compagnie Marocaine des Hydrocarbures
<b>CNCE</b>	Conseil National du Crédit et de l'Épargne
<b>CPC</b>	Compte de Produits et de Charges
<b>CSP</b>	Catégorie socioprofessionnelle
<b>CTM</b>	Compagnie de Transports au Maroc
<b>Dh</b>	Dirham
<b>DRH</b>	Directeur des Ressources Humaines
<b>DSI</b>	Direction des Systèmes d'Information
<b>EDM</b>	Équipement des ménages
<b>FOSE</b>	Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement
<b>GE</b>	Grandes Entreprises
<b>GPBM</b>	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
<b>GPC</b>	Gestion Pour Compte
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IMPA</b>	Impayés
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>ITIL</b>	Information Technology Infrastructure Library
<b>IVT</b>	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
<b>Kdh</b>	Milliers de dirhams
<b>K€</b>	Milliers d'euros
<b>LOA</b>	Location avec Option d'Achat
<b>Mdh</b>	Millions de dirhams
<b>Mrds dh</b>	Milliards de dirhams
<b>N°</b>	Numéro
<b>N/A</b>	Non applicable
<b>OPCVM</b>	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

---

<b>OPR</b>	Offre Publique de Retrait
<b>OPV</b>	Offre Publique de Vente
<b>PCEC</b>	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>PP</b>	Prêt Personnel
<b>PPR</b>	Paierie Principale des Rémunérations
<b>RA</b>	Remboursement anticipé
<b>RPAT</b>	Remboursement Par Anticipation Totale
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SAV</b>	Service Après Vente
<b>SGMB</b>	Société Générale Marocaine de Banques
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TCN</b>	Titres de Créances Négociables
<b>TFZ</b>	Tanger Free Zone
<b>TMIC</b>	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VAC</b>	Vente à Crédit
<b>Var.</b>	Variation

---

---

## DEFINITIONS

<b>Créancier chirographaire</b>	Créancier qui ne bénéficie d'aucune garantie réelle pour le recouvrement de sa créance (dont le rang n'est pas prioritaire). Il est primé par les créanciers titulaires de suretés
<b>Créancier privilégié</b>	Droit reconnu à un créancier d'être préféré aux autres créanciers sur les biens d'un débiteur
<b>Emetteur</b>	Personne morale ou organisme faisant appel public à l'épargne
<b>Encours sains</b>	Encours n'intégrant pas les créances en souffrance
<b>Encours bruts</b>	Encours intégrant les créances en souffrance
<b>Taux de sortie</b>	Taux de crédit octroyé à la clientèle
<b>Taux de refinancement</b>	Taux auquel les fonds sont levés sur le marché financier (emprunts bancaires, BSF)
<b>Production brute</b>	Somme des montants financés durant un exercice par une société de crédit, sur toute catégorie de produits confondus intégrant le dépôt de garantie
<b>Production nette</b>	Somme des montants financés durant un exercice par une société de crédit, sur toute catégorie de produits confondus hors dépôt de garantie

---

## SOMMAIRE

<b>PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES .....</b>	<b>9</b>
<b>I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE .....</b>	<b>10</b>
<b>II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>11</b>
<b>III. L'ORGANISME CONSEIL.....</b>	<b>26</b>
<b>IV. LE CONSEIL JURIDIQUE.....</b>	<b>27</b>
<b>V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE .....</b>	<b>28</b>
<b>PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION.....</b>	<b>29</b>
<b>I. CADRE DE L'OPERATION .....</b>	<b>30</b>
<b>II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....</b>	<b>31</b>
<b>III. STRUCTURE DE L'OFFRE.....</b>	<b>31</b>
<b>IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES DE WAFASALAF .....</b>	<b>32</b>
<b>V. CALENDRIER DE L'OPERATION .....</b>	<b>36</b>
<b>VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....</b>	<b>36</b>
<b>VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....</b>	<b>36</b>
<b>VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION .....</b>	<b>38</b>
<b>IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES.....</b>	<b>39</b>
<b>X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION .....</b>	<b>40</b>
<b>XI. FISCALITE .....</b>	<b>40</b>
<b>XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION .....</b>	<b>41</b>
<b>PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF .....</b>	<b>42</b>
<b>I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL .....</b>	<b>43</b>
<b>II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF .....</b>	<b>44</b>
<b>PARTIE IV. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF .....</b>	<b>60</b>
<b>I. HISTORIQUE DE WAFASALAF .....</b>	<b>61</b>
<b>II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE .....</b>	<b>65</b>
<b>III. CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	<b>70</b>
<b>IV. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION .....</b>	<b>77</b>
<b>V. ACTIVITE DE WAFASALAF .....</b>	<b>98</b>
<b>PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF .....</b>	<b>122</b>
<b>I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF .....</b>	<b>123</b>
<b>II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF .....</b>	<b>147</b>
<b>PARTIE VI. PERSPECTIVES .....</b>	<b>165</b>
<b>I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....</b>	<b>166</b>
<b>II. PERSPECTIVES.....</b>	<b>169</b>
<b>PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>170</b>
<b>I. RISQUE DE CREDIT .....</b>	<b>171</b>
<b>II. RISQUE DE TAUX D'INTERET .....</b>	<b>171</b>
<b>III. RISQUE DE LIQUIDITE .....</b>	<b>171</b>
<b>IV. RISQUE OPERATIONNEL.....</b>	<b>171</b>
<b>V. RISQUE RELATIF AU CHANGEMENT DU MIX PRODUIT .....</b>	<b>172</b>
<b>VI. RISQUE INFORMATIQUE.....</b>	<b>172</b>
<b>VII. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE .....</b>	<b>172</b>
<b>VIII. RISQUE CONCURRENTIEL .....</b>	<b>172</b>
<b>IX. RISQUE DE RUPTURE OU REVISION DE PARTENARIAT .....</b>	<b>173</b>
<b>X. RISQUE REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>173</b>
<b>XI. RISQUE LIE A L'ACTIVITE DIGITALE (NON MAITRISE DE LA FRAUDE DIGITALE) .....</b>	<b>173</b>
<b>XII. RISQUE DE MANIPULATION DES ESPECES.....</b>	<b>173</b>
<b>PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS.....</b>	<b>174</b>
<b>PARTIE IX. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTECIEUSES .....</b>	<b>176</b>
<b>PARTIE X. ANNEXES .....</b>	<b>178</b>
<b>I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF SUR 2016, 2017 ET 2018 .....</b>	<b>179</b>

---

<b>II.</b>	ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF SUR 2016, 2017 ET 2018.....	220
------------	---	-----

---

## AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations comporte des risques.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre les risques associés à l'émetteur ou aux titres proposés dans le cadre de l'opération objet de la présente note d'information.

Ainsi, l'investisseur doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.

A cette fin, l'investisseur est appelé à :

- Attentivement prendre connaissance de l'ensemble des documents et informations qui lui sont remis, et notamment celles figurant à la section « Facteurs de Risques » ci-après ;
- Consulter, en cas de besoin, tout professionnel compétent en matière d'investissement dans les instruments financiers.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la participation à l'opération proposée.

Les personnes en la possession desquelles ladite note d'information viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme placeur ne proposera les obligations objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., ni Wafasalaf n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme placeur.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

---

## **PREAMBULE**

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 5 du Dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès verbaux des organes de Direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés des exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les comptes sociaux de la Société Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les comptes consolidés de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les rapports de l'APSF ainsi que des statistiques de Bank Al-Maghrib ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de wafasalaf ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

En application des dispositions de l'article 1-23 de la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
  - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
    - ✓ Siège social de Wafasalaf : 72, angle boulevard Abdelmoumen et Rue Ram Allah – Casablanca.  
Tél : 05.22.54.51.00.
    - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca.  
Tél : 05.22.29.88.88 ;
    - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca.  
Tél : 05.22.47.64.35.
  - elle est disponible sur le site de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)).

---

**PARTIE I.      ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

---

## I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Wafasalaf
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Badr ALIOUA</b>
<b>Fonction</b>	Président du Directoire
<b>Adresse</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.54.51.00
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.27.35.35
<b>Adresse électronique</b>	b.alioua@wafasalaf.ma

---

### Attestation

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafasalaf ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Badr ALIOUA**  
**Président du Directoire**

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissaires aux comptes actuels		Anciens commissaires aux comptes	
<b>Prénoms et noms</b>	<b>M. Abdeslam Berrada Allam</b>	<b>M. Faïçal MEKOUAR</b>	<b>M. Abdou DIOP</b>	<b>M. Mohamed RQIBATE</b>
<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Ernst & Young	Fidaroc Grant Thornton Maroc	Mazars Audit et Conseil	PwC Maroc
<b>Adresse</b>	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	47, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca	101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	35, rue Aziz Bellal, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.95.79.00	05.22.54.48.00	05.22.42.34.23	05.22.99.98.60
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.39.02.26	05.22.29.66.70	05.22.42.34.02	05.22.23.88.70
<b>Adresse électronique</b>	abdeslam.berrada@ma.ey.com	faical.mekouar@ma.gt.com	abdou.diop@mazars.ma	mohamed.rqibate@ma.pwc.com
<b>Date du 1<sup>er</sup> exercice soumis au contrôle</b>	2018	2018	2012	2015
<b>Date d'expiration du mandat actuel</b>	AGO statuant sur les comptes 2020	AGO statuant sur les comptes 2020	AGO statuant sur les comptes 2017	AGO statuant sur les comptes 2017

---

**Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux de Wafasalaf pour les exercices clos au 31 décembre 2016, 2017, et 2018**

**Objet : Emission obligataire subordonnée 2019**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités de Wafasalaf au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux de Wafasalaf tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes, Mazars Audit et Conseil et PwC Maroc, au titre des exercices 2016 et 2017 et par les soins de Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton Maroc au titre de l'exercice 2018.

**Ernst & Young**

**M. Abdeslam Berrada Allam**  
Associé

**Fidaroc Grant Thornton Maroc**

**M. Faiçal Mekouar**  
Associé

---

**Attestation de concordance des auditeurs indépendants relative aux états financiers consolidés de Wafasalaf pour les exercices clos aux 31 décembre 2016, 2017 et 2018**

**Objet : Emission obligataire subordonnée 2019**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur, ayant fait l'objet d'un audit pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes, Mazars Audit et Conseil et PwC Maroc, au titre des exercices 2016 et 2017 et par les soins de Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton Maroc au titre de l'exercice 2018.

**Ernst & Young**

**M. Abdeslam Berrada Allam**  
Associé

**Fidaroc Grant Thornton Maroc**

**M. Faïçal Mekouar**  
Associé

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2016**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 893 854, dont un bénéfice net de KMAD 343 308.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de WAFASALAF au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

---

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2017

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Audit Et Conseil**

**PwC Maroc**

**Abdou Souleye DIOP**  
**Associé Gérant**

**Mohamed RQIBATE**  
**Associé**

---

## Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2 178 300, dont un bénéfice net de KMAD 332 067.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2018

### **Les Commissaires aux Comptes**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Abdou Souleye Diop**  
**Associé Gérant**

**PwC Maroc**

**Mohamed Rqibate**  
**Associé**

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2018**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2 193 658, dont un bénéfice net de KMAD 315 340.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2019

### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et ses filiales (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 985 452 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 334 321.

### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

### **Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 21 avril 2017

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Audit Et Conseil**

**Abdou Souleye DIOP**  
**Associé Gérant**

**PwC Maroc**

**Mohamed RQIBATE**  
**Associé**

---

## **Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2017, le compte de résultat, l'état de résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 825 710 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 341 558.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

### **Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 27 avril 2018

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Mazars Audit et Conseil**

**Abdou Souleye Diop**  
**Associé Gérant**

**PwC Maroc**

**Mohamed Rqibate**  
**Associé**

---

## **Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état de résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 840 639 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 314 981.

### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

### **Opinion sur les états financiers consolidés**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca, le 19 mars 2019

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

---

### III. L'ORGANISME CONSEIL

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Attijari Finances Corp.
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Idriss BERRADA</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Général
<b>Adresse</b>	163, Avenue Hassan II – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.47.64.35
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.47.64.32
<b>Adresse électronique</b>	i.berrada@attijari.ma

---

#### Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafasalaf à travers les éléments suivants :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès verbaux des organes de Direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2016, 2017 et 2018;
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés des exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les comptes sociaux de la Société Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018;
- les comptes consolidés de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2016, 2017 et 2018;
- les rapports de l'APSF ainsi que des statistiques de Bank Al-Maghrib ;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion de wafasalaf ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank, et Wafasalaf est une filiale à 50,9% du groupe Attijariwafa bank. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Idriss BERRADA**  
*Directeur Général*

---

#### IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	BAKOUCHI & HABACHI – HB Law Firm
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Kamal HABACHI</b>
<b>Fonction</b>	Associé
<b>Adresse</b>	6 rue Farabi, Bd Rachidi, Résidence Toubkal 2 <sup>ème</sup> étage, Gauthier, Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.47.41.93
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.47.10.82
<b>Adresse électronique</b>	kamal@hblaw.ma

---

#### Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Wafasalaf et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Wafasalaf, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

**M. Kamal HABACHI**

**Associé**

---

## V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Wafasalaf
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Farouq MIAL</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Financier et Administratif
<b>Adresse</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.54.51.51
<b>Numéro de télécopieur</b>	05.22.27.35.35
<b>Adresse électronique</b>	f.mial@wafasalaf.ma

---

---

## **PARTIE II.      PRESENTATION DE L'OPERATION**

---

## I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil de Surveillance de Wafasalaf, réuni en date du 19 février 2019, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires le projet d'une émission obligataire subordonnée d'un montant de deux cents cinquante millions (250 000 000) de dirhams d'une maturité de 7 ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire de Wafasalaf, réunie le 23 avril 2019, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire plafonné à cinq cents millions (500 000 000) de dirhams en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Cette autorisation est valable pour une durée maximum de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 23 avril 2019.

Cette même assemblée a précisé que le montant de l'émission pourrait être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription, le cas échéant.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire précitée a donné, conformément à l'article 294 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation au Président du Directoire, pour procéder à ladite émission d'obligations et en arrêter les modalités définitives, sous réserve du respect des modalités déjà arrêtées par l'Assemblée Générale Ordinaire, et notamment :

- déterminer la date d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêts des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile pour conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin de l'émission envisagée.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2019, le Directoire a décidé de fixer les modalités et caractéristiques de la présente émission obligataire comme suit :

- Montant de l'opération : 250 000 000 Dhs (deux cent cinquante millions de dirhams), réparti comme suit :
  - Tranche A : 167 000 000 Dh (cent soixante-sept millions de dirhams) ;
  - Tranche B : 83 000 000 Dh (quatre-vingt-trois millions de dirhams).
- Maturité : 7 ans ;
- Nombre d'obligations :
  - Tranche A : 1 670 obligations ;
  - Tranche B : 830 obligations.
- Nature des obligations : obligations subordonnées ;
- Méthode d'allocation : Au prorata ;

- 
- Valeur nominale : 100 000 Dh ;
  - Taux de sortie :
    - une Tranche « A » à taux fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 03 juin 2019, soit 2,75%, augmenté d'une prime de risque, soit 3,45%, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 167 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dhs ;
    - une Tranche « B » à taux révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 03 juin 2019, soit 2,31%, augmenté d'une prime de risque, soit 2,91% pour la première année, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 83 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.
  - Date de jouissance : 27 juin 2019.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams.

## II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, permet à Wafasalaf de maintenir sa présence sur le marché des capitaux et de diversifier ses sources de financement.

La présente émission vise les principaux objectifs suivants :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité de Wafasalaf ;
- renforcer ses ressources stables et harmoniser la maturité moyenne de ses sources de financement avec la durée moyenne des encours de crédits ;
- diversifier les sources de financement et optimiser ses coûts de financement ;
- financer le développement et la croissance de la société.

## III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Wafasalaf envisage l'émission de deux mille cinq cent (2 500) obligations subordonnées non cotées, d'une maturité de 7 ans d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams. Le montant maximal de l'Opération, objet de la présente note d'information, s'élève à deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams, et se répartit comme suit :

- une Tranche « A » à taux fixe, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 167 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dhs ;
- une Tranche « B » à taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 83 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières<sup>1</sup>, établissements de crédit,

---

<sup>1</sup> Tel que définie par l'article 20 de la loi n°103-12.

compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

#### IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES DE WAFASALAF

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

##### Caractéristiques de la Tranche « A », d'une maturité de 7 ans (taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

<b>Nature des titres</b>	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Plafond de la tranche</b>	<b>167 000 000 dirhams</b>
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	<b>1 670 obligations subordonnées</b>
<b>Valeur nominale</b>	<b>100 000 dirhams</b>
<b>Prix d'émission</b>	<b>Au pair</b> , 100% de la valeur nominale
<b>Maturité de l'emprunt</b>	7 ans
<b>Période de souscription</b>	20 juin 2019 au 24 juin 2019 inclus
<b>Date de jouissance</b>	27 juin 2019
<b>Date d'échéance</b>	27 juin 2026
<b>Méthode d'allocation</b>	Au prorata
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<b>Taux Fixe</b> Le taux d'intérêt facial calculé, en référence au taux 7 ans des bons du Trésor du 03 juin 2019, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 2,75% augmenté d'une prime de risque de 70 pbs, soit 3,45%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle).
<b>Prime de risque</b>	70 pbs
<b>Intérêts</b>	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

<b>Amortissement / Remboursement du principal</b>	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de Wafasalaf, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
<b>Remboursement anticipé</b>	<p>Wafasalaf s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p>
<b>Négociabilité des titres</b>	<p>Négociable de gré à gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
<b>Clauses d'assimilation</b>	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<b>Rang de l'emprunt / subordination</b>	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
<b>Maintien de l'emprunt à son rang</b>	<p>Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
<b>Garantie de remboursement</b>	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
<b>Notation</b>	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
<b>Représentation de la masse des obligataires</b>	<p>Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale.</p> <p>En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire a décidé de désigner M. Mohammed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.</p>

<b>Droit applicable</b>	Droit marocain
<b>Juridiction compétente</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

**Caractéristiques de la Tranche « B », d'une maturité de 7 ans (taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)**

<b>Nature des titres</b>	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Plafond de la tranche</b>	<b>83 000 000 dirhams</b>
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	<b>830 obligations subordonnées</b>
<b>Valeur nominale</b>	<b>100 000 dirhams</b>
<b>Prix d'émission</b>	<b>Au pair</b> , 100% de la valeur nominale
<b>Maturité de l'emprunt</b>	7 ans
<b>Période de souscription</b>	20 juin 2019 au 24 juin 2019 inclus
<b>Date de jouissance</b>	27 juin 2019
<b>Date d'échéance</b>	27 juin 2026
<b>Méthode d'allocation</b>	Au prorata
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<p><b><u>Taux révisable annuellement</u></b></p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) calculé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor du 03 juin 2019 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,31%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 60 pbs, soit 2,91% pour la première année.</p> <p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), observé ou calculé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés et sera communiqué aux porteurs d'obligations.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 60 pbs.</p>
<b>Mode de calcul du taux de référence</b>	<p>La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire).</p> <p>Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.</p> <p>La formule de calcul est :</p> $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)} - 1) \times 360/k ;$ <p>où k : correspond à la maturité résiduelle (en jours) du taux actuariel à convertir.</p> <p>*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.</p>
<b>Prime de risque</b>	60 pbs
<b>Date de détermination du taux d'intérêt</b>	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 juin de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, dans un journal d'annonces légales, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.

<b>Intérêts</b>	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.</p> <p>Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :  <math display="block">[\text{Nominal} \times \text{Taux facial} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].</math></p>
<b>Amortissement / Remboursement normal</b>	<p>L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.</p> <p>En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.</p> <p>Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de Wafasalaf, subordonné à toutes les autres dettes.</p>
<b>Remboursement anticipé</b>	<p>Wafasalaf s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information.</p> <p>Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.</p>
<b>Négociabilité des titres</b>	<p>Négociable de gré à gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
<b>Clauses d'assimilation</b>	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<b>Rang de l'emprunt / subordination</b>	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
<b>Maintien de l'emprunt à son rang</b>	<p>Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
<b>Garantie de remboursement</b>	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
<b>Notation</b>	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>

<b>Représentation de la masse des obligataires</b>	Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale. En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire a décidé de désigner M. Mohammed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
<b>Droit applicable</b>	Droit marocain
<b>Jurisdiction compétente</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## V. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Délais
1	Obtention du visa de l'AMMC	12 juin 2019
2	Publication de l'extrait de la note d'information	14 juin 2019
3	Ouverture de la période de souscription	20 juin 2019
4	Clôture de la période de souscription	24 juin 2019
5	Dépouillement et synthèse des résultats	24 juin 2019
6	Annonce des résultats aux investisseurs	25 juin 2019
7	Règlement /Livraison	27 juin 2019
8	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	27 juin 2019

## VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
<b>Conseiller et coordinateur global de l'opération</b>	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
<b>Organisme Chargé du Placement et Centralisateur</b>	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
<b>Organisme Chargé du Service Financier des Titres et de la Domiciliation</b>	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

## VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

### VII.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période de souscription à la présente émission débutera le 20 juin 2019 et sera clôturée le 24 juin 2019 inclus.

## VII.2. SOUSCRIPTEURS

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du Rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n° 17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires, législatives, ou réglementaires, et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie des souscripteurs.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations subordonnées pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

## VII.3. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Wafasalaf par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure :

- que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie ;
- doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A ce titre, il devra joindre au bulletin de souscription conçu pour l'Opération une copie du document attestant de l'appartenance du souscripteur à la catégorie.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire se présentent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Documents attestant de l'appartenance à la catégorie
<b>OPCVM de droit marocain</b>	Photocopie de la décision d'agrément, et en plus : <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li><li>- Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.</li></ul>
<b>Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)</b>	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

---

#### VII.4. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscriptions en spécifiant le nombre de titres, le montant, et la tranche. Les demandes de souscription sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles pour chaque tranche.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'Organisme Chargé du Placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour la Tranche A et/ou la Tranche B.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les souscripteurs adressent leurs souscriptions à Attijariwafa bank seule entité en charge du placement.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité non chargée du placement, ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès d'Attijariwafa bank. Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax, l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription ainsi que la (les) tranche(s) souhaitée(s).

#### VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION

##### VIII.1. MODALITES DE CENTRALISATION DES ORDRES

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 24 juin 2019, l'Organisme en Charge du Placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 24 juin 2019 à 15 heures, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

---

## VIII.2. MODALITES D'ALLOCATION

Le plafond autorisé pour la tranche A est de 167 000 000 de dirhams, et le plafond autorisé pour la tranche B est de 83 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 250 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Aucun transvasement n'est prévu entre les deux tranches.

Les demandes exprimées pour chaque tranche et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond autorisé pour chaque tranche de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera au prorata pour chaque tranche.

Le taux d'allocation pour chaque tranche sera déterminé par le rapport :

**« Quantité offerte / Quantité demandée ».**

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

## VIII.3. MODALITES D'ANNULATION DES SOUSCRIPTIONS

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'Organisme en Charge du Placement.

## VIII.4. ANNONCE DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront communiqués aux investisseurs le 25 juin 2019 par l'Organisme en charge du placement.

## IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES

### IX.1. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement / livraison entre l'émetteur et les souscripteurs s'effectue dans le cadre du module OTC (de gré à gré) offert par la plateforme de dénouement Maroclear, et se fera à la date de jouissance prévue le 27 juin 2019. Les titres sont payables au comptant en un seul versement et seront inscrits au nom des souscripteurs le jour même, soit le 27 juin 2019.

### IX.2. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

---

## X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront publiés par l'Emetteur dans un journal d'annonces légales le 27 juin 2019.

## XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

### XI.1. REVENUS

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

#### XI.1.1 Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

#### XI.1.2 Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- le numéro d'article d'imposition à l'IR.

### XI.2. PLUS VALUES

#### Personnes morales

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de la dite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

---

## **XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION**

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,6% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement ;
- la commission relative au visa de l'AMMC;
- la commission relative à Maroclear ;
- la communication.

---

## **PARTIE III.    PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF**

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Wafasalaf
<b>Siège social</b>	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah - Casablanca
<b>Téléphone / télécopie</b>	05.22.54.51.00 / 05.22.27.35.35
<b>Site Internet</b>	www.wafasalaf.ma
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
<b>Date de constitution</b>	23 avril 1986
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Numéro du registre du commerce</b>	Casablanca 48 409
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Objet social</b>	<p>L'article 3 des statuts de Wafasalaf stipule que la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ toutes opérations de financement et de crédit à la consommation en vue de permettre ou de faciliter l'acquisition de tout objet, article ou produit manufacturé, de tout matériel industriel, commercial ou agricole, de tout véhicule automobile et d'une manière générale de tout bien de consommation à usage ménager, collectif, agricole, commercial ou industriel, de tout bien immobilier, ainsi que tout service ;</li><li>▪ toutes opérations de location de véhicules personnels ou utilitaires, soit à longue durée, soit avec option d'achat ;</li><li>▪ la réception du public de fonds d'un terme supérieur à 2 ans ;</li><li>▪ toutes opérations d'achat ou de vente, d'importation, d'exportation, au comptant ou à terme, d'arbitrage, de prime, de report ou de déport sur marchandises ou sur titres ;</li><li>▪ la création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tout immeuble, local, fonds de commerce, magasin ou atelier nécessaire ou simplement utile aux opérations sociales ;</li><li>▪ plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées susceptibles de favoriser le développement de la société.</li></ul>
<b>Capital social au 31 mai 2019</b>	113 179 500 Dh.
<b>Documents juridiques</b>	<p>Les documents juridiques relatifs à Wafasalaf, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société.</p> <p>De par son activité, Wafasalaf est régie par le droit marocain notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;</li><li>▪ le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés</li><li>▪ l'arrêté du Ministre des Finances et de la Privatisation du 29/09/2006 déterminant le taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit ;</li><li>▪ la circulaire de Bank Al-Maghrib N°19/G/06 du 23/10/2006 relative au taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit.</li></ul>
<b>Liste des textes législatifs applicables</b>	<p>De par son appel public à l'épargne, Wafasalaf est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ la loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, promulguée pr le dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012), telle qu'elle a été modifiée et complétée ;</li><li>▪ la circulaire n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières ;</li><li>▪ le Dahir N°1-07-09 du 28 rabii I 1428 (17 avril 2007) portant promulgation de la loi n° 44-06 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993 ;</li></ul>

- la loi °35-94 relative à certains titres de créances négociables modifiée et complétée ;
- le Dahir n° 1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété ;
- le Règlement Général de l'AMMC n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.

<b>Régime fiscal</b>	Wafasalaf est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%) pour l'activité crédit amortissable et (20%) pour l'activité leasing.
<b>Tribunal compétent</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF

Au 31 mai 2019, le capital social de Wafasalaf s'élève à 113 179 500 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 131 795 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

### II.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Wafasalaf a connu depuis sa création plusieurs augmentations de capital qui ont accompagné son développement. L'historique de cette évolution se détaille comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Prix par action (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final en Dh
1986	-	Création de la société	1 000	100	100 000	100 000
1988	100 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	99 000	100	9 900 000	10 000 000
1990	10 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	300 000	100	30 000 000	40 000 000
1992	40 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	400 000	100	40 000 000	80 000 000
1995	80 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	200 000	100	20 000 000	100 000 000
1999	100 000 000	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	17 307	100	1 730 700	101 730 700
2000	101 730 700	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	6 354	100	635 400	102 366 100
2001	102 366 100	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	7 500	100	750 000	103 116 100
2002	103 116 100	Augmentation de capital par apport en numéraire	80 808	100	8 080 800	111 196 900
2002	111 196 900	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	5 500	100	550 000	111 746 900
2003	111 746 900	Augmentation de capital par apport en numéraire	13 339	100	1 333 900	113 080 800
2004	113 080 800	Augmentation de capital suite à la fusion avec Crédor (4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf)	987	100	98 700	113 179 500

Source : Wafasalaf

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Wafasalaf, réunie le 15 juin 1995, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, au profit des cadres supérieurs de Wafasalaf, désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société dans les conditions suivantes :

- **les bénéficiaires** : les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de Wafasalaf ;
- **l'enveloppe** : le montant total des options à attribuer donne droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 5% du capital social au terme du plan.

A fin 2002, le nombre d'options levées était de 36 661 contre 17 307 en 1999 (une option donne droit à une action).

En 2004, 987 actions ont été créées suite à la fusion avec Crédor à raison de 4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf, conformément au traité de fusion.

L'évolution de l'actionnariat de Wafasalaf se présente de la manière suivante sur les trois derniers exercices :

	31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018	
	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>576 186</b>	<b>50,9%</b>	<b>576 186</b>	<b>50,9%</b>	<b>576 186</b>	<b>50,9%</b>
<b>CACF (ex Sofinco)</b>	<b>554 579</b>	<b>49,0%</b>	<b>554 579</b>	<b>49,0%</b>	<b>554 579</b>	<b>49,0%</b>
Administrateurs	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%
Divers petits porteurs (ex-Crédor)	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 131 795</b>	<b>100,0%</b>

Source : Wafasalaf

Au 31 décembre 2018, le capital social de Wafasalaf est détenu en majorité par le Groupe Attijariwafa bank (50,91%) et CACF<sup>2</sup> (49,00%) suite à l'accord avec le Crédit Agricole conclu en novembre 2008 concernant la cession par le Groupe Attijariwafa bank de 15% de sa participation dans le capital de Wafasalaf à CACF.

<sup>2</sup> Crédit Agricole Consumer Finance

## II.2. MARCHE DES TITRES DE WAFASALAF

Les principales caractéristiques des titres émis et non échus par Wafasalaf au 30 avril 2019 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en Dh)	Nombre de titres émis	Encours au 30/04/2019	Durée (en mois)	Taux fixe HT	Mode de remboursement	Prime de risque
BSF	26/06/2015	26/06/2020	150 000 000	1 500	150 000 000	60	3,75%	A l'échéance	-
BSF	13/10/2015	13/10/2020	100 000 000	1 000	100 000 000	60	3,85%	A l'échéance	-
BSF	27/10/2015	27/10/2020	150 000 000	1 500	150 000 000	60	3,75%	A l'échéance	-
BSF	20/06/2017	20/06/2019	200 000 000	2 000	200 000 000	24	2,85%	A l'échéance	-
BSF	03/08/2017	03/08/2019	350 000 000	3 500	350 000 000	24	2,88%	A l'échéance	-
BSF	28/08/2017	28/08/2020	350 000 000	3 500	350 000 000	36	3,06%	A l'échéance	-
BSF	10/10/2017	10/10/2019	350 000 000	3 500	350 000 000	24	3,80%	A l'échéance	-
BSF	27/10/2017	27/10/2020	150 000 000	1 500	150 000 000	36	2,92%	A l'échéance	-
BSF	26/01/2018	26/01/2020	200 000 000	2 000	200 000 000	24	2,90%	A l'échéance	-
BSF	20/02/2018	20/02/2020	200 000 000	2 000	200 000 000	24	2,85%	A l'échéance	-
BSF	20/02/2018	20/02/2023	200 000 000	2 000	200 000 000	60	3,30%	A l'échéance	-
BSF	25/05/2018	27/05/2020	300 000 000	3 000	300 000 000	24	2,85%	A l'échéance	-
BSF	06/08/2018	06/08/2024	200 000 000	2 000	200 000 000	72	3,28%	A l'échéance	-
BSF	07/09/2018	07/09/2020	350 000 000	3 500	350 000 000	24	2,87%	A l'échéance	-
BSF	07/09/2018	07/09/2023	350 000 000	3 500	350 000 000	60	3,28%	A l'échéance	-
BSF	29/03/2019	29/03/2024	200 000 000	2 000	200 000 000	60	3,15%	A l'échéance	-
BSF	15/04/2019	15/04/2024	100 000 000	1 000	100 000 000	60	3,13%	A l'échéance	-
<b>Total BSF</b>					<b>3 900 000 000</b>				
EOS*	07/11/2014	07/11/2019	94 900 000	949	94 900 000	60	5,00%	A l'échéance	150 pbs
EOS*	07/11/2014	07/11/2019	105 100 000	1 051	105 100 000	60	3,84%**	A l'échéance	140 pbs
EOS*	29/09/2017	29/09/2024	167 000 000	1 670	167 000 000	84	3,95%	A l'échéance	90 pbs
EOS*	29/09/2017	29/09/2024	83 000 000	830	83 000 000	84	3,24%***	A l'échéance	80 pbs
<b>Total EOS</b>					<b>450 000 000</b>				

Source : Wafasalaf

\* Prix d'émission au pair, 100% de la valeur nominale

\*\*Taux variable révisé le 07/11/2018

\*\*\*Taux variable révisé le 29/09/2018

La révision des taux variables est programmée à chaque anniversaire de la date de jouissance

Au 30 avril 2019, l'encours des bons de sociétés de financement de Wafasalaf s'établit à 3 900,0 Mdh.

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafasalaf a également procédé à des émissions obligataires en 2014 et 2017 :

- en 2014 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 200 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, avec émission de 94,9 Mdh au taux fixe de 5,00% et de 105,1 Mdh à un taux variable de 3,67% (taux révisé le 7 novembre 2017). Ces obligations subordonnées arrivent à échéance le 07/11/2019.
- En 2017 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 250 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 7 ans, avec émission de 167 Mdh au taux fixe de 3,95% et de 83 Mdh à un taux variable de 3,17% (taux dont la révision est programmée pour le 29/09/2018). Ces obligations subordonnées arrivent à échéance le 29/09/2024.

---

## **Nantissement d'actions**

Les actions de Wafasalaf détenues par Attijariwafa bank et CACF ne font pas l'objet d'un nantissement.

## **Nantissement d'actifs**

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucun nantissement.

## **Autocontrôle**

Wafasalaf ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

## **Pacte d'actionnaire**

Le 23 juillet 2004, un pacte d'actionnaires a été signé entre Wafabank et Sofinco concernant la société Wafasalaf. Un avenant de ce pacte a ensuite été signé entre Attijariwafa bank et Sofinco<sup>3</sup> le 22 septembre 2009.

Ce pacte et son avenant prévoient notamment : (i) le mode de gouvernance de Wafasalaf, (ii) les modalités de sortie éventuelle de ses actionnaires, et (iii) un mécanisme de solution des éventuelles situations de blocage.

Par ailleurs, à travers ce protocole, les parties se sont engagées à doter Wafasalaf des moyens financiers nécessaires lui permettant de développer ses activités ainsi que le cas échéant de procéder à des opérations de croissance externe décidées d'un accord commun.

### **Mode de gouvernance (principales dispositions)**

Les membres du conseil de surveillance de Wafasalaf sont nommés par les deux actionnaires de référence, à savoir Attijariwafa bank et CACF. Cette nomination est faite en fonction de la répartition du capital entre les deux parties.

Par ailleurs, le président et le vice président du conseil de surveillance sont nommés parmi les membres du conseil ayant été proposés par Attijariwafa bank.

### **Hypothèses de sortie des actionnaires Attijariwafa bank et CACF**

Les hypothèses de sortie des actionnaires de référence peuvent de résumer comme suit :

- manquement grave d'une des deux parties au pacte d'actionnaires ou aux statuts ;
- changement de contrôle suite à une cession directe ou indirecte d'une des deux parties ;
- situation de divergence non résolue.

Dans ces trois cas, et selon la partie qui a subi le préjudice :

- CACF dispose d'une option de vente de sa participation dans Wafasalaf à Attijariwafa bank, ou
- Attijariwafa bank dispose d'une option d'achat de la participation de Wafasalaf détenue par CACF.

### **Durée du Pacte**

Le présent Pacte entre en vigueur à sa date de signature pour une durée de dix (10) ans et sera renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq (5) ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties moyennant un préavis d'au moins six mois avant l'expiration de la première période ou de l'une des périodes successives de renouvellement.

---

<sup>3</sup> En 2010, Sofinco est devenue Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) suite à une fusion avec Finaref, la seconde filiale de crédit à la consommation du groupe Crédit Agricole.

### **Saisie conservatoire ou hypothécaire**

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

### **II.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Selon les statuts de Wafasalaf, le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est distribué sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Directoire.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique de distribution de dividendes de Wafasalaf sur la période 2016-2018 :

	2016	2017	2018
Résultat net social de l'exercice N (en Kdh)	343 308	332 067	315 340
<b>Dividendes au titre de l'exercice N (en Kdh)</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
<b>Réserve extraordinaire (en Kdh)</b>			
<b>Report à nouveau (en Kdh)</b>			
Taux de distribution (en %)	87%	90%	95%
Nombre d'actions	1 131 795	1 131 795	1 131 795
<b>Dividende par action (en Dh)</b>	<b>265,07</b>	<b>265,07</b>	<b>265,07</b>

Source : Wafasalaf

## II.4. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

Conformément à l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social à l'exception des actes soumis à autorisation préalable par le Conseil de Surveillance présentés au niveau de l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Le Président du Directoire assume la direction générale de la société selon l'article 21 de ses statuts. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi.

La gestion de Wafasalaf est assurée par un comité exécutif composé de onze membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, coordonne et suit l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé du Président du Directoire et des Directeurs de pôles.

### II.4.1 Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de Wafasalaf, au 31 mai 2019, est la suivante :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Boubker JAÏ Président du Conseil de Surveillance	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Attijariwafa bank représentée par M. Omar GHOMARI	Directeur Général Adjoint en charge des Sociétés de Financement spécialisées	déc-16	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-14	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Ismail DOURI	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
CACF représentée par Mme Laila MAMOU	Directeur Filiales & Participations de CA CF	déc-18	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Abdelhakim BOUABID	Directeur Crédit Groupe de CACF	mai-17	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Jacques FENWICK	Responsable Pays de CACF	déc-15	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Sébastien CHAMBARD	Responsable de Contrôle de Gestion Groupe CA CF	sept-18	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024

*Source : Wafasalaf*

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, un administrateur indépendant, M. Mohamed El Hajouji, a été coopté lors du Conseil de Surveillance de 16 mai 2019 et une Assemblée Générale Mixte a été convoquée pour le 28 juin 2019 afin de ratifier la cooptation.

## II.4.2 Directoire

La composition du Directoire de Wafasalaf, au 31 mai 2019, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
M. Badr ALIOUA	Président du Directoire	nov.-18	AGO de 2022 statuant sur l'exercice 2021
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Support et Stratégie	mai-18	AGO de 2022 statuant sur l'exercice 2021
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing	mai-18	AGO de 2022 statuant sur l'exercice 2021
M. Gaetan NANNETTE	Directeur Crédit, Flux et Juridique	nov-16	AGO de 2020 statuant sur l'exercice 2019

Source : Wafasalaf

Le président du Directoire ne cumule pas d'autres mandats.

## II.5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans une optique d'optimisation organisationnelle et de réalisation de ses objectifs, Wafasalaf dispose des principaux comités internes suivants :

### II.5.1 Comités issus du Conseil de Surveillance

#### Comités de surveillance

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres	Composition*
<b>Comité Consultatif</b>	Revue générale de l'activité et revue des principaux projets Examen des études stratégiques en vue de la présentation de conclusions au Conseil de Surveillance	Quadri-mestrielle	Comité Exécutif + membres CACF + membres représentant les Sociétés de Financement Spécialisées Attijariwafa bank (SFS)	Président : Laila MAMOU  Membres : ▪ Jérôme HOMBOURGER ▪ Bouchra HAMDOUCH ▪ Omar GHOMARI ▪ Jacques FENWICK
<b>Comité Nomination et Rémunération</b>	Le CNR est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux de l'organe de direction ainsi que dans sa politique globale de rémunération	Annuelle	Les membres représentants respectifs de AWB et CACF, Comité présidé par AWB	Président : Boubker JAI  Membres : ▪ Laila MAMOU ▪ Omar BOUNJOU
<b>Comité d'Audit et des risques</b>	Evolution du dispositif du contrôle interne	Semestrielle	Comité présidé par Attijariwafa bank en présence de responsables de l'Audit, du contrôle Permanent et de la Conformité des deux actionnaires principaux (AWB/CACF)	Président : Omar BOUNJOU  Membres : ▪ Younes BELABED ▪ Jacques FENWICK ▪ Abdelhakim BOUABID

Source : Wafasalaf

\* L'ensemble des membres sont permanents

## II.5.2 Comités issus du Directoire

### Comités de pilotage stratégique

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Capital Humain</b>	Valide et pilote le plan de développement RH : Formation, gestion de carrière ; Décide des évolutions salariales ; Décide des promotions et des titularisations au sein de l'entreprise.	Trimestrielle	Membres du Comité Exécutif
<b>Comité Commercial et Marketing</b>	Suivi de l'activité commerciale portée et gérée : production, encours, risque marge, commissions, parts de marché ; Suivi du plan d'action commercial ; Suivi de l'activité marketing, internet.	Tous les 2 mois	Président du Directoire Directeurs Pôles Commerce et marketing, stratégie, Directeurs d'activité (commerce) Responsables de marchés, marketing
<b>Comité Digital et Stratégique</b>	Pilotage de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise, décision des principaux projets à lancer, arbitrage sur l'allocation des investissements	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs
<b>Comité Tarification</b>	Présentation des offres et budgets du mois M-1; présentation des offres et budgets pour validation du mois en cours de M+1	Tous les 2 mois	Président du Directoire Directeur pôle Commercial Directeur Pôle Marketing et Stratégie Responsables des Marchés Responsable Contrôle de Gestion Responsable Marketing
<b>Comité Projets et Investissements</b>	Décision des investissements à engager, validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget), validation du choix des prestataires,	Trimestriel	Président du Directoire Directeurs exécutifs Directeurs Organisation Directeur Systèmes d'Information Responsable Marketing Stratégique
<b>Comité Crédit</b>	Maîtrise du coût du risque	Trimestriel	Président du Directoire Directeur Pôle Crédit Direction Traitement du Risque Responsable du Risk Management Responsable du Recouvrement Grands Comptes

Source : Wafasalaf

## Comités de pilotage opérationnel

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Exécutif</b>	Revue de l'avancement du plan stratégique, réalisations commerciales et examens des alertes	Bimensuelle	Président du Directoire Directeur Support et Stratégie Directeur Commerce et Marketing Directeur Crédit, Flux et Juridique Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Commerce Directeur Capital Humain Directeur Transformation B4BEST Directeur Communication Directeur Finances et Supports
<b>Comité des directeurs (Arrêté des comptes)</b>	Revue de l'activité commerciale, du risque, du providing et veille concurrentielle, études des parts de marché, synthèse financière, arrêté comptable et infos environnement	Mensuel	Président du Directoire Directeur Support et Stratégie Directeur Commerce et Marketing Directeur Crédit, Flux et Juridique Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Commerce Directeur Capital Humain Directeur Transformation B4BEST Directeur Communication Directeur Finances et Supports Directeur Général de la filiale Directeur Supports et Traitements Directeur Traitement du Risque & Recouv'Com Directeur Systèmes d'Information Directeur Finances et Administratif Directeur Réseau Commercial
<b>Comité Performances</b>	Présenter le suivi des indicateurs de production, d'encours, de marge, de charges, de refinancement, de PNB, de risque, ... - Examiner les alertes - Suivi des plans d'actions correctifs	Mensuelle	Pôle Finances, Pôle Commerce, Pôle Crédit
<b>Comité Relations Clients</b>	Analyser les indicateurs de service, - Suivi des indicateurs ISC, - Suivi du TDB des réclamations - Suivi du plan d'action qualité,	Trimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Marketing et Stratégie Directeur Pôle Commercial Directeur Pôle Crédit Directeur Risque Directeur Réseau Responsable Qualité,

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
<b>Comité Sécurité</b>	Définition des objectifs et arbitrage entre les choix et priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité, suivi des incidents/ alertes et problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, planification et ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs Exécutifs Directeur Audit Interne Responsable Logistique Responsable Sécurité Informatique
<b>Comité Provisions</b>	Analyse du risque de crédit - Statue sur la charge de provision et le coût de risque	Mensuelle	Directeurs de Pôles : Finances, Crédit et Contrôle des Risques / Conformité Responsables : CDG, Prévention risque, Comptabilité et Contrôle Permanent.
<b>Comité Finance ALM</b>	Analyse du marché des taux, Analyse ALM et plan de refinancement, présentation des indicateurs et perspectives sur l'activité et les marges Présentation des principaux projets de refinancement au Conseil de Surveillance pour validation	Quadrimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Finance et Supports Directeur Finance et Administratif Directeur Finances et Supports Directeur Contrôle, Risques et Conformité Responsable Trésorerie Responsable Contrôle de Gestion Directeur Pôle Support et Stratégie
<b>Comité Data Quality</b>	Suivi de la fiabilité de la qualité des données	Trimestrielle	Le Directoire Directeur Crédit Directeur IT Directeur Conformité Responsable

Source : Wafasalaf

### II.5.3 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération, excepté les jetons de présence.

Au titre des exercices 2016, 2017 et 2018, les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas perçu de jetons de présence.

### II.5.4 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

La rémunération brute perçue par les membres du directoire au titre de l'exercice 2018 s'élève à 7 050 760,40 dirhams.

### II.5.5 Opérations conclues entre les membres de surveillance et de direction

Il n'existe aucune opération, de quelque forme que ce soit, conclue entre les membres des organes de Surveillance et de Direction de la société Wafasalaf, hormis les conventions conclues entre Attijariwafa bank et Wafasalaf (cf. partie Conventions réglementées).

---

### **II.5.6 Prêts accordés aux membres du Directoire**

L'encours global des prêts accordés en 2018 aux membres du directoire est de 1 961 172,94 dirhams.

### **II.5.7 Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance**

Néant.

### **II.5.8 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants**

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Wafasalaf, au titre de l'exercice 2018, s'établit à 21 797 766 dirhams.

### **II.5.9 Intéressement et participation du personnel**

Wafasalaf ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux offres réservées aux salariés lancées en 2005, 2007, 2012 et 2018.

Ces offres sont opérées par le biais de formules mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des remises sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

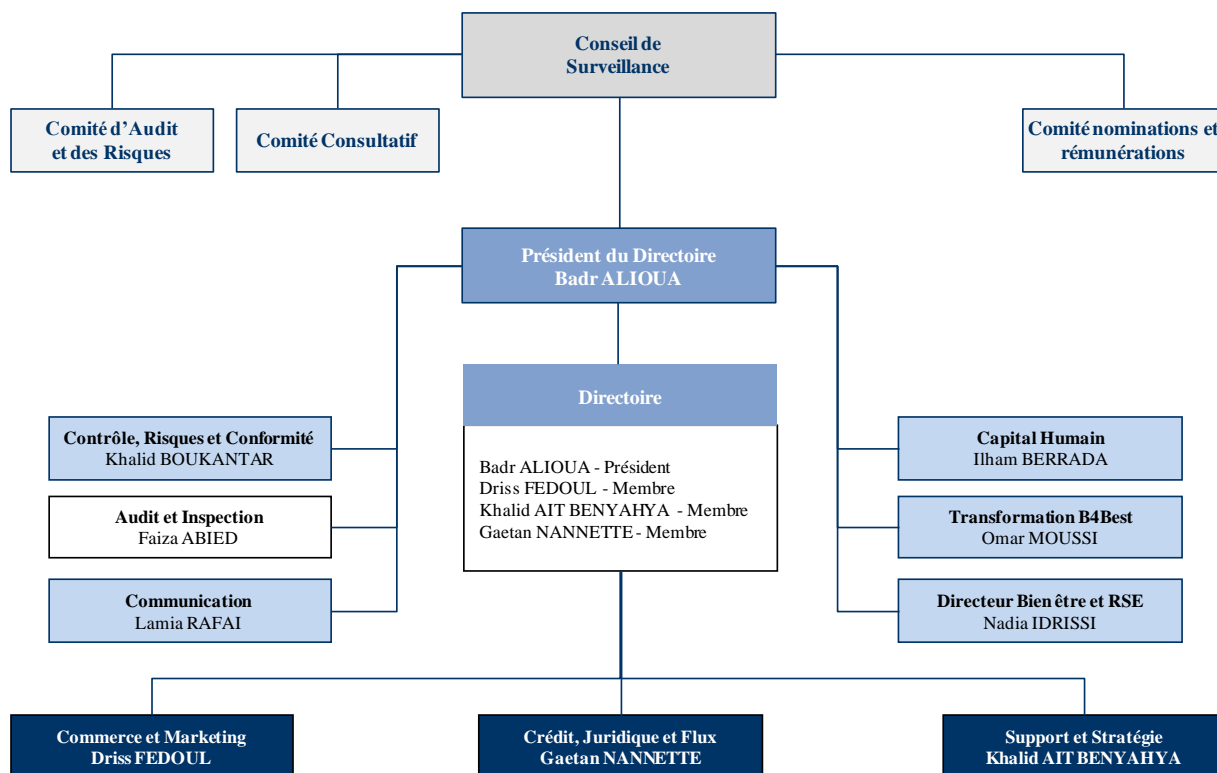
Pour la société Wafasalaf, les résultats de la dernière augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés du groupe en 2018 se présentent comme suit :

- 274 207 actions de la Tranche 1 (Formule « Classique ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 379 Dh ;
- 64 726 actions de la Tranche 2 (Formule « Plus ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 379 Dh.

## II.6. ORGANIGRAMME DE WAFASALAF

L'organigramme fonctionnel de la société Wafasalaf, au 31 mai 2019, se présente comme suit :

### Organigramme fonctionnel de Wafasalaf au 31 mai 2019



Source : Wafasalaf

Wafasalaf est structurée autour des pôles d'activité suivants :

- un pôle crédit, juridique et flux comprenant :
  - le traitement du risque ;
  - la Gestion du Risque Crédit ;
  - le recouvrement Grands Comptes ;
  - la gestion des flux ;
  - le conseil juridique.
- un pôle support et stratégie englobant :
  - le pôle finance et support ;
  - la direction des systèmes d'informations ;
  - la satisfaction client ;
  - la stratégie.
- un pôle Commerce et Marketing organisé en 4 départements :
  - commerce porté ;
  - supports et traitements ;
  - partenariats institutionnels ;

- marketing.

## II.6.1 Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, au 31 mai 2019, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Badr ALOUA	Président du Directoire	2018
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing (Membre du Directoire)	2017
M. Gaetan NANNETTE	Directeur, Flux et Juridique (Membre du Directoire)	2016
Mme Lamia RAFAI	Directeur Communication	2017
M. Khalid BOUKANTAR	Directeur Contrôle, Risques et Conformité	2013
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Support et Stratégie (Membre du Directoire)	2017
Mme Nadia IDRISSE	Directeur Bien Etre et RSE	2017
M. Omar MOUSSI	Transformation B4BEST	2017
Mme Sahar TAZI	Directeur Finance et Support	2017
Mme Ilham BERRADA	Directeur Capital Humain	2017
Mme Faiza ABIED	Directeur Audit et Inspection	2019

*Source : Wafasalaf*

## II.6.2 CV des principaux dirigeants

### M. Badr ALIOUA

Monsieur Badr ALIOUA est ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Après une première expérience en Conseil en Stratégie à Paris, il intègre en 2004 la salle des marchés du Groupe Attijariwafa bank. Dès 2008, il occupe le poste de Directeur Général de Wafa Gestion, filiale dédiée à la gestion d'actif du Groupe Attijariwafa bank. Puis, en 2015, il est nommé Directeur Exécutif en charge de la Banque Privée et devient membre du Comité de Direction et de Coordination du Groupe.

Le 1<sup>er</sup> Novembre 2018, M. Badr ALIOUA est nommé Président du Directoire de Wafasalaf.

### M. Khalid AITBENYAHIA

M. AIT BENYAHIA est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée à Rabat (INSEA) ainsi que d'un Exécutif MBA de l'ISCAE.

Après un bref passage à la CTM, il a intégré la société Crédor en 1994 en tant que Responsable du Développement Informatique. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur de l'Exploitation en charge du Risque et des Systèmes d'Information.

M. AIT BENYAHIA intègre ensuite Wafasalaf en janvier 2006, pour assurer la responsabilité de la Direction de la Stratégie.

En mai 2008, M. Khalid AIT BENYAHIA est nommé Directeur du Programme OPUS. En mars 2012, il occupe la fonction de Directeur Planification et Stratégie. En 2014, M. Khalid AIT BENYAHIA a occupé la fonction de Directeur du Pôle Marketing et Stratégie et a été nommé membre du Directoire.

---

Depuis Janvier 2017 il occupe le poste de directeur du pôle support et stratégie.

### **M. Gaetan NANNETTE**

Monsieur Gaëtan NANNETTE a obtenu en 2001 un Diplôme d'Etude Supérieur en Banque et Finance au CFPB, après l'obtention, en 1995 d'un diplôme d'ingénieur MIAGE (Informatique de Gestion et Ingénierie Financière à l'ESIAG)

Monsieur Gaëtan NANNETTE a une expérience de 22 ans dans le Groupe Crédit Agricole Français dont 8 ans en banque de détail et 14 ans dans les services financiers spécialisés, et où il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment :

En 2003, il était Responsable du contrôle de gestion des partenariats et du système décisionnel (BU France), en 2009, contrôleur financier Groupe à CA-CF, en 2010, Directeur Financier Groupe à CREDICOM (Filiale de CA-CF en Grèce) et puis en 2013, Responsable de Contrôle de Gestion du Groupe CA-CF.

En Octobre 2015, M. Gaëtan NANNETTE a été nommé Directeur Général Adjoint à CREDIUM (Filiale de CA-CF en République Tchèque).

Et depuis Septembre 2016, il est nommé membre du Directoire et il a en charge le du Pôle Crédit, Flux et Juridique chez WAFASALAF.

### **M. Omar MOUSSI**

Titulaire d'un DESS en informatique et d'un DEA d'analyse numérique de l'Université de Rennes, M. MOUSSI a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1993 et 1998 dont Responsable Informatique à la société Sinmatex. Ensuite, il a intégré le Groupe Wafabank à travers la filiale Wafa Systèmes Consulting en qualité d'Ingénieur Chef de Projet.

En 2000, il rejoint Wafasalaf en qualité de Responsable Organisation avant d'occuper en 2004 le poste de Directeur des Opérations.

En 2006, M. Omar MOUSSI est nommé Directeur des Systèmes d'Informations. Depuis avril 2012, occupe la fonction de Directeur Pôle Organisation, Systèmes d'Informations, et Flux. Depuis Février 2017, M. Omar MOUSSI occupe le poste de Directeur de la Transformation B4Best.

### **M. Driss FEDDOUL**

Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en 1998.

Après un passage de 2 ans à la Société Générale en tant que Responsable régional de la clientèle des entreprises, M. Driss FEDDOUL a intégré Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Pôle Commercial dont la dernière en tant que Responsable des Partenariats Institutionnels. Depuis juin 2010, M. Driss FEDDOUL occupe le poste de Directeur du Pôle Crédit.

En 2014, il a été nommé membre du Directoire.

Depuis Février 2017, M. Driss FEDDOUL occupe le poste de Directeur Commerce et Marketing

### **M. Khalid BOUKANTAR**

---

Titulaire d'une Maîtrise en Commerce et Affaires de l'Université de Clermont-Ferrand II en 1988 et d'un diplôme de troisième cycle en commerce de l'ISCAE en 1995.

M. KHALID BOUKANTAR a intégré en 1989 la banque SMDC (actuellement Banque Populaire) en tant que Créditman « Grands Comptes ».

En 1991, il rejoint Wafasalaf en tant que Responsable de Production. Ensuite, il exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction Commerciale et Marketing de Wafasalaf avant d'être nommé Directeur des Réseaux Agences et Plateformes en janvier 2007.

En 2009, M. BOUKANTAR est nommé Directeur Adjoint du Pôle Commercial et Marketing, en charge des « Marchés et Partenariats », au sein du Pôle Commercial et Marketing.

Depuis 2013, il occupe le poste de Directeur Contrôle, Risques et Conformité.

### **Mme Lamia RAFAI**

Titulaire d'un Master Professionnel en Economie et Management, Mme RAFAI a intégré Wafasalaf en 1991. Après avoir occupé plusieurs fonctions, elle rejoint la Direction du Risque en tant que Responsable de la Cellule Assainissement et en tant que Responsable du Département Phoning en 1996. En janvier 2007, elle est nommée Directeur du Risque Amiable au sein du Pôle Risque.

Entre 2010 et 2012, elle occupe la fonction de Directeur de la Gestion pour Compte au sein du Pôle Opérations, Organisation et Partenariats. Depuis 2012, elle occupe le poste de Directeur du Pôle Partenariats Institutionnels

Depuis Février 2017, Mme Lamia RAFAI occupe le poste Directeur Communication

### **Mme Nadia IDRISSI**

Titulaire d'un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de la faculté de Lettres d'Avignon, Mme IDRISSI a occupé le poste d'Assistante Commerciale Circuit Long à Sofinco de mars 1990 à juillet 1991, avant d'intégrer Wafasalaf en août 1991.

Depuis, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Mme IDRISSI a été respectivement Responsable Recouvrement (Département Gestion & paiement & Phoning), Responsable Contentieux, Responsable Département Conventions Collectives, Responsable Département Service Clientèle, Responsable Animation du Réseau Circuit Court et de l'entité Supports & Animation avant d'être nommée Directeur Marché Clientèle des Particuliers.

Depuis Octobre 2009, Mme Nadia IDRISSI occupe la fonction de Chargée de Mission auprès du Directeur du Pôle Commercial en tant que chef de Projet métier de Développement des nouveaux Outils d'Aide à la Vente (OAV) de Wafasalaf. En août 2012, elle a été nommée Directeur Capital Humain.

Depuis 2017, Nadia IDRISSI, occupe le poste de Directrice Bien Etre et RSE.

### **Mme Faiza ABIED**

Madame Faiza ABIED a obtenu en 1998 un Baccalauréat, Option « Sciences Expérimentales », en Juin 2002 une Maîtrise en Finance à l'Ecole Supérieure de Gestion « ESG » puis, en Juin 2006 un Master en Audit interne et Contrôle de Gestion, toujours à l'Ecole supérieure de Gestion « ESG PARIS ».

En Décembre 2002, elle a occupé le poste de Responsable Trésorerie à HOLDING MABYA-Groupe KARIM LAMRANI.

---

En Décembre 2006, Mme Faiza a intégré Wafasalaf et a depuis occupé les postes d'Auditeur Chef de mission - Direction Audit Interne et Inspection. En 2014, elle a participé au projet de mise en place d'une solution de gestion des activités des audits « e@audit », initié par l'Audit Groupe Attijariwafa-Bank, avec Wafasalaf comme filiale pilote.

En 2015, elle a co-animé le séminaire de la communauté Audit Groupe Attijariwafa-Bank.

En 2016, elle a conduit une mission d'audit CACF « Gestion et qualité des opérations »

Depuis Avril 2019, elle a été nommée Directeur Audit et Inspection Wafasalaf.

---

## **PARTIE IV.    PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF**

## I. HISTORIQUE DE WAFASALAF

<b>1986</b>	Création de Wafasalaf par Wafabank et Sofinco. Sofinco est un groupe français de crédit à la consommation et filiale du Groupe Crédit Agricole Indosuez.
<b>1988</b>	Démarrage de l'activité.
<b>1989</b>	Lancement du prêt personnel. Wafasalaf est la première société de financement à diversifier son catalogue de produits en commercialisant des crédits non adossés à des biens durables (les véhicules automobiles ou l'équipement des ménages).
<b>1991</b>	Découverte par les consommateurs marocains du crédit revolving lancé par Wafasalaf.
<b>1995</b>	Mise en place par Wafasalaf du crédit loisirs en partenariat avec des tour-opérateurs ou des agences de voyages.
<b>1996/1997</b>	Signature d'un accord de partenariat avec Fiat suivi l'année suivante par un accord avec Sony et Whirlpool.
<b>2000</b>	Mise en place par Wafasalaf d'une plateforme de télégestion permettant de fluidifier les opérations de gestion ainsi que le traitement des réclamations de la clientèle. Par ailleurs, Wafasalaf conclut de nouveaux partenariats d'une part, dans le domaine de l'informatique et de l'ameublement visant à développer les prêts d'équipement des ménages et d'autre part, avec Barid Al Maghrib afin de développer sa présence dans des régions non couvertes par son réseau propre.
<b>2001</b>	Enrichissement de la gamme des financements automobiles par deux nouveaux produits : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ « Packoto » qui est une offre globale conçue en synergie avec Wafa Assurance incluant, en exclusivité sur le marché marocain, la mensualisation gratuite de l'assurance automobile et le financement de l'entretien ;</li><li>▪ et « Leasoto », formule de Location avec Option d'Achat (LOA) qui cible davantage la montée en gamme de la clientèle des particuliers s'adressant à Wafasalaf pour le financement de leur voiture particulière.</li></ul> Par ailleurs, une nouvelle formule de recrutement de clientèle, le parrainage, a été lancée avec succès, capitalisant ainsi sur l'image de Wafasalaf auprès de ses clients.
<b>2002</b>	Utilisation d'un nouveau système d'information totalement intégré. Cela permet, entre autres, la mise en place de l'outil vendeur, solution extranet permettant l'optimisation des délais de traitement du circuit long.
<b>2003</b>	Lancement de la carte OK (carte Visa Electron), totalement sécurisée et assortie d'une prime de fidélité annuelle récompensant les achats réglés avec la carte. Création de la carte Mazaya, première carte de fidélité spécialement dédiée aux fonctionnaires et donnant accès à des services additionnels et à un programme de réductions auprès d'un réseau de commerces et de prestataires de services. Signature d'une convention de collaboration avec la Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement (FOSE) permettant aux adhérents de cette fédération de bénéficier de nombreux avantages auprès des agences de Wafasalaf. Signature d'une convention avec Maroc Telecom pour le financement de packs PC et internet contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à l'Internet. Par ailleurs, Wafasalaf lance la gestion de crédit pour le compte de Wafabank.
<b>2004</b>	Fusion du Groupe Wafabank avec la Banque Commerciale du Maroc. Wafasalaf est désormais une filiale du Groupe Attijariwafa bank, issu du rapprochement entre les deux groupes bancaires.
<b>2004</b>	Acquisition du contrôle de Crédor. Wafasalaf ambitionne ainsi de devenir un opérateur national de premier ordre dans le secteur du crédit à la consommation. Cette année, Wafasalaf a lancé une OPR visant la détention de 95% du capital de la société Crédor, suivie d'une OPR obligatoire pour l'intégralité des actions de la société. L'objectif de ces 2 OPR étant de finaliser la fusion entre Wafasalaf et Crédor.
<b>2005</b>	Signature d'un accord de partenariat avec Marjane, Renault, Citroën et Peugeot. Aménagement d'un nouveau siège social. Création du Centre de Relations Clientèle.
<b>2006</b>	Adoption d'une nouvelle identité visuelle. Lancement de la carte renouvelable Mazeed.

2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de 5 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sahel Mahel ;</li> <li>✓ Salaf Couple ;</li> <li>✓ Salaf Wajed ;</li> <li>✓ Parrainage ;</li> <li>✓ Financement de matériels de santé.</li> </ul> </li> <li>▪ Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.</li> <li>▪ Extension du réseau propre : ouverture de 4 nouvelles agences : Rabat Hay Riad, Rabat Temara, Casablanca Bernoussi, Casablanca El Fida.</li> <li>▪ Mise à niveau de l'organisation des métiers informatiques aux normes ITIL<sup>4</sup> niveau 3 : formalisation, formation, application et pilotage.</li> <li>▪ Mise en place d'un nouvel organigramme : séparation claire des tâches et des responsabilités, renforcement de la DSI des moyens humains nécessaires.</li> <li>▪ Fiabilisation de la justification des comptes de suspens, formalisation de l'ensemble du paramétrage comptable, élimination des opérations manuelles de redressement des comptes.</li> </ul>
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de 6 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pause Septembre « Fonctionnaires » ;</li> <li>✓ Taksit (Mourabaha), Salaf Arboune ;</li> <li>✓ Crédit Cash ;</li> <li>✓ Pack Crédit-assurance auto ;</li> <li>✓ Salaf toutes Options.</li> </ul> </li> <li>▪ Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et de stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf.</li> <li>▪ Lancement du site internet marchand de Wafasalaf, appuyé en 2008 par une plateforme de télémarketing avec une production réalisée de 76 Mdh.</li> <li>▪ Extension du réseau propre avec l'ouverture de 5 nouvelles agences à Casablanca : Oulfa Hay Hassani/ Marjane Hay Hassani / Ain chok, Salé et Oujda ; et rénovation de 9 agences.</li> <li>▪ Équipement de la totalité du réseau d'un nouveau «mode» de mobilier.</li> <li>▪ Redéfinition des axes stratégiques de développement et des 16 principales initiatives métiers du plan stratégique de développement de Wafasalaf (2008-2010).</li> <li>▪ Animation d'une caravane «stratégique» au sein de l'entreprise pour le partage des orientations stratégiques et l'affirmation de la culture de l'entreprise.</li> </ul>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement d'une nouvelle signature de « Dima Maak » faisant référence à la vocation de Wafasalaf, notamment à ses valeurs : Proximité (avec la clientèle), Innovation, Implication, Esprit d'équipe et Ethique.</li> <li>▪ Signature d'une convention avec l'enseigne « Electroplanet », filiale de Marjane Holding spécialisée dans la commercialisation de produits d'électroménagers.</li> <li>▪ Etablissement d'une convention avec « Carrefour » dont le premier magasin au Maroc a été lancé en partenariat avec « Label Vie ».</li> <li>▪ Signature d'une convention avec le groupe « Afriquia » pour la commercialisation de la première carte post-paiement de carburant destinée aux particuliers.</li> <li>▪ Mise en place d'une plateforme de communication sécurisée avec la CIMR, permettant de répondre instantanément aux demandes de crédit formulées par les retraités affiliés audit établissement ; conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR.</li> <li>▪ Finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de Wafasalaf à Sofinco ; renforcement de l'activité de gestion pour compte à travers le démarrage de la nouvelle convention de traitement et de gestion des dossiers de crédit avec Crédit Agricole du Maroc.</li> <li>▪ Extension de l'offre de gestion pour compte à travers la nouvelle convention signée avec l'opérateur téléphonique Wana pour la gestion du risque de ses clients particuliers.</li> <li>▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 4 nouvelles agences (Safi, Mohammedia, Casablanca Emile Zola et Tanger 2) portant son réseau à 42 agences.</li> <li>▪ Lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).</li> </ul>

<sup>4</sup> ITIL : « Information Technology Infrastructure Library » est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques, édictées par l'Office Public Britannique du Commerce ;

2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation au salon Auto Expo 2010.</li> <li>▪ Lancement de l'activité de Themis Courtage. Cette filiale spécialisée dans le courtage en assurance a été créée en décembre 2009.</li> <li>▪ Lancement d'une nouvelle formule de Location avec Option d'Achat (LOA) avec dépôt de garantie.</li> <li>▪ Lancement de « Salaf Tasbik », produit spécial entreprises conventionnées, destiné à financer les avances sur salaire des collaborateurs.</li> <li>▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 2 nouvelles agences (Rabat et Larache) portant son réseau à 44 agences.</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement du partenariat avec le Groupe Aksal pour le Morocco Mall dans un objectif de captation et fidélisation de nouveaux clients.</li> <li>▪ Lancement du partenariat SNTL pour le lancement d'une gamme de crédits aux fonctionnaires.</li> <li>▪ Refonte totale du site afin de mettre en place un espace dédié aux clients Wafasalaf conformément à la loi de Protection du consommateur et la loi de protection des données.</li> <li>▪ Création d'une agence de Vente à distance pour les Pré-acceptations en ligne des dossiers client.</li> <li>▪ Déploiement de la solution CRM en Mars 2011.</li> <li>▪ Déploiement des premiers tableaux de bord OBIEE en Octobre 2011.</li> <li>▪ Lancement de nouveaux produits : LOA Société, offre fonctionnaire auto et occasion.</li> <li>▪ Décentralisation du SAV dans le réseau afin d'améliorer la qualité de services clients.</li> <li>▪ Développement de nouveaux produits pour le partenariat RCI.</li> <li>▪ Lancement du Providing pour le recouvrement et Contentieux d'Attijariwafa bank.</li> <li>▪ Lancement du recouvrement des chèques impayés Marjane.</li> <li>▪ Accompagnement de AWB à l'international par transfert d'expertise métier en gestion de crédit à la consommation pour la CBAO et AttijariBank Tunisie.</li> <li>▪ Déménagement au nouveau siège.</li> <li>▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Laayoune.</li> </ul>
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion pour Compte et Providing : Wafasalaf renforce sa ligne de métier en se positionnant en tant que leader expert dans ce domaine et en fait un levier de sa stratégie commerciale ;</li> <li>▪ Transfert d'expertise en Afrique : Accompagnement du Groupe Attijarwafa bank dans son développement régional : CBAO Sénégal,...</li> <li>▪ Extension du réseau avec la création de 2 nouvelles agences à Kénitra et Nador ;</li> <li>▪ Salon Auto Expo : Sponsor de la 8ème édition du Salon Auto Expo qui s'est tenu du 17 au 27 mai 2012, événement majeur ;</li> <li>▪ Le client au cœur de la stratégie de Wafasalaf : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intégration de, l'ensemble des mentions relatives à la Publicité et information du consommateur (Article 3) sur tous les supports publicitaires (affichage, presse, radio, internet,...) dans le cadre de la Loi sur la Protection du Consommateur ;</li> <li>○ Introduction d'un nouveau document appelé O.P.C. (Offre Préalable des Crédits), dont le modèle a été établi par voie réglementaire ;</li> <li>○ Dès promulgation la loi n° 09-08, Wafasalaf s'est organisée en interne afin de se conformer aux règles dictées par cette loi.</li> </ul> </li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature d'une convention avec Al Omrane pour le recouvrement des recettes des ventes de produits immobiliers ;</li> <li>▪ Etablissement d'une convention avec Kitea Géant ;</li> <li>▪ Reconduction des offres de crédits gratuits avec Ford et Fiat, et mise en place d'une formule spéciale pour les marques Volkswagen et Skoda ;</li> <li>▪ Finalisation de l'accord avec CFAO pour une convention de partenariat sur trois ans ;</li> <li>▪ Sur le plan fiscal, les nouvelles mesures relatives à la TVA sur les produits de cession des véhicules ont contribué à la baisse des ventes à crédit, la LOA avec dépôt avec de garantie n'étant plus compétitive par rapport au crédit bancaire ;</li> <li>▪ Accompagnement du développement du réseau Marjane par la mise en place de desks Wafasalaf sur les nouveaux hypermarchés de Larache et El Jadida ;</li> <li>▪ Sur le plan conformité, Wafasalaf a été l'une des premières sociétés du secteur à faire une déclaration auprès de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) pour se conformer aux exigences réglementaires ;</li> <li>▪ Poursuite de la mise en conformité avec la Loi sur la Protection du Consommateur.</li> </ul>
2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obtention du label RSE délivré par la CGEM ;</li> <li>▪ Formation des conseillers bénévoles de Wafasalaf aux programmes INJAZ AL MAGHRIB et AL JISR ;</li> <li>▪ Lancement du programme Wafasalaf sans tabac sous le parrainage de la fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.</li> </ul>

2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partenariat avec Ford : Appel d'Offre de Ford crédit et mise en place exclusive de la marque Ford Salaf ;</li> <li>▪ Lancement de la campagne Engagement avec l'Organisation de l'Evénement des Partenaires en Février 2015 ;</li> <li>▪ Lancement du cycle du leadership féminin en Mars 2015 ;</li> <li>▪ Sponsoring Gold du salon de l'occasion ;</li> <li>▪ Lancement de la campagne/ Event marque.</li> <li>▪ Déploiement du programme de lutte anti-tabac ;</li> <li>▪ Signature de la convention avec le FME ;</li> <li>▪ Déploiement de la solution OAV.</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Application des dispositions relatives à la Loi de Protection du Consommateur principalement, l'OPC (Offre Préalable de Crédit) et le délai de financement de 7 jours pour le prêt non affecté ;</li> <li>▪ Développement du projet OAV au niveau du réseau ;</li> <li>▪ Déploiement du partenariat Ford-Salaf ;</li> <li>▪ Programme de dynamisation de l'activité Express chez Attijariwafa bank ;</li> <li>▪ Livraison du cadrage du Plan Moyen Terme ;</li> <li>▪ Lancement de l'Observatoire de la consommation des ménages ;</li> <li>▪ Arrêt de la convention de prélèvement à la source CMR ;</li> <li>▪ Signature de l'accord de partenariat avec IKEA ;</li> <li>▪ Renouvellement de la convention de gestion pour compte avec le Crédit Agricole du Maroc pour une période de 3 années.</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réorganisation des entités de Wafasalaf, ciblant à garantir l'adaptabilité et l'agilité qui sont nécessaires et continues pour soutenir le PMT Act4Best 2020.</li> <li>▪ PMT -Act4Best : Réalisations globalement en phase avec les objectifs fixés. Ce plan à moyen terme est articulé autour de cinq axes principaux : Le Capital Client, La Centricité Client, Le management agile, l'innovation, la robotisation et le développement en Afrique.</li> <li>▪ Baptisée « Road Map Day », la journée du 20 Avril 2017 était l'occasion de partager les orientations du plan stratégique de Wafasalaf « Act4Best » à l'horizon 2020, permettant ainsi aux managers de mieux comprendre cette feuille de route qui a pour objectif de viser l'excellence et maintenir le leadership de Wafasalaf</li> <li>▪ E-Occasion : Démarrage du premier partenariat avec une plateforme d'intermédiation de la voiture d'occasion en cours de finalisation,</li> <li>▪ Organisation du Rallye éco-responsable, action qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement sociétal de Wafasalaf, et dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux environnementaux des transports à Casablanca.</li> <li>▪ Signature de la convention avec le Régime Collectif de l'Allocation de Retraites (RCAR) comptant 116 000 pensionnés.</li> </ul>
2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature de la convention Caisse Marocaine de Retraites (CMR) : Démarrage effectif le 01/02/2019 ;</li> <li>▪ Poursuite de la stratégie d'animation du Revolving ;</li> <li>▪ Déploiement généralisé de l'OAV auprès des réseaux de la Grande distribution et de WAFACASH ;</li> <li>▪ Tenue de l'Auto Expo dans sa 11ème édition, avec une participation réussie de Wafasalaf ;</li> <li>▪ Démarrage en avril 2018 du partenariat Auto Nejma Finance (Mercedes) ;</li> <li>▪ Baisse du niveau d'acceptation sur le Crédit classique (64% vs 73%) suite au déploiement de certaines restrictions ;</li> <li>▪ Reprise de l'activité gérée pour le compte du Crédit Agricole du Maroc à travers le déploiement d'un chantier de redynamisation du partenariat ;</li> <li>▪ Partenariat AWB : Distinction en faveur de Wafasalaf en tant que « Meilleur service client » de l'année (par la Qualité Groupe) ;</li> <li>▪ Lancement du paiement des impayés sur internet ;</li> <li>▪ Déploiement d'une nouvelle stratégie d'animation terrain portée par l'outil S@t ;</li> <li>▪ Réorganisation du POLE CREDIT (Nomination d'un adjoint), de la DTR (ligne métier Wafasalaf vs GPC, nouveaux managers,..) et arrêt de l'activité recouvcom ;</li> <li>▪ Déploiement de TAHSIL ;</li> <li>▪ Renouvellement du Label 'Entreprise sans tabac'. Obtention du label Or et publication du Rapport RSE décennal ;</li> <li>▪ Tenue de l'observatoire de consommation : l'observatoire wafasalaf de la consommation a été lancé en Mai 2016. Son objectif est de mesurer 4 indicateurs clés: le pouvoir d'achat, les dépenses, le taux d'équipement et les intentions d'achat. C'est un outil d'éclairage sur les motivations, priorités, comportements et intentions en matière de consommation ;</li> <li>▪ Nouvelle organisation : cette nouvelle organisation est motivée par l'ambition de maintenir une position de faiseur de marché, de soutenir et donner les moyens au PMT, servir les collaborateurs et fructifier leur carrière ;</li> <li>▪ Renforcement de la communication digitale avec le chatbot : pour renforcer sa proximité avec ses</li> </ul>

---

clients, notamment les internautes, Wafasalaf a mis en place un nouveau service online, le chatbot, qui propose des simulations, des conseils et un traitement des demandes de service après-vente. Le chatbot répond 7j/7 et 24h/24 à la demande des clients ;

- Réaménagement des locaux du siège : un réaménagement opéré en mode open space afin d'assurer plus de proximité managériale et offrir un cadre de travail agréable aux collaborateurs ;
- Visa de l'AMMC pour la titrisation de l'encours des crédits fonctionnaires à hauteur de 250 MDH : Dans un but de diversification des instruments de refinancement, Wafasalaf a lancé en Décembre 2018 sa 1ere opération titrisation qui s'inscrit dans un programme de 1 milliard validé par le CS.

Source : Wafasalaf

## II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE

Au 31 décembre 2018, le capital social de Wafasalaf est détenu à 50,9% par Attijariwafa bank et à 49,0% par CACF.

### II.1. PRESENTATION DE ATTIJARIWAFABANK

Attijariwafa bank est un des groupes bancaires et financiers prédominants au Maroc et au Maghreb. Au 31 décembre 2018, le réseau national du groupe atteint un total de 3 494 agences, représentant le réseau le plus dense du Royaume.

Basée au Maroc, Attijariwafa bank est également implantée dans 25 pays, notamment :

- en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye...) et en Europe (France, Allemagne, Pays bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;
- à Dubai, Londres, Riyad et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

- le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;
- le marché du leasing à travers Wafabail ;
- le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;
- les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;
- les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;
- l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'est alliée avec Al Mada dans le métier de l'assurance. Les deux partenaires deviennent ainsi co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Avec 20,2%<sup>5</sup> de part de marché estimée à fin décembre 2018, Wafa Assurance est le leader national du secteur de l'assurance.

### Faits marquants en 2018

- Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.
- Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.
- La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.
- Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.

---

<sup>5</sup> Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance / ACAPS

- La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.
- Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.
- Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).
- Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.
- Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.
- Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.
- Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations.
- Organisation de la 6ème édition du Forum International Afrique Développement, plateforme de mise en relation entre opérateurs clés du continent donnant accès à des opportunités d'affaires à de l'information, et à des services et expertises relatives à l'Afrique.

### Structure de l'actionnariat

Sur les 3 dernières années, l'actionnariat d'Attijariwafa bank a évolué comme suit :

	2016	2017	2018
Al Mada	47,87%	47,87%	46,43%
Compagnies d'assurances	16,36%	16,24%	15,75%
Autres institutionnels	12,90%	12,90%	12,51%
Actionnaires étrangers	5,26%	5,26%	5,11%
Flottant	17,60%	17,72%	20,20%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : Attijariwafa bank

### Principaux agrégats financiers

Les principaux agrégats financiers<sup>6</sup> d'Attijariwafa bank, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Produit net bancaire</b>	19 673	21 645	22 371	10,0%	3,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	8 529	9 496	9 934	11,3%	4,6%
<b>Résultat net</b>	5 653	6 584	6 735	16,5%	2,3%
<b>Résultat net part du groupe</b>	4 757	5 391	5 706	13,3%	5,8%
<b>Fonds propres consolidés</b>	47 411	50 801	50 471	7,2%	-0,6%
<b>Créances sur la clientèle</b>	254 386	266 914	285 425	4,9%	6,9%
<b>Dettes envers la clientèle</b>	286 265	316 210	332 006	10,5%	5,0%
<b>Total bilan</b>	428 766	475 660	509 926	10,9%	7,2%
<b>Return On Equity (ROE) *</b>	<b>13,5%</b>	<b>14,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>1,4 pts</b>	<b>0,5 pts</b>

<sup>6</sup> Il s'agit des comptes consolidés IFRS

<b>Return On Assets (ROA) **</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,1 pts</b>	<b>-0,1 pts</b>
----------------------------------	-------------	-------------	-------------	----------------	-----------------

Source : Attijariwafa bank- Comptes consolidés

\* Résultat net consolidé / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

\*\* Résultat net consolidé / Total bilan

## II.2. PRESENTATION DE CACF

Acteur majeur du crédit à la consommation, Crédit Agricole Consumer Finance (CA CF), filiale spécialisée en crédit à la consommation de Crédit Agricole S.A., propose à ses clients et partenaires des solutions de financement souples, responsables et adaptées à leurs besoins.

Présents dans 17 pays en Europe, ainsi qu'en Chine et au Maroc, CA CF met son savoir-faire et ses expertises au service de la réussite commerciale et de la politique de fidélisation client de ses partenaires bancaires, distributeurs spécialisés, constructeurs automobiles et institutionnels.

Crédit Agricole Consumer Finance distribue une gamme étendue de crédits aux particuliers et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente (automobile et équipement de la maison) et partenariats.

La satisfaction clients est au cœur de la stratégie de CA CF. Le groupe leur donne les moyens de faire des choix éclairés pour réaliser leurs projets. Très attentif à l'équilibre budgétaire de ses clients, CA CF accompagne les plus fragiles par des actions d'éducation financière et de prévention du surendettement.

CA CF innove et investit dans le digital pour apporter à ses clients et partenaires, les meilleures solutions et construire avec eux une nouvelle expérience du crédit, conformément au plan stratégique CA CF 2020 et à l'ambition « 100 % digital + 100 % humain = 100 % CA CF ».

Au 31 décembre 2018, Crédit Agricole Consumer Finance gère plus de 88,5 milliards d'euros d'encours.

Les chiffres clés de CACF au 31 décembre 2018 sont les suivants :

- > 9 millions de clients ;
- 43,3 milliards € de nouveaux crédits ;
- 88,5 milliards € d'encours gérés ;
- 2 204 millions € de produit net bancaire ;
- 9 540 collaborateurs.

Les principaux agrégats financiers<sup>7</sup> de CACF, sur les 3 derniers exercices, se présentent comme suit :

En K€	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Produit net bancaire</b>	2 106 275	2 186 861	2 204 200	3,8%	0,8%
<b>Fonds propres part du groupe</b>	6 423 151	6 794 861	7 299 300	5,8%	7,4%
<b>Résultat net</b>	561 095	701 725	713 400	25,1%	1,7%
<b>Résultat net part du groupe</b>	470 645	583 959	585 800	24,1%	0,3%

Source : CACF

<sup>7</sup> Il s'agit des comptes consolidés IFRS

### II.3. FLUX FINANCIERS ENTRE WAFASALAF ET SES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES<sup>8</sup>

Le tableau suivant présente les principaux flux financiers entre Wafasalaf et ses principaux actionnaires (Groupe Attijariwafa bank (et ses filiales) et CACF) au titre des trois derniers exercices :

En Mdh	2016	2017	2018
<b>Dividendes distribués par Wafasalaf à ses actionnaires</b>	<b>319,71</b>	<b>299,73</b>	<b>299,73</b>
AWB	162,91	152,73	152,73
CACF	156,80	147,00	147,00
<b>Commissions versées par Attijariwafa bank à Wafasalaf au titre de la production gérée</b>	<b>91,11</b>	<b>86,26</b>	<b>84,00</b>
Crédit express	91,11	86,26	84,00
Mizane	-	-	-
Izdihar	-	-	-
<b>Commissions versées par Attijariwafa bank à Wafasalaf au titre des conventions de recouvrement</b>	<b>2,23</b>	<b>4,86</b>	<b>1,76</b>
Recouvrement à l'amiable	1,95	4,63	1,18
Providing	0,28	0,24	0,59
<b>Loyers versés par Wafasalaf à Attijariwafa bank</b>	<b>1,53</b>	<b>1,54</b>	<b>1,54</b>
<b>Loyers versés par Wafasalaf à Wafa Assurance</b>	<b>11,74</b>	<b>12,22</b>	<b>12,17</b>
<b>Loyers versés par Wafasalaf à Wafa Cash</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>
<b>Loyers versés par Wafasalaf à Wafa Immobilier</b>	<b>0,06</b>	<b>0,06</b>	<b>0,06</b>
<b>Encours au 31 décembre des emprunts AWB accordés à Wafasalaf</b>	<b>6 100</b>	<b>6 050</b>	<b>5 280</b>

Source : Wafasalaf

Le niveau de distribution des dividendes est maintenu sur les 3 dernières années avec un léger retrait des commissions perçues par wafasalaf au titre de la prestation de gestion pour compte suite à la révision des conditions de rémunération.

En ce qui concerne la baisse du refinancement, il s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF en raison des conditions favorables sur le marché.

<sup>8</sup> La liste des conventions réglementées est disponible au III

## II.4. FILIALE DE L'EMETTEUR

### Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Themis Courtage
Date de création	Décembre 2009
Siège social	72 Angle rue Boulevard Abdelmoumen et rue RamAllah, Casablanca
Capital social	300 000 Dh
% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf	100%

Source : Themis Courtage

### Activité

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf.

Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- Dommages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

Wafasalaf met à disposition de Themis Courtage des locaux ainsi que des services de fonctions support, contre une redevance mensuelle de 6 000 Dh par mois.

### Organes de gouvernance

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- M. Badr ALIOUA en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- M. Khalid AITBENYAHYA en qualité d'Administrateur ;
- Mme Sahar TAZI en qualité d'Administrateur ;
- Mme Chadia ABABOU en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

### Chiffres-clés

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour les exercices 2016, 2017 et 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Chiffre d'affaires	52 001	59 001	64 935	13,5%	10,1%
Résultat net	35 088	39 817	43 600	13,5%	9,5%
Total bilan	43 121	57 296	57 748	32,9%	0,8%
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	37 000	35 000	39 000	-5,4%	11,4%

Source : Themis Courtage

---

### **III. CONVENTIONS REGLEMENTEES**

#### **III.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2018**

##### **a. Convention d'assistance technique entre wafasalaf et AWB Tunisie**

La présente convention a pour objet principal de définir les modalités de mise à disposition du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil ainsi que de tout autre service relatif au fonctionnement interne d'ATTIJARI BANK convenu entre les Parties, notamment :

- Le développement de 2 grilles de score spécifiques au contexte d'ATTIJARI BANK avec l'ensemble des tests statistiques nécessaires à la validation des grilles finales ;
- Un document reprenant la méthodologie de conception de la fonction score ;
- Un document comprenant la procédure de maintenance et de calibrage du modèle.

##### **b. Convention relative à la mise en place d'un programme d'opérations de titrisation entre wafasalaf et Attijari titrisation.**

Ce mandat a pour objet de confier à Attijari Titrisation les missions d'assistance, de conseil et de réalisation d'un programme de titrisation pour Wafasalaf.

##### **c. Convention d'assistance technique entre WAFASALAF et WAFSA CREDIT ABIDJAN**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil en matière de crédit à la consommation ainsi que de tout autre service jugé nécessaire par les Parties relatif au fonctionnement de WAFSA CREDIT ABIDJAN dans les périmètres d'intervention suivants :

- Stratégie commerciale et de marketing ;
- Processus d'octroi et politique d'acceptation ;
- Processus de recouvrement amiable et judiciaire ;
- Dispositif de contrôle interne ;
- Le pilotage de l'activité.

##### **d. Convention d'assistance technique à la mise en œuvre d'un outil informatique entre WAFASALAF et WAFSA CREDIT ABIDJAN**

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités dans lesquelles le Prestataire s'engage à assurer au Client une Prestation d'assistance technique à la mise en œuvre d'un outil informatique pour le compte de WAFSA CREDIT ABIDJAN.

---

### III.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

#### a. Convention de service pour le recouvrement de créance entre Wafasalaf à Wafa Assurance

##### Entités concernées

Attijariwafa bank, actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafa Assurance.

##### Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances qui lui seront confiés par Wafa Assurance afin d'assurer leur recouvrement à titre amiable. Dans le cadre de cette convention, Wafa Assurance confie à Wafasalaf les missions de :

- Recouvrement des primes d'assurances impayées ;
- Recouvrement des chèques et effets impayés ;
- Localisation de patrimoine et cadrage de débiteurs.

**Date de conclusion :** 1<sup>er</sup> janvier 2016

##### Modalités de rémunérations

Toutes les sommes recouvrées par le mandataire ou réglées directement chez le mandant relatives à des dossiers confiés et non encore restitués, donnent lieu au versement d'honoraires déterminés selon le barème ci-après présenté.

Tranche en dirhams	Taux hors TVA
0 à 5 000 Dhs	16%
5 001 à 10 000 Dhs	13%
10 001 à 25 000 Dhs	12%
25 001 à 50 000 Dhs	11%
50 001 à 100 000 Dhs	10%
100 001 à 500 000 Dhs	7%
500 001 à 1 000 000 Dhs	5%
Au-delà de 1 000 000 Dhs	4%

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** KMAD 717 (H.T.)

**Montant encaissé au cours de l'exercice :** Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice.

## **b. Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et Attijariwafa bank**

### **Entités concernées**

Attijariwafa bank, en tant qu'actionnaire dans la société Wafasalaf.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention a pour objet de définir les nouvelles modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion pour le compte d'Attijariwafa bank, concernant les produits « Crédit Express », « Izdihar » et « Mizane ».

Elle comprend la détermination des composantes de la rémunération, les modalités de calcul de l'ensemble des composantes, les objectifs fixés au titre de ces composantes et des exemples de calcul de la rémunération.

**Date de conclusion :** 30 Décembre 2015

### **Modalités de rémunérations**

La rémunération est composée d'un coût de gestion et d'une rémunération de la performance :

1. Le coût de gestion facturé avec une marge de 25%.
2. La rémunération de la performance de Wafasalaf couvre les domaines suivants :
  - Performance commerciale : elle est formalisée par un Taux de Réalisation de l'Objectif de production commerciale [TRO] ;
  - Performance du risque : correspond à la maîtrise du coût du risque, matérialisée par la variation du coût du risque réalisé par rapport au coût du risque cible.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** KMAD 83.997 (H.T.)

**Montant encaissé au cours de l'exercice :** KMAD 99.966 (T.T.C)

## **c. Convention de recouvrement conclue entre Wafasalaf et Wafabail**

### **Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun dans les deux sociétés Wafasalaf et Wafabail.

### **Nature et objet de la convention**

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par la société Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

**Date de conclusion :** 30 Septembre 2014

### **Modalités de rémunérations**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Wafabail une rémunération en fonction de la nature de la mission, et ce, conformément au tableau ci-après:

	<b>Palier d'impayé DH</b>	<b>Taux HT</b>
<b>Commission sur recouvrement effectif</b>	< = 40.000	4.5%
	> 40.000	3.5%

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Aucun produit n'a été constaté au titre de l'exercice

**Montant encaissé au titre de l'exercice :** Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice

---

**d. Convention de recouvrement à l'amiable des créances liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

La présente convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf, des dossiers des créances.

Wafasalaf s'engage à ne pas assigner les clients débiteurs de la banque en justice et à limiter son intervention à des actions de recouvrement telles que :

- Envoi de courriers de relance interne ;
- Envoi des SMS ;
- Relance téléphonique ;
- Visite aux domiciles des clients ;
- Opération de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avèreraient erronées ou incomplètes.

**Date de conclusion :** 1<sup>er</sup> Octobre 2013

**Modalités de rémunérations**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission et selon le barème ci-dessous :

**Pour opération action spéciale**

Désignation	Honoraire HT
Recouvrement amiable des créances < 10 000 DH	13% des montants recouvrés

**Pour opération contentieux de masse**

Montant initial	Honoraires HT
0 à 50 000 Dh	8% des montants recouvrés
50 001 à 100 000 Dh	5% des montants recouvrés

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** KMAD 587 (H.T)

**Montant encaissé au titre de l'exercice :** KMAD 1.135 (T.T.C)

**e. Convention de partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank**

**Entités et personnes intéressées**

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf

**Nature et objet de la convention**

Cette convention « Providing » a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par Attijariwafa Bank afin de rechercher les débiteurs et leurs éventuels coobligés, identifier leur patrimoine et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à la banque.

Wafasalaf peut également, sous réserve de l'autorisation d'Attijariwafa Bank, déclencher les procédures judiciaires.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- Recherche d'adresses des débiteurs ;
- Recherche de patrimoines ;
- Prise en charge du recouvrement à l'amiable ;
- Prise en charge du recouvrement judiciaire ;
- Information d'Attijariwafa Bank sur l'avancement des dossiers confiés.

**Date de conclusion** : la convention a été conclue le 06 Janvier 2011, avec modification du barème tarifaire le 13 Février 2014.

**Modalités de rémunération**

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission.

- **Localisation**

	Casablanca	Hors Casablanca
<b>Localisation de l'adresse</b>	300 Dhs	500 Dhs
<b>Localisation du patrimoine</b>	500 Dhs	700 Dhs

- **Recouvrement des créances en souffrance**

- **Action amiable**

Montant initial	Ancienneté créance	Taux
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	< 1 an	11%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	< 1 an	8%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	< 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	< 1 an	5%
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	> 1 an	13%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	> 1 an	11%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	> 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	> 1 an	5%

- **Action crédit Amortissable**

Montant initial	Taux	Nombre d'impayés
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	6%	<3 IMPA
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	7,5%	>3 IMPA

- **Recouvrement judiciaire des créances**

<b>Honoraires forfaitaires</b>	1 000 Dhs par dossier
<b>Frais de justice</b>	Sur justificatif

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice** : KMAD 1.175 (H.T)

**Montant encaissé au titre de l'exercice** : KMAD 779 (T.T.C)

**f. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa bank**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank, société mère de la société Wafasalaf

**Nature et objet de la convention**

Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa bank et Wafasalaf

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2018	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Agence Mohamed V	1 Avenue Hassan II, Casablanca	01/11/1990	198 000	198 000	Le 1 <sup>er</sup> du mois
Agence MAANI	163 Avenue Hassan II, Casablanca	01/06/1993	503 844	503 844	
Agence Marrakech 2	Marrakech	01/06/2004	48 000	48 000	
Agence Kenitra 2	1 rue Haj Omar Riffi, Kénitra	01/12/2008	145 200	145 200	
Agence Tetouan	Angle Bv Al Ourouba et Yacoub El Mansour	29/06/2006	58 080	58 080	
Agence Rabat Ryad	Rabat	01/02/2007	399 300	399 300	
Agence Safi	5, rue de la Marne, Safi	07/09/2009	39 600	39 600	
Agence Laayoune	Bv Chahid Bouchray, place Dcheira	20/11/2011	145 200	145 200	
<b>Total</b>			<b>1 537 224</b>	<b>1 537 224</b>	

**g. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafa Assurance**

**Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf.

**Nature et objet de la convention**

Il s'agit des contrats de location conclus entre Wafa Assurance et Wafasalaf pour la location d'un ensemble de locaux, à usage de bureaux :

Agence	Localisation	Date de conclusion	Loyers TTC facturés en 2018	Montants décaissés	Délai de paiement
Siège	72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen	13/09/2010	14 426 478	14 426 478	Avant le 10 de chaque mois
Agence Tanger TFZ	Zone franche de Tanger	21/06/2013	170 360	170 360	Avant le 10 de chaque mois

---

#### **h. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash**

##### **Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf

##### **Nature et objet de la convention**

Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

<b>Local</b>	<b>Localisation</b>	<b>Date de conclusion</b>	<b>Loyers HT facturés en 2018</b>	<b>Montants HT décaissés</b>	<b>Délai de paiement</b>
Agence Nador	90 boulevard Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700	Le 1 <sup>er</sup> du mois

#### **i. Convention de location d'un local entre Wafasalaf et Wafa Immobilier**

##### **Entités concernées**

Attijariwafa bank est actionnaire commun de Wafa Immobilier et Wafasalaf

##### **Nature et objet de la convention**

Il s'agit d'un contrat de bail pour une location à Larache.

**Date de conclusion :** 1<sup>er</sup> août 2010

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** KMAD 60 (H.T)

**Montant encaissé au cours de l'exercice :** Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice.

---

## **IV. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION**

### **IV.1. DISPOSITIONS LEGALES**

#### **IV.1.1 Cadre réglementaire**

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire régi par le Dahir n°1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et assimilés (dite « loi bancaire »). Cette loi vient abroger et remplacer la loi n°34-03 du 14 février 2006. Demeurent cependant en vigueur tous les textes réglementaires pris en application de la loi n°34-03 pour toutes les dispositions non contraires aux dispositions de la loi n°103-12 jusqu'à leur remplacement conformément aux dispositions de cette dernière.

La loi considère comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quelque soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui exercent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités détaillées ci-après :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les établissements de crédit comprennent deux catégories, les banques et les sociétés de financement pouvant être classées par Bank Al-Maghrib en sous catégories, en fonction notamment des opérations qu'elles sont autorisées à effectuer et de leur taille.

Les modalités d'application de la loi sont fixées, pour chaque catégorie ou sous-catégorie d'établissement de crédit, par les circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit.

#### **Nouvelles mesures de la loi bancaire**

L'une des principales mesures de la loi bancaire n° 103-12 publiée en janvier 2015 au Bulletin Officiel consiste à instaurer un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives. Les principaux axes couverts par ces dispositions portent sur :

- Les principes de base, la définition des concepts et des formules de contrats ;
- Le champ d'application et les activités autorisées ;
- La supervision des banques participatives par Bank Al-Maghrib ;
- La protection de la clientèle.

La loi bancaire confie par ailleurs de nouvelles attributions au Comité des établissements de crédit, concernant l'octroi et le retrait d'agrément des associations de microcrédit et des banques offshore ainsi que l'activité des banques participatives et des établissements de paiement.

D'autre part, la loi a introduit un renforcement de la réglementation prudentielle concernant les prises de participation, la gouvernance bancaire et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Enfin, la loi bancaire prévoit l'institution d'un comité de coordination et de surveillance des risques systémiques, chargé d'assurer la surveillance macroprudentielle du secteur financier en analysant les risques pesant sur la stabilité du système financier et en proposant les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques.

---

## **Nouvelles circulaires**

Courant 2016, Bank Al-Maghrib a émis des circulaires qui sont venues compléter et modifier la loi bancaire :

- Circulaire modifiant et complétant la circulaire 14G2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit (N°1/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit (N°2/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit (N°3/W/16, le 10/06/2016) ;
- Directive fixant les règles minimales à observer par les établissements de crédit pour réaliser les tests d'intrusion des systèmes d'information (N°3/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de publication des états de synthèse et des états financiers par les établissements de crédit (N°4/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit (N°5/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux établissements de paiement (N°6/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités d'exercice des services de paiement (N°7/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit et fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 30 de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (N°8/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de fonctionnement du dispositif de médiation bancaire (N°9/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de traitement des réclamations de la clientèle des établissements de crédit (N°10/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de prises de participations par les établissements de crédit dans des entreprises existantes ou en création (N°11/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux caractéristique technique des produits Mourabaha, Ijara et Moucharaka (N°12/W/16, le 16/01/2016) ;
- Circulaire relative aux dépôts d'investissement (N°13/W/16, le 16/01/2016) : Conditions et moyens de réception et d'utilisation des dépôts d'investissement par les différents types d'institutions financières ainsi que les assurances ;
- Circulaire relative aux opérations participatives (N°14/W/16, le 16/01/2016) : Conditions d'exercice des activités et opérations participatives par les banques ;
- Circulaire fixant les conventions types précisant les clauses minimales du compte à vue, à terme, et de compte titres (N°15/W/16, le 18/07/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions et aux modalités de fonctionnement de la fonction de conformité aux avis Conseil Supérieur des Oulémas (N°16/W/16, le 18/07/2016).

---

## 2017 :

Courant 2017, Bank Al-Maghrib ainsi que la DGI ont émis des circulaires qui sont venues compléter et modifier la loi bancaire :

- Circulaire n°1/W/17 du 27 janvier 2017 relative aux spécificités techniques des produits Ijara, Mourabaha, Moucharaka, Moudaraba, Salam, ainsi que les modalités de leur présentation à la clientèle ;
- Circulaire n°2/W/17 du 27 janvier 2017 relative aux conditions et modalités de réception des dépôts d'investissement de la part des banques participatives et des établissements de crédit et assimilés ;
- Circulaire n°3/W/17 du 27 janvier 2017 fixant les conditions et les modalités d'exercice par les banques des activités et opérations de banque participative ;
- Circulaire n° 4/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux conditions et aux modalités d'élaboration et de présentation du plan dit « plan de redressement de crise interne » par les établissements de crédit ;
- Circulaire n° 5/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit ;
- Note circulaire de la DGI n°5/2017 du 3 février 2017 relative à certains aspects fiscaux afférents aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 6/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux modalités d'approbation de la désignation des commissaires aux comptes par les établissements de crédit ;
- Circulaire n° 7/W/2017 du Wali de Bank Al-Maghrib du 24 juillet 2017 relative aux modalités d'exercice de la mission des commissaires aux comptes des établissements de crédit.

## 2018

- Circulaire n° 3/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux conditions spécifiques d'application aux associations de micro-crédit de certaines dispositions de la loi bancaire n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n° 4/W/2018 du 27 juillet 2018 fixant les conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise œuvre des dispositifs de contrôle interne ;
- Circulaire n° 5/W/2018 du 27 juillet 2018 fixant les conditions et modalités de fonctionnement du comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques ;
- Circulaire n° 6/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux conditions de versement des cotisations au fond collectif de garantie des dépôts ;
- Circulaire n°7/W/2018 du 27 juillet 2018 relative aux modalités de gestion des ressources du Fonds collectif de garantie des dépôts des établissements de crédit par la société gestionnaire des fonds de garantie des dépôts et ses interventions.

### a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement se détaillent comme suit :

- les sociétés de financement sont soumises à l'agrément du wali de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;
- les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le wali de Bank Al-Maghrib ;

- 
- les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;
  - les sociétés de financement ayant leur siège social au Maroc ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe ou de coopérative à capital variable, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier ;
  - selon l'Article 2 de la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° N°8/W/16 du 10 juin 2016, tout établissement de crédit agréé en qualité de société de financement doit justifier à son bilan d'un capital effectivement libéré ou d'une dotation totalement versée d'un montant minimum de :
    - ✓ 50 000 000 Dh (cinquante millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit immobilier ou les opérations de crédit-bail ou les opérations de crédit à la consommation ou les opérations de crédit autres que celles visées par l'article 2 de la circulaire n° 20/G/2006 de Bank Al-Maghrib ;
    - ✓ 40 000 000 Dh (quarante millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement autres que le cautionnement mutuel ;
    - ✓ 30 000 000 Dh (trente millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations d'affacturage ;
    - ✓ 10 000 000 Dh (dix millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement et leur gestion ;
    - ✓ 1 000 000 Dh (un million de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement mutuel.
  - les sociétés de financement ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à un an ;
  - par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

## b. Contrôle

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Bank Al-Maghrib est notamment habilité à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

## c. Les autorités de contrôle

### **Bank Al-Maghrib**

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par le dahir n°1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii 1436 portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif

---

visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Bank Al-Maghrib est chargée de vérifier l'adéquation de l'organisation administrative et comptable et du système de contrôle interne des établissements de crédit, et de veiller à la qualité de leur situation financière.

### **Le Ministère des Finances**

Le Ministère des Finances joue un rôle de tutelle dans le cadre du contrôle des établissements de crédit. En l'occurrence, la loi bancaire n° 103-12 prévoit que « le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, après avis du comité des établissements de crédit, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les taux maximum des intérêts conventionnels et les taux d'intérêt pouvant être appliqués à l'épargne et les conditions de distribution de crédits par le biais de conventions avec les établissements concernés ».

#### **d. Autres organismes**

### **Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)**

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agrément, conditions de prises de participation, etc. Le comité mène toutes études portant sur l'activité des établissements de crédit et notamment sur leurs rapports avec la clientèle et sur l'information du public.

Le CEC est présidé par le wali de Bank Al-Maghrib et regroupe les représentants du Ministère chargé des finances (dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures), les représentants de l'association professionnelle visée à l'article 32 de la loi n°103-12, le président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF), le président de l'association professionnelle des établissements de paiement, et le président de la Fédération nationale des associations de micro-crédit.

### **Le Conseil National du Crédit et de l'Epargne**

Le rôle du CNCE est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit et des organismes assimilés. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

### **L'Association Professionnelle des Sociétés de Financement**

L'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) a été instituée par la loi du 6 juillet 1993 régissant l'activité et le contrôle des établissements de crédit et a été confirmée par la loi du

---

14 février 2006 puis par celle du 24 décembre 2014 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement, qui sont considérées, au sens des lois précitées, comme des établissements de crédit au même titre que les banques.

Les sociétés de financement exercent, selon agrément délivré par Bank Al-Maghrib plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

Il en va sans dire que l'agrément de WAFASALAF en tant que société de financement est donné par le Wali de Bank Al Maghrib au sens de la loi bancaire. Cette décision a fait l'objet d'un arrêté du MEF portant l'agrément de BAM publié au Bulletin Officiel.

#### e. Les commissaires aux comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. L'AMMC peut faire toute observaion, selon l'article 28 de loi 43-12. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du wali de Bank Al-Maghrib Circulaire n°6-W-17, après avis du comité des établissements de crédit.

Par dérogation aux dispositions susmentionnées et à celles de l'article 159 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total du bilan est inférieur à 1,5 milliard de dirhams, selon le Dahir n° 1-14-193 portant promulgation de la loi n°43-12 relatives aux établissements de crédit et organismes assimilés (article 99).

Afin d'encadrer les missions de commissariat aux comptes au sein des établissements de crédit, Bank Al-Maghrib a publié en date du 30 novembre 2006 une circulaire relative aux modalités d'approbation des commissaires aux comptes des établissements de crédit et aux modalités de communication des rapports qu'ils établissent (circulaire n°21/G/2006) ainsi qu'une lettre circulaire relative aux termes de référence de la mission des commissaires aux comptes au sein des établissements de crédit.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

- de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes ;
- de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 71, 76 et 77 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, la Circulaire n°7/W/2017 stipule que le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib et à l'AMMC (article 27 de la loi 43-12), tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constitue une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

- à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;

- 
- à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;
  - à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tous éclaircissements et explications à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

#### **f. Règles de gestion**

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ ou future de la contrepartie. Les crédits par décaissement, y compris le crédit bail, les engagements par signature donnés (cautions, avals) sont considérés comme des créances en souffrance quand ils présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et / ou future de la contrepartie.

En vertu de la loi bancaire n° 103-12 promulguée par dahir le 24 décembre 2014, les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, certains ratios prudentiels fixés par circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les principales règles prudentielles sont les suivantes :

- i. un coefficient de liquidité (applicable aux banques) fixé à 100%, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- ii. un coefficient de solvabilité au titre du risque de crédit fixé à un minimum de 12%, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres des établissements de crédits et, d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iii. un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iv. un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Les fonds propres et les fonds propres de base définis par les dispositions de la circulaire n° 7/G/2010 relative aux fonds propres des établissements de crédit, représentent le numérateur retenu pour le calcul des coefficients décrits aux points (ii) et (iii) ci-dessus. Les établissements de crédit sont tenus de respecter les exigences visées à ces deux paragraphes depuis le 30 juin 2013.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003. Les règles de provisionnement sont les suivantes :

- Les créances prédouteuses sont provisionnées à 20% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 90 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 90 jours après leur terme.

- Les créances douteuses sont provisionnées à 50% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 180 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 180 jours après leur terme.
- Les créances compromises sont provisionnées à 100% et comprennent :
  - Les crédits amortissables, dont une échéance n'est pas réglée 360 jours après son terme ;
  - Les loyers des biens donnés en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 360 jours après leur terme.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et de les transmettre à Bank Al-Maghrib. En outre, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonces légales, conformément à la circulaire N°4/W/16 du 10/06/2016 relative aux conditions de publication des états de synthèse et des états financiers par les établissements de crédit. Par ailleurs, les sociétés de financement sont également tenues de diffuser leurs comptes sur le site internet.

### Protection de la clientèle

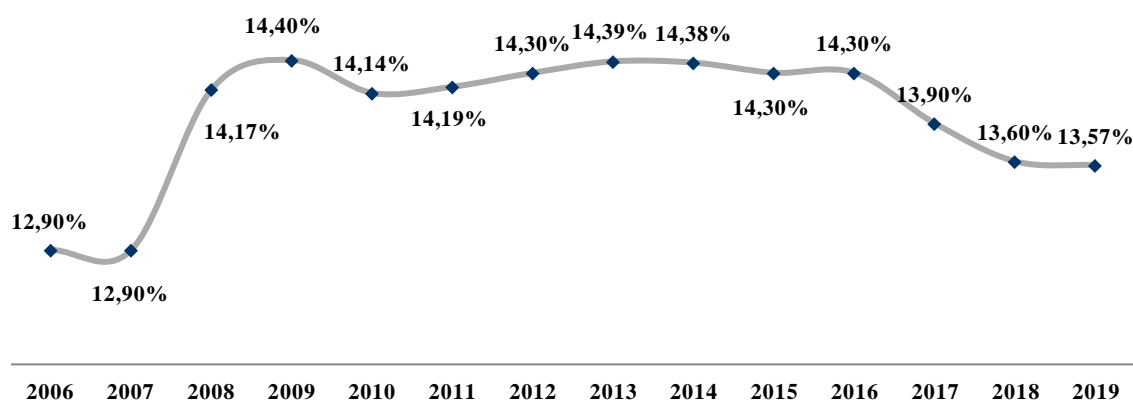
Les autorités monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1<sup>er</sup> avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure. Concrètement, il s'agit du taux qui plafonne les taux de sortie des banques et des sociétés de financement.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier. Le TMIC en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 a été fixé par Bank Al-Maghrib à 13,57%.

Le TMIC est calculé sur la base du Taux d'intérêt moyen pondéré (TMP) pratiqué par les établissements de crédit sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre 2006 et 2019 :

**Evolution du TMIC entre 2006 et 2019**



Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres des sociétés et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

Par ailleurs, en 2015, la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur (Bulletin officiel n° 6400 du 1er octobre 2015) a visé les points suivants :

- Fixation des caractéristiques et les mentions du bordereau-réponse aux modifications proposées par le prêteur lors du renouvellement du contrat de crédit
- Fixation des modèles types des offres préalables de crédit et leurs formulaires détachables de rétractation ;
- Fixation du taux maximum des intérêts de retard applicable aux sommes restant dues en cas de défaillance de l'emprunteur ;
- Fixation de la méthode de calcul de la valeur actualisée des loyers non encore échus ;
- Fixation du montant maximum de la valeur des frais d'étude du dossier retenus ou demandés par le prêteur en cas du crédit immobilier ;
- Fixation du montant de l'indemnité exigée au titre des intérêts non encore échus en cas de remboursement par anticipation du crédit immobilier.

### **Fonds collectif de garantie des dépôts**

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du Fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux est fixé à 0,20% des dépôts et autres fonds remboursables collectés.

Ce Fonds est destiné à :

- indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;
- consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

### **Traitement des difficultés**

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de la loi n°15-95 formant Code de commerce. Les procédures de traitement des difficultés de ces sociétés sont initiées et supervisées par Bank Al-Maghrib en vertu des dispositions du chapitre II du titre VI de la loi bancaire n°103-12.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le Code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du wali de Bank Al-Maghrib.

---

## IV.2. PANORAMA DU SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

### IV.2.1 Aperçu général

L'activité du crédit à la consommation a débuté au Maroc à la fin des années 30. Ce secteur se caractérise actuellement par une concurrence accrue, qui s'est traduite notamment, ces dernières années, par un mouvement de concentration. En effet, le nombre des sociétés du secteur n'a cessé de reculer depuis quelques années, s'établissant à 15 sociétés en 2018 vs 36 sociétés en 1996. Cette évolution s'explique par le mouvement de restructuration et d'assainissement qu'ont connu les sociétés du secteur suite à la baisse du taux maximum des intérêts conventionnels ainsi que par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel pour une meilleure protection de la clientèle.

Le crédit à la consommation constitue une composante importante de l'endettement des ménages marocains. En effet, le changement des modes de consommation, l'évolution des coûts de la vie, la tendance baissière des taux, la dynamisation et l'ajustement de l'offre des sociétés de crédit à la consommation sont autant de facteurs qui favorisent cette évolution. Le crédit à la consommation constitue ainsi un levier fondamental pour le développement de la consommation et recèle des potentialités importantes.

Cette situation est notamment attribuable aux procédures instituées, pour le traitement de leurs demandes de prêts, par la convention conclue en octobre 1999 entre la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

### IV.2.2 Principaux intervenants du crédit à la consommation



Les banques et les sociétés de financement sont les deux grands opérateurs de cette activité.





Les banques ont toujours été présentes sur ce segment d'activité, mais jusqu'au début des années 90, elles réservaient généralement leurs crédits à leur propre clientèle. Depuis, les banques réinvestissent le secteur en élargissant leur clientèle.

Le secteur comporte trois catégories principales de sociétés de financement :

- les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;
- les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires, neufs ou d'occasion ;
- les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent les biens de consommation courante (électroménager, cyclomoteur, audio vidéo, etc.).

En 2018, le secteur du crédit à la consommation compte 12 sociétés contre 36 en 1996. Les principaux intervenants se présentent comme suit :

 <p>وفا سلف Wafasalaf</p>	<p><b>Wafasalaf</b> fait partie du groupe Attijariwafa bank. Elle a été créée en 1986 par Wafabank et par Sofinco, filiale de crédit à la consommation du groupe français Crédit Agricole S.A. Elle a fusionné avec Crédor en 2004.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, crédit revolving.</p>
 <p>إسكودوم EQDOM</p>	<p><b>Eqdom</b> a été créée en 1974 par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôts et de Gestion. Elle est introduite en Bourse en 1978. En 2002, le Groupe Société Générale en devient l'actionnaire de référence.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, crédit mariage.</p>

	<p><b>Vivalis Salaf</b> a été créée en 1989 et est détenue à hauteur de 61% par la Banque Centrale Populaire et à 26% par les Banques Populaires Régionales.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel (salariés et retraités), regroupement de crédit.</p>
	<p>Créée en 1963 sous le nom de SOVAC, <b>SOFAC Crédit</b> a été introduite en Bourse en 1973. En 1999, la CDG en devient l'actionnaire principal. Le 30 décembre 2011, le CIH procède à l'acquisition des participations de la CDG dans SOFAC Crédit à hauteur de 46,21%. En 2013, la valeur SOFAC est radiée de la cote suite à une procédure d'offre publique de retrait initiée par le CIH Bank.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel.</p>
	<p>Créée en 1997, <b>Salafin</b> est filiale de la BMCE Bank à hauteur de 60,79% et compte dans son tour de table Saham Assurance (13,9%) et RCAR (4,15%) à fin 2018.</p> <p>Le 31 décembre 2018, l'opération de fusion-absorption de la société TASILIF par la société SALAFIN a été conclue, réalisée et entérinée par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile (classique, LOA et Mourabaha), prêts personnels (crédit personnel et hypothécaire), crédit revolving.</p>
	<p>Créée en 1954, <b>AXA crédit</b> a été introduite en Bourse en 1975 puis radiée. Aujourd'hui, l'actionnaire principal de la société est AXA Assurances Maroc, à hauteur de 62,16%.</p> <p><b>Produits commercialisés :</b> crédit automobile, crédit voyage, crédit personnel, crédit études, crédit équipement, crédit équilibre, crédit travaux.</p>

Source : APSF, Bourse de Casablanca, sites Internet et comptes annuels

### IV.2.3 Catégorie de produits

#### a. Produits classiques

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation peuvent être répartis selon les catégories suivantes :

- **le prêt affecté** est un crédit à la consommation affecté au financement d'un bien ou produit ou d'une prestation de services déterminée. Dans la pratique, il s'agit d'un prêt dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou d'un service. Il concerne l'automobile et les biens d'équipement domestique ;
- **le prêt non affecté** consiste en l'octroi par la société de crédit au demandeur de crédit d'une somme d'argent que ce dernier peut utiliser à sa guise. Il prend la forme d'un prêt personnel ou d'un prêt revolving ;
- **le crédit renouvelable** ou revolving offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires ;
- **la Location avec Option d'Achat (LOA)** est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur une jouissance du bien sans en être le propriétaire tout en lui offrant la possibilité de l'acquies en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquies des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

---

## b. Produits alternatifs : produits islamiques

La nouvelle loi bancaire n°103-12 promulguée en date du 24 décembre 2014 introduit la notion de banques participatives, habilitées à exercer les opérations commerciales, financières et d'investissement après avis conforme du Conseil supérieur des Oulémas conformément aux dispositions de la loi susmentionnée. Cette dernière définit notamment plusieurs produits de financement alternatifs :

- « Mourabaha » : tout contrat par lequel une banque participative vend à son client un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque à son coût d'acquisition augmenté d'une marge bénéficiaire, convenus d'avance ;
- « Ijara » : tout contrat selon lequel une banque participative met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi ;
- « Moucharaka » : tout contrat ayant pour objet la participation, d'une banque participative, à un projet, en vue de réaliser un profit. Les parties supportent les pertes à hauteur de leur participation et partagent les profits selon un pourcentage prédéterminé ;
- « Moudaraba » : tout contrat mettant en relation une ou plusieurs banques participatives (« Rab el Mal ») qui fournissent le capital en numéraire et/ou en nature et un ou plusieurs entrepreneurs (« Moudarib ») qui fournissent leur travail en vue de réaliser un projet. La responsabilité de la gestion du projet incombe entièrement au(x) entrepreneur(s). Les bénéfices réalisés sont partagés selon une répartition convenue entre les parties et les pertes sont supportées exclusivement par Rab el Mal, sauf en cas de négligence, de mauvaise gestion, de fraude ou de violation des stipulations au contrat par le Moudarib ;
- « Salam » : tout contrat en vertu duquel l'une des parties, banque participative ou client, verse d'avance le prix intégral d'une marchandise dont les caractéristiques sont définies au contrat, à l'autre partie qui s'engage à livrer une quantité déterminée de ladite marchandise dans un délai convenu ;
- « Istisna'a » : tout contrat d'acquisition de choses nécessitant une fabrication ou une transformation en vertu duquel l'une des deux parties, banque participative ou client, s'engage à livrer la chose, avec des caractéristiques définies et convenues, fabriquée ou transformée, à partir des matières dont il est propriétaire, en contrepartie d'un prix fixe dont le paiement s'effectue par l'autre partie (« moustasni' ») selon les modalités convenues.

Les sociétés de financement peuvent exercer à titre exclusif certaines des opérations définies ci-dessus, sous réserve de leur agrément par le wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces sociétés ne peuvent exercer, parmi ces opérations, que celles prévues dans leurs décisions d'agrément et, le cas échéant, celles prévues par les textes législatifs et réglementaires les régissant.

## c. Réseaux de distribution

Il existe différents circuits de distribution du secteur du crédit à la consommation :

- les agences appartenant à la société ;
- le réseau bancaire du groupe d'appartenance ;
- les revendeurs (il s'agit des commerçants conventionnés pouvant servir d'intermédiaires entre les clients et les sociétés de crédit à la consommation) ;
- les correspondants : il s'agit des entités indépendantes commercialisant les produits du crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariat ;
- la grande distribution : il s'agit d'une présence directe des sociétés de crédit à la consommation au sein des grandes surfaces.

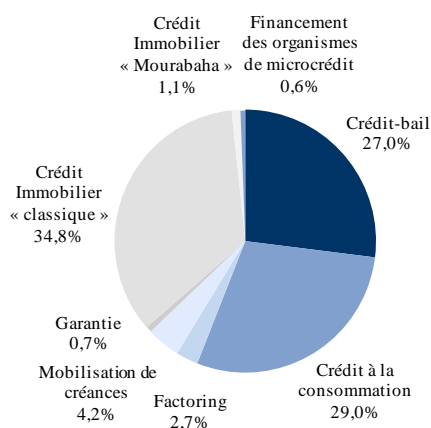
#### IV.2.4 Concours des sociétés de financement à l'économie nationale<sup>9</sup>

Les concours des sociétés de financement à l'économie se sont établis à fin 2017 à 168,3 milliards de dirhams, en progression de 8,2 milliards de dirhams, soit près de 5,1% d'augmentation par rapport à fin 2016. Ces concours se répartissent comme suit en 2017 :

- crédit-bail : 45,4 Mrds dh (en hausse de 2,3 Mrds dh par rapport à 2016, soit +5,2% d'évolution annuelle) ;
- crédit à la consommation : 48,7 Mrds dh (en progression de 3,2 Mrds dh par rapport à 2016, soit 7,0% d'évolution annuelle) ;
- factoring : 4,6 Mrds dh (en baisse de 248 Mdh dh par rapport à 2016, soit -5,1% d'évolution annuelle) ;
- mobilisation de créances : 7,0 Mrds dh (en baisse de 400 Mdh par rapport à 2016, soit -5,0% d'évolution annuelle) ;
- garantie : 1,2 Mrds dh (en baisse de 121 Mdh par rapport à 2016, soit -9,3% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « classique » : 58,5 Mrds dh (en augmentation de 3,1 Mrds dh par rapport à 2016, soit +5,7% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « Mourabaha » : 1,8 Mrds dh (en progression de 211 Mdh par rapport à 2016, soit +13,5% d'évolution annuelle) ;
- financement des organismes de microcrédit : 1,0 Mrds dh (en hausse de 212 Mdh par rapport à 2016, soit +24,5% d'évolution annuelle).

La structure de l'encours des sociétés de financement, au titre de l'exercice 2017, se présente comme suit :

##### Encours des sociétés de financement par métier (2017)



Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement

L'encours des crédits alloués par les sociétés de crédit à la consommation représente une part significative de l'encours global des sociétés de financement avec 29,0% en 2017, juste derrière le crédit immobilier classique qui représente pour sa part 34,8% de l'encours global.

<sup>9</sup> Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement

---

Au titre de l'exercice 2017, l'encours brut des crédits à la consommation s'est établi à 48,7 milliards de dirhams, et se répartit comme suit :

- crédit automobile (26,3 milliards de dirhams, en hausse de 15,5% par rapport à 2016) ;
- crédit d'équipement domestique et autres crédits (395 millions de dirhams, en hausse de 12,2% par rapport à 2016) ;
- prêt personnel (21,8 milliards de dirhams, en baisse de 1,7% par rapport à 2016) ;
- crédit revolving (158 millions de dirhams, en hausse de 5,3% par rapport à 2016).

## IV.2.5 Performances du secteur du crédit à la consommation

### a. Les encours

L'évolution des encours bruts des sociétés de crédit à la consommation, sur les 3 derniers exercices, se détaille comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Crédits affectés</b>	<b>24 089</b>	<b>28 041</b>	<b>31 798</b>	<b>16,4%</b>	<b>13,4%</b>
Véhicules	23 611	27 535	31 245	16,6%	13,5%
Crédit classique	8 894	9 947	11 095	11,8%	11,5%
LOA	14 692	17 584	20 149	19,7%	14,6%
Mourabaha	26	4	1	-83,7%	-68,9%
Equipement domestique	456	506	553	10,9%	9,4%
Autres	22			-100,0%	Ns
<b>Crédits non affectés</b>	<b>26 016</b>	<b>25 941</b>	<b>26 320</b>	<b>-0,3%</b>	<b>1,5%</b>
Prêt Personnel	25 779	25 706	25 994	-0,3%	1,1%
Revolving	238	236	326	-0,9%	38,3%
<b>Total</b>	<b>50 106</b>	<b>53 982</b>	<b>58 118</b>	<b>7,7%</b>	<b>7,7%</b>
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	<i>48,1%</i>	<i>51,9%</i>	<i>54,7%</i>	<i>3,9 pts</i>	<i>2,8 pts</i>
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	<i>51,9%</i>	<i>48,1%</i>	<i>45,3%</i>	<i>-3,9 pts</i>	<i>-2,8 pts</i>

Source : APSF

### Revue analytique 2016 - 2017 :

En 2017, les encours bruts des crédits à la consommation s'affichent à plus de 53,9 milliards de dirhams, dont 25,9 milliards de dirhams de crédits non affectés. Ces derniers comprennent essentiellement des Prêts Personnels (99,0%), le reliquat étant représenté par les crédits Revolving. En 2017, les encours de crédits non affectés affichent un repli de -0,3% dû essentiellement à la légère baisse du Prêt Personnel (-0,3% par rapport à 2016).

Cette baisse s'explique principalement par la concurrence des banques aux sociétés de crédit à la consommation combinée à l'application de la loi relative à la protection des consommateurs et à l'arrêt de la convention de prélèvement à la source avec CMR.

Pour leur part, les crédits affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (98,2%) et à l'équipement des ménages (1,8%). Au titre de l'exercice 2017, les crédits affectés s'affichent à 28 041 Mdh, en progression de 16,4% par rapport à l'exercice antérieur.

### Revue analytique 2017 - 2018 :

En 2018, les encours bruts des crédits à la consommation s'élèvent à 58,1 milliards de dirhams, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 7,7% entre 2016 et 2018.

Les crédits non affectés représentent 26,3 milliards de dirhams. Ces derniers comprennent essentiellement des Prêts Personnels (98,8%), le reliquat étant représenté par les crédits Revolving. En 2018, les encours de crédits non affectés affichent une hausse de 1,5% dû essentiellement à la hausse du Prêt Personnel (1,1% par rapport à 2017).

Le marché du prêt personnel en 2018 a connu une augmentation de 1,1% par rapport à 2017, en raison de la performance significative des deux acteurs à savoir VIVALIS et SOFAC qui réalisent respectivement une progression de 4,9% et 1,7%.

Pour leur part, les crédits affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (98,3%) et à l'équipement des ménages (1,7%). Au titre de l'exercice 2018, les crédits affectés s'élèvent à 31,8 milliards de dirhams, en hausse de 13,4% par rapport à l'exercice antérieur.

La croissance du crédit automobile en 2018 est de 13,5% par rapport à 2017 sous l'effet de l'augmentation des ventes des véhicules neufs au Maroc de 5,2% en raison des offres promotionnelles pendant la période AUTO Expo des marques.

Par ailleurs, l'encours de la LOA à fin 2018 s'établit à 19 759 Mdhs soit une augmentation de +14,8% par rapport à 2017 en raison des offres promotionnelles pendant la période AUTO Expo

L'évolution des encours sains du secteur sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
WAFASALAF	12 995	14 241	15 149	9,6%	6,4%
EQDOM	8 393	8 629	9 160	2,8%	6,2%
VIVALIS	5 014	5 751	6 503	14,7%	13,1%
SALAFIN <sup>9</sup>	2 641	2 709	3 998	2,5%	47,6%
TASLIF	1 305	1 235	0	-5,4%	-100,0%
SOFAC	4 504	5 131	5 614	13,9%	9,4%
RCI	3 396	3 542	3 998	4,3%	12,9%
AXA CREDIT	1 553	1 463	1 332	-5,8%	-8,9%
Autres	820	898	931	9,6%	3,6%
<b>TOTAL</b>	<b>40 621</b>	<b>43 597</b>	<b>46 685</b>	<b>7,3%</b>	<b>7,1%</b>

Source : APSF

L'évolution des encours en souffrance du secteur sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
WAFASALAF	1 264	1 272	1 446	0,6%	13,7%
EQDOM	1 026	1 148	1 270	11,9%	10,6%
VIVALIS	637	624	701	-1,9%	12,3%
SALAFIN <sup>10</sup>	460	555	689	20,5%	24,2%
TASLIF	207	255	0	23,5%	Ns
SOFAC	502	482	514	-4,1%	6,7%
RCI	251	259	318	2,9%	22,9%
AXA CREDIT	356	322	398	-9,4%	23,5%
Autres	101	93	94	-7,4%	0,7%
<b>TOTAL</b>	<b>4 804</b>	<b>5 010</b>	<b>5 429</b>	<b>4,3%</b>	<b>8,4%</b>

Source : APSF

<sup>10</sup> L'encours à fin 2018 intègre celui de Taslif, suite à la fusion absorption de Taslif par Salafin.

## b. La production

L'évolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Crédits affectés</b>	<b>9 743</b>	<b>10 778</b>	<b>12 125</b>	<b>10,6%</b>	<b>12,5%</b>
Crédit Automobile	9 168	10 116	11 396	10,3%	12,6%
Crédit Equipement des ménages	552	661	729	19,9%	10,2%
Autres	23				
<b>Crédits non affectés</b>	<b>6 676</b>	<b>6 700</b>	<b>6 939</b>	<b>0,4%</b>	<b>3,6%</b>
Prêt Personnel	6 596	6 587	6 799	-0,1%	3,2%
Revolving	80	113	139	40,4%	23,6%
<b>Total</b>	<b>16 419</b>	<b>17 478</b>	<b>19 064</b>	<b>6,4%</b>	<b>9,1%</b>
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	<i>59,3%</i>	<i>61,7%</i>	<i>63,6%</i>	<i>2,3 pts</i>	<i>1,9 pts</i>
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	<i>40,7%</i>	<i>38,3%</i>	<i>36,4%</i>	<i>-2,3 pts</i>	<i>-1,9 pts</i>

Source : APSF

N.B.: production nette de dépôt de garantie et de complément de crédit

### Revue analytique 2016 - 2017 :

En 2017, la production nette des sociétés de crédit à la consommation s'est élevée à 17 478 Mdh, en progression de 6,4% par rapport à l'exercice précédent, principalement suite à l'augmentation du Crédit Automobile (+10,3% à 10 116 Mdh).

La part du Crédit Automobile dans la production totale passe ainsi de 55,8% en 2016 à 57,9% en 2017, tandis que le Prêt Personnel voit sa part s'établir à 37,7% en 2017 (contre 40,2% en 2016).

### Revue analytique 2017 - 2018 :

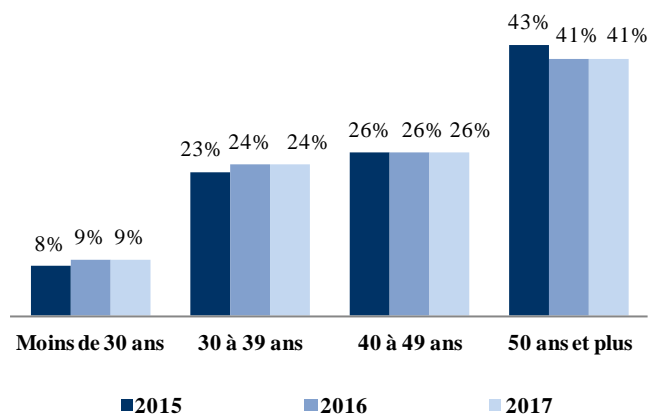
Au titre de l'exercice 2018, la production nette de crédit à la consommation s'élève à 19,1 milliards de dirhams, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 7,8% entre 2016 et 2018, sous l'effet combiné de :

- La hausse de 12,5% des crédits affectés, qui s'élèvent à 12,1 milliards de dirhams en 2018, principalement portés par l'augmentation du Crédit Automobile (+12,6% à 11,4 milliards de dirhams), qui s'explique par :
  - ✓ Une progression des ventes des véhicules neufs de +5% par rapport à 2017 ;
  - ✓ La tenue du salon de l'AUTO Expo ;
  - ✓ Une amélioration du taux de pénétration des ventes en crédit.
- La hausse de 3,6% des crédits non affectés, qui s'élèvent à 6,9 milliards de dirhams, portés par la hausse du Prêt Personnel (+3,2% à 6,8 milliards de dirhams), qui s'explique par le développement des prêts bancaires de 8,4% en raison de la concurrence accrue sur le segment fonctionnaire par les banques (évolution de -1,6%).

### c. Catégorie de clientèle

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon l'âge se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation selon l'âge

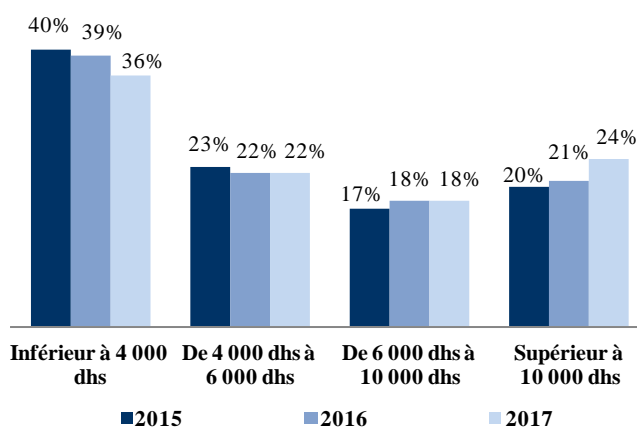


Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2017

Le taux de pénétration du crédit à la consommation demeure assez différencié selon les tranches d'âge. Selon le critère de l'âge : les personnes âgées de plus de 40 ans ont disposé de près de 67% du nombre total des dossiers, contre 24% pour les personnes âgées entre 30 et 40 ans. Celles ayant moins de 30 ans ont des taux de détention encore très faibles, soit 9%.

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon le niveau de revenu se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation en fonction du niveau de revenu



Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2017

Le revenu constitue, après l'âge, une variable significative expliquant le recours au crédit à la consommation. Près de 36% des dossiers de crédit sont octroyés à des personnes disposant d'un revenu inférieur à 4.000 dirhams, contre 39% en 2016. A l'inverse, les personnes ayant un revenu compris entre 6.000 et 10.000 dirhams ont vu leur part se stabiliser à 18% au cours de la même période.

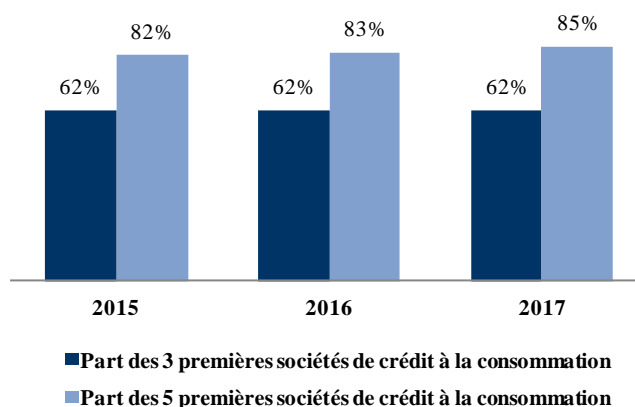
---

#### d. Concentration du secteur du crédit à la consommation

L'évolution de la concentration du total actif des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2015-2017 se présente de la manière suivante :

---

##### Concentration du total actif<sup>11</sup> des sociétés de crédit à la consommation



---

Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire – 2017

Le niveau de concentration des trois principales sociétés de crédit à la consommation dans le total actif est demeuré inchangé, avec une part de 62%. En revanche, celle des cinq premières sociétés s'est accrue de deux points à 85% en 2017.

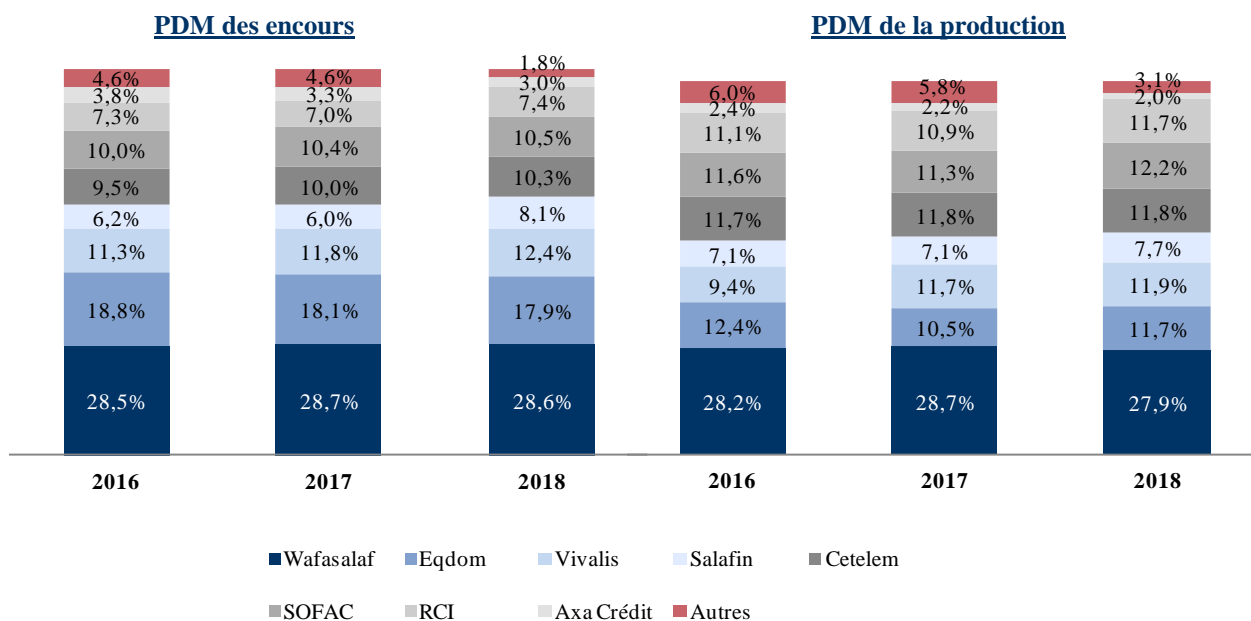
Par ailleurs, près de 98% de l'activité du secteur est exercé par 9 sociétés adossées à des institutions financières.

---

<sup>11</sup> Concentration du total actif : part dans le total de l'actif au bilan cumulé des sociétés de crédit à la consommation

L'évolution des parts de marché des sociétés du crédit à la consommation, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

**Parts de marché<sup>12</sup> des sociétés de crédit à la consommation<sup>13</sup> (2016-2018)**



Source : Wafasalaf

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la plus forte concentration de part de marché se retrouve au niveau de Wafasalaf et Eqdom.

Cette concentration sur le marché s'explique notamment par :

- le rapprochement opéré entre Wafasalaf et Crédor en 2004 ;
- le positionnement historique d'Eqdom sur le crédit fonctionnaire.

Sur la période 2016-2018, Eqdom et Wafasalaf représentent ainsi une part de marché cumulée de 46,9% en moyenne sur les encours et de 39,8% en moyenne sur la production.

<sup>12</sup> Les chiffres communiqués sont en brut de dépôt de garantie / La production est nette de rachat anticipé et complément de crédit.

<sup>13</sup> L'encours à fin 2018 intègre celui de Taslif, suite à la fusion absorption de Taslif par Salafin.

#### e. Créances en souffrance

Le tableau suivant donne l'évolution des créances en souffrance, ainsi que leur poids dans l'encours brut sur la période 2016-2018 :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Encours brut des crédits à la consommation	50 083	53 982	58 118	7,8%	7,7%
Créances en souffrance	5 362	5 575	5 979	4,0%	7,2%
<b>Taux des créances en souffrance</b>	<b>10,7%</b>	<b>10,3%</b>	<b>10,3%</b>	<b>-0,4 pts</b>	<b>0,0 pts</b>

Source : APSF

En 2017, les créances en souffrance du secteur affichent une hausse de 4,0% pour se chiffrer à 5 575 Mdh contre 5 362 Mdh au cours de l'année précédente. Le taux des créances en souffrance est en baisse et s'établit ainsi à 10,3% en 2017 (vs 10,7% en 2016).

En 2018, les créances en souffrance du secteur affichent une hausse de 7,2% pour se chiffrer à 5 979 Mdh contre 5 575 Mdh au cours de l'année précédente. Le taux des créances en souffrance demeure stable à 10,3% entre 2017 et 2018, en raison de la hausse simultanée des encours bruts (+7,7%) et des créances en souffrance (+7,2%).

## V. ACTIVITE DE WAFASALAF

### V.1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE DU SECTEUR EN 2018 :

Le tableau suivant résume les principaux faits marquants de l'activité du secteur en 2018 :

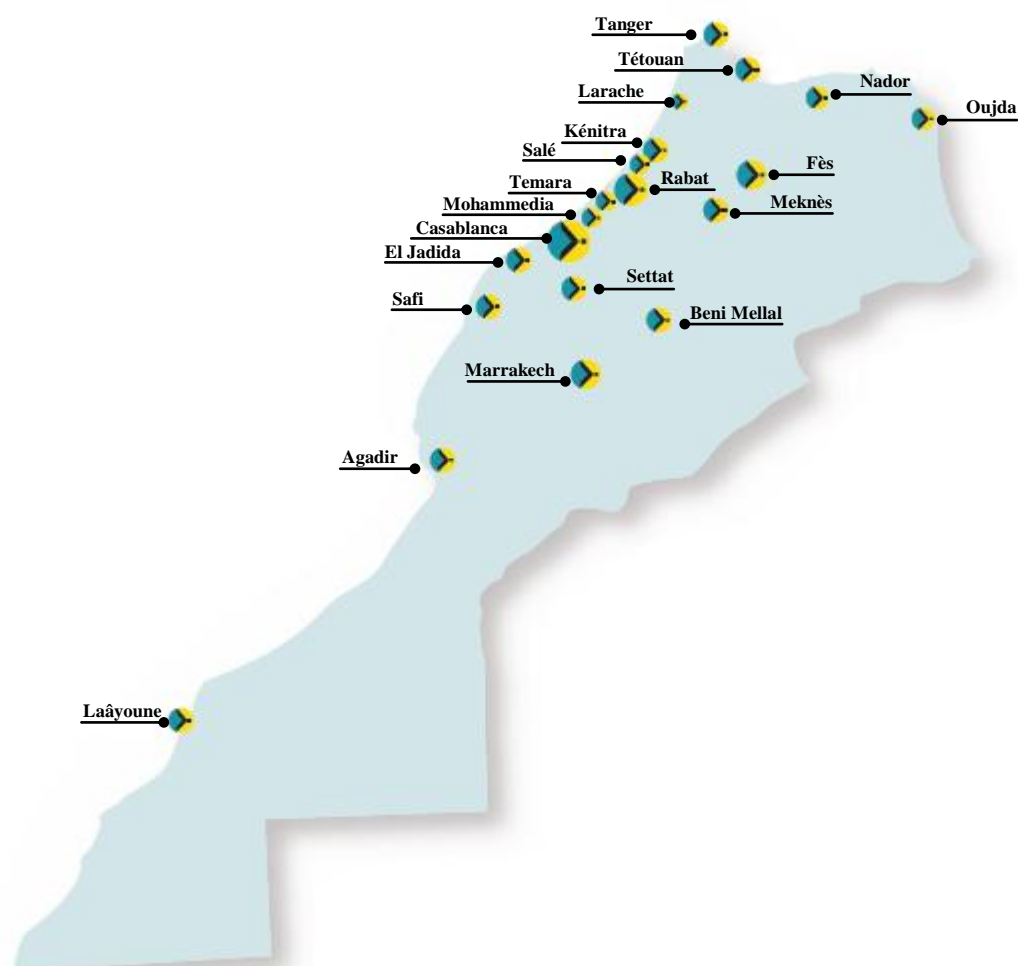
Activité	Principaux faits marquants
<b>Prêts non affectés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance du marché des prêts non affectés de 5,3% (contre -2% à fin juin 2018), tirée par un renforcement des synergies banques filiales (Eqdom/SG), par une orientation des acteurs vers le segment des commerçants et artisans (Eqdom et Sofac) et par une agressivité tarifaire de plus en plus forte sur le segment des fonctionnaires (taux allant jusqu'à 7%) ;</li> <li>▪ Signature de la convention Caisse Marocaine de Retraites (CMR) : démarrage effectif le 1<sup>er</sup> février 2019. Potentiel de production de 300 Mdh sur la place et de 100 Mdh pour WS ;</li> <li>▪ Poursuite de la stratégie d'animation du Revolving : 1.504 nouvelles réserves ouvertes (+34%) et 80 Mdh d'utilisations (+43%) ;</li> <li>▪ Evolution de la production digitale de +23% (214 Mdh) grâce à l'optimisation de la stratégie d'acquisition des leads et du tunnel de transformation ;</li> <li>▪ Déploiement généralisé de l'OAV auprès des réseaux de la Grande distribution et de WAFACASH (Plus de 1.000 points de vente).</li> </ul>
<b>Prêts Automobile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution des ventes du neuf de +5% (177.359 unités), avec une progression du groupe RENAULT de +7% (43 % du marché) et avec une orientation de plus en plus forte des marques vers le segment des loueurs (20% du marché) ;</li> <li>▪ Tenue de l'Auto Expo dans sa 11<sup>ème</sup> édition, avec une participation réussie de Wafasalaf (TRO Prod : 102% et TRI : +64 pb) ;</li> <li>▪ Démarrage en avril 2018 du partenariat Auto Nejma Finance (Mercedes) : production de 274 Mdh (+152%) et TPR de 35% (vs 11% avant partenariat) ;</li> <li>▪ Baisse du niveau d'acceptation sur le Crédit classique (64% vs 73%) suite au déploiement de certaines restrictions : Recul de la part de marché sur le crédit classique de 300 pb.</li> </ul>
<b>Activités gérées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reprise de l'activité gérée pour le compte du Crédit Agricole du Maroc à travers le déploiement d'un chantier de redynamisation du partenariat : évolution de la production de +69% (567 Mdh) et de l'encours de +10% (1.550 Mdh).</li> </ul>
<b>Activités riche crédit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement du paiement des impayés sur internet (payer en 1 clic) ;</li> <li>▪ Livraison d'une grille de score pour AWB Tunisie ;</li> <li>▪ Détection d'une fraude sur le financement des taxis ;</li> <li>▪ Déploiement d'une nouvelle stratégie d'animation terrain portée par l'outil S@t ;</li> <li>▪ Réorganisation du POLE CREDIT (Nomination d'un adjoint) et arrêt de l'activité recouvcom ;</li> <li>▪ Déploiement de TAHSIL (avec un bug majeur au troisième trimestre « sur le processus relance ») ;</li> <li>▪ Optimisations des processus (Cellule Récup des véhicules, pertes, etc.) ;</li> <li>▪ Révision des métriques de traitement.</li> </ul>

Activité	Principaux faits marquants
<b>Autres faits marquants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de la stratégie digitale ;</li> <li>▪ Salon Auto expo : participation avec le Groupe Sponsor officiel (diffusion de 12 capsules sur l@ Quotidienne du Salon) ;</li> <li>▪ Observatoire : 2 thématiques ont été traitées, à savoir l'Automobile et le sport (capsules intervenants / total de 129K vues soit une portée globale de 350K, Live streaming) ;</li> <li>▪ Renouvellement du Label 'Entreprise sans tabac', obtention du label Or et publication du Rapport RSE décennal en français et anglais. Plus une version Flip Move ;</li> <li>▪ Visite du Comité GEC : une séance de partage a été tenue avec les Mangers de Wafasalaf.</li> </ul>

## V.2. RESEAU DE DISTRIBUTION

Wafasalaf est présente sur plusieurs villes du Maroc. La répartition géographique de son réseau d'agences propres se présente comme suit :

Réseau de distribution Wafasalaf (2018)



Source : Wafasalaf

Entre 2016 et 2018, le réseau de Wafasalaf a évolué comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Agences propres	44	44	44	0,0%	0,0%
Intermédiaires actifs	484	480	480	-0,8%	0,0%
Réseau grande distribution	57	57	61	0,0%	7,0%

Source : Wafasalaf

En 2018, le réseau de distribution de Wafasalaf demeure relativement stable ; seul le réseau grande distribution est en hausse de 7%, soit 4 points de ventes supplémentaires.

### V.3. METIERS DE WAFASALAF

Depuis sa création, Wafasalaf a acquis une forte expertise et un savoir-faire confirmé dans le secteur du crédit à la consommation au Maroc, lui permettant de s'adapter aux habitudes et besoins des clients et de proposer une gamme très large en termes de solutions de financement.

Forte d'une stratégie axée sur la diversification et la différenciation lui permettant d'assurer une meilleure proximité avec ses clients et partenaires, la société est spécialisée dans :

- la vente du crédit à la consommation à travers son réseau d'agences propres et partenaires sur les marchés directs et les marchés prescripteurs (auto, équipement de la maison, intermédiaires agréés...);
- la gestion pour le compte de tiers partenaires compte tenu de son expertise dans le domaine du crédit à la consommation, auprès de banques et d'autres sociétés de services sous marque blanche.

En termes de production gérée pour le compte de tiers, les principaux clients de Wafasalaf sont :

- Attijariwafa bank (AWB) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Crédit du Maroc (CDM) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Renault Crédit International (RCI) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)
- Crédit Agricole du Maroc (CAM) : Couverture totale de la chaîne de crédit (montage, autorisation, SAV et recouvrement)

Au cours de la période 2016-2018, la contribution des principaux clients dans le PNB de Wafasalaf a évolué de la manière suivante :

En %	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Activité propre	80,2%	81,4%	82,6%	1,2 pt	1,2 pt
AWB	9,4%	8,9%	7,8%	-0,5 pts	-1,1 pts
RCI	3,6%	3,9%	3,9%	0,3 pt	0,0 pt
CAM	3,1%	2,2%	1,9%	-1,0 pt	-0,3 pt
CDM	2,8%	3,1%	3,1%	0,3 pt	0,0 pt
Autres	0,8%	0,6%	0,7%	-0,2 pt	0,1 pt
<b>Total</b>	100%	100%	100%	0,1 pt	0,0 pt

Source : Wafasalaf

A travers son expertise et son savoir faire, Wafasalaf met à la disposition des partenaires une offre de services visant à sous-traiter totalement ou partiellement le processus de la chaîne de crédit allant de l'instruction du dossier de crédit à son recouvrement, en passant par sa notation (scoring) et sa gestion (SAV).

Cette offre de services est matérialisée par un accord de partenariat qui en définit le périmètre, ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque partie. Wafasalaf touche à l'issue de sa prestation une commission de gestion.

Il est à noter que la distribution du crédit se fait dans le réseau du partenaire selon la marque du partenaire, les fonds distribués étant financés par le partenaire et les encours portés dans son bilan.

De manière générale, le rôle de Wafasalaf se présente comme suit :

- mettre en place les grilles de score nécessaires à la gestion de l'activité ;
- gérer les prêts concernés par la convention partenaire ;

- 
- assister et mettre les moyens nécessaires pour l'octroi et la gestion des crédits ;
  - effectuer la gestion du recouvrement amiable ;
  - affecter les ressources humaines, matérielles et informatiques.

Par ailleurs, le rôle du partenaire se présente comme suit :

- diffuser, distribuer et financer le produit auprès de sa clientèle ;
- veiller au respect – par toutes les entités intervenantes dans cette activité – des procédures de gestion établies ;
- assurer la promotion et la communication de l'offre ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à la gestion de cette activité ;
- assurer la formation et l'animation de son réseau.

L'activité de recouvrement de Wafasalaf est proposée aux structures souhaitant externaliser :

- l'évaluation du risque client ;
- le recouvrement amiable ;
- le recouvrement judiciaire ;
- le conseil engineering des process ;
- l'indice de satisfaction ;
- une gouvernance du partenariat.

A travers son activité recouvrement, Wafasalaf déploie ainsi son savoir-faire en matière de :

- gestion et traitement du risque
- une 5<sup>ème</sup> génération de score (le score a été actualisé pour la 5<sup>ème</sup> fois) ;
- des cinématiques et argumentaires spécifiques à la nature des portefeuilles ;
- un pilotage de créances impayées (reporting régulier adapté aux besoins de ses partenaires).

En matière de recouvrement, Wafasalaf mène en l'occurrence trois activités pour le compte du groupe Attijariwafa bank :

- depuis 2011, une gestion du contentieux de masse pour le compte d'Attijariwafa bank, avec le traitement selon une cinématique de recouvrement judiciaire des comptes gelés déclassés (créances supérieures à 10 Kdh, avec un traitement sur une durée de 12 mois) ;
- depuis 2013, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des comptes gelés (comptes débiteurs inférieurs à 10 Kdh, avec un traitement sur 3 mois) et des créances amortissables (échéances impayées pour 60 Kdh en moyenne (opération pilote)) pour le compte d'Attijariwafa bank ;
- depuis 2014, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des créances précontentieuses en fin de cinématique chez Wafabail (créances moyennes de 50 Kdh, durée de traitement sur 3 mois).

Wafasalaf prend également en charge les dossiers de créances qui lui sont confiés par Wafa Assurance afin d'assurer leur recouvrement à titre amiable. Au même titre, Wafasalaf prend aussi en charge les dossiers de créances en souffrance confiés par Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

---

## V.4. DESCRIPTION DES PRODUITS DE WAFASALAF

### V.4.1 Crédits affectés

#### a. Le crédit automobile

- Crédit automobile VAC (vente à crédit), disponible dans toutes les concessions automobiles du Maroc, permettant le financement jusqu'à 100% du prix d'un véhicule avec une adaptation des mensualités du prêt en fonction du budget du consommateur. Le client est propriétaire de son véhicule dès le premier jour. Ces formules sont ouvertes à une large cible de clients : particuliers, professions libérales, taxis, commerçant, sociétés, agriculteurs, artisans... Le client peut rembourser par anticipation son crédit à tout moment sous certaines conditions.
- Leasoto, formule de financement basée sur le principe du leasing destinée exclusivement aux Particuliers. A ce titre, des formules souples sont proposées avec différents niveaux d'apports et des durées de remboursement variées. Des montages sur mesure, avec ou sans partenariats avec les marques, sont possibles.
- Leasoto société, une formule de financement basée sur le principe de location avec option d'achat destinée aux sociétés. Cette formule est particulièrement adaptée aux sociétés qui souhaitent payer un loyer sans charger la partie immobilisation de leurs bilans.

#### b. Le crédit ménager

Les crédits d'équipement du foyer sont diversifiés et se déclinent comme suit :

- le crédit équipement électroménager ;
- le crédit équipement meubles ;
- le crédit équipement micro ;
- le crédit Moto ;
- le crédit voyage.

Par ailleurs, Wafasalaf développe des offres de financement à travers des partenariats.

En outre, Wafasalaf dispose de cartes privatives (Al Faiz, Aksal...), qui constituent des moyens de paiement au comptant en fin de mois ou à crédit destinés aux clients des magasins partenaires.

## V.4.2 Crédits non affectés

- Le prêt personnel est composé de montants de crédit allant de 3 000 Dh à 400 000 Dh, d'une durée de remboursement allant jusqu'à 120 mois avec prélèvement sur le compte bancaire ou à la source (convention employeur, conventions avec organismes de paiement des salaires ou des pensions de retraite (CNT, CMR...)) ;
- Le crédit renouvelable, pouvant être adossé à une carte, est un produit présentant une flexibilité en termes de montant de financement, de maturité et de modalités de remboursement.

Wafasalaf se distingue comme un opérateur multi-produit, offrant des solutions de crédit à la fois en prêt personnel, financement automobile et équipement des ménages. Les caractéristiques des principaux produits commercialisés par la société se présentent comme suit :

Produit	Objet	Réseau de distribution	Montant du crédit	Durée de remboursement
Prêt Personnel	Prêt amortissable dont l'utilisation n'est pas affectée à l'acquisition d'un bien ou d'un service déterminé	Agences propres et intermédiaires agréés	de 3 000 à 300 000 Dh	de 6 à 120 mois
Crédit renouvelable Mazeed	Prêt non affecté qui se reconstitue au fur et à mesure des remboursements	Agences propres Réseau acceptant : Marjane, Acima, Aksal	De 5 000 à 50 000 Dh	Durée théorique de 3 à 48 mois
Crédit Mazaya Al Mouaddaf	Prêt personnel destiné aux salariés de la fonction publique	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 350 000 Dh	De 6 à 96 mois
SalafAarboune	Prêt destiné à financer l'apport personnel de l'achat d'un bien immobilier	Agences propres et intermédiaires agréés	De 50 000 à 200 000 Dh	De 12 à 84 mois
Crédit Mazaya Premium	Prêt personnel destiné aux fonctionnaires VIP	Agences propres et intermédiaires agréés	De 100 000 à 400 000 Dh	De 48 à 108 mois
Salaf auto	Financement automobile par crédit amortissable	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 72 mois
Leasoto (LOA)	Financement automobile via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Leasoto Société	Financement automobile destiné aux sociétés (hors loueurs) via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 80%	De 24 à 72 mois
Salaf Haut de Gamme	Package offre premium permettant aux particuliers de financer leur voiture en mode crédit classique ou en location avec Option Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Sayarat Al Mouaddaf	Prêt amortissable destiné particulièrement aux fonctionnaires du secteur public	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 96 mois
Salaf Occasion	Solution de financement permettant l'achat à crédit d'un véhicule déjà mis en circulation	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 70%	48 mois
Equipeement des Ménages (EDM)	Prêt pour l'équipement en électroménager, meubles, informatique domestique	Enseignes opérant dans l'électroménager, meubles et équipement informatique	de 2 000 à 50 000 Dh (200 000 Dh et plus pour le financement des cuisines)	De 6 à 48 mois (jusqu'à 84 mois pour le financement des cuisines)
Salaf Moto	Financement de tout type de Moto	Revendeurs agréés	à partir de 2 000 Dh	de 6 à 48 mois

Source : Wafasalaf

## V.5. STRUCTURE DE LA PRODUCTION

L'évolution de la production de Wafasalaf, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Production portée nette</b>	<b>4 630</b>	<b>5 017</b>	<b>5 312</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,9%</b>
Prêt Personnel	1 835	1 958	1 961	6,7%	0,2%
Revolving	29	56	85	91,6%	52,9%
Automobile	2 345	2 521	2 746	7,5%	8,9%
<i>dont vente à crédit (VAC)</i>	904	1 323	1 344	46,4%	1,6%
<i>dont LOA</i>	1 441	1 198	1 402	-16,9%	17,0%
Equipement des ménages	420	482	520	14,8%	7,7%
<i>Production affectée</i>	<i>59,7%</i>	<i>59,9%</i>	<i>61,5%</i>	<i>0,1 pts</i>	<i>1,6 pts</i>
<i>Production non affectée</i>	<i>40,3%</i>	<i>40,1%</i>	<i>38,5%</i>	<i>-0,1 pts</i>	<i>-1,6 pts</i>
<b>Production gérée brute</b>	<b>8 018</b>	<b>9 287</b>	<b>10 328</b>	<b>15,8%</b>	<b>11,2%</b>
AWB	4 833	5 704	6 166	18,0%	8,1%
CDM	1 122	1 574	1 626	40,3%	3,3%
CAM	484	403	680	-16,8%	68,7%
RCI	1 579	1 606	1 857	1,7%	15,6%

Source : Wafasalaf

N.B. : la production inclut le montant des dépôts de garantie de la LOA avec dépôt de garantie

Il est à noter que, sur le plan comptable, seule la production portée est comptabilisée en tant que production propre de Wafasalaf.

### Production portée (réalisée par Wafasalaf)

#### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, la production portée de Wafasalaf s'élève à 5 017 Mdh, en hausse de 8,4% par rapport à 2016. Globalement, cette progression est tirée par la conclusion de nouveaux partenariats auto et la signature d'une convention avec le RCAR. Par catégorie, cette évolution s'explique par :

- la hausse du Prêt Personnel (+6,7%) à 1 958 Mdh en 2017 expliquée la révision de la politique tarifaire et l'adaptation de la politique marketing et commerciale ;
- L'évolution du segment Automobile (+7,5%) à 2 521 Mdh en 2017, et particulièrement du la Vente à Crédit qui a augmenté de 46,4% à 1 323 Mdh contre 904 Mdh en 2016 ;
- La progression du segment Equipement des ménages de 14,8% à 482 Mdh en 2017.

Cette hausse a été contrebalancée par la baisse du segment LOA (Automobile) de 16,9% à 1 198 Mdh contre 1 441 Mdh en 2016.

Parallèlement, les opérations de rachats se sont stabilisées suite à la mise en place de la cellule « défense à l'encours ».

#### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, la production portée de Wafasalaf s'élève à 5 312 Mdh, en hausse de 5,9% par rapport à 2017. Par catégorie, cette évolution s'explique par :

- La hausse de 8,9% du segment Automobile, qui s'élève à 2 746 Mdh en 2018, portée par l'augmentation de 17,0% des LOA (1 402 Mdh en 2018) et la croissance de 1,6% de la Vente à Crédit (1 344 Mdh en 2018). Cette évolution est le résultat des éléments suivants :

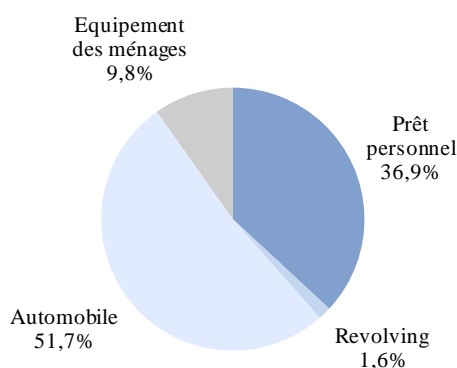
- ✓ Les réalisations de l'Auto Expo ;
- ✓ La réalisation d'un nouveau partenariat Auto Nejma Finance (Mercedes) et la consolidation des partenariats actuels (FORD, SOPRIAM, CAC) ;
- ✓ L'évolution des ventes de véhicules neufs, de l'ordre de +5%, (177.359 unités).
- La légère hausse du Prêt Personnel (+0,2%), qui s'établit à 1 961 Mdh en 2018 et s'explique par la performance enregistrée sur le prélèvement bancaire (+10%). Cette performance compense partiellement le retard enregistré sur le segment des fonctionnaires (-10% par rapport à 2017) ;
- La progression de 7,7% du segment Equipement des ménages, qui s'élève à 520 Mdh en 2018 ;
- L'augmentation 52,9% du crédit Revolving, qui s'inscrit à 85 Mdh en 2018.

Au titre de l'exercice 2018, la production brute globale AWB s'élève à 6 166 Mdh, en hausse de 8,1% par rapport à 2017. Cette évolution est liée aux diverses offres et actions mises en place au cours de l'année 2018, à savoir :

- les campagnes MD ;
- les offres commerciales (offre sénior, offre salon, offre enseignant CDD, etc.) ;
- le renforcement de la proximité avec le réseau à travers les visites régionales, les formations sur le comportemental et la posture commerciale ;
- le financement de l'opération d'augmentation de capital AWB.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production portée par type de produit au titre de l'exercice 2018 :

**Répartition de la production portée par produit (2018)**



Source : Wafasalaf

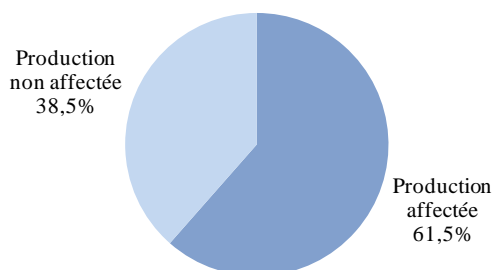
Concernant le portefeuille produit, Wafasalaf a réalisé, en 2018, près de 52% de sa production portée sur le segment Automobile, suivi du Prêt Personnel (36,9%) et du segment Equipement des ménages (9,8%).

---

Comme le montre le graphique ci-dessous, la production non affectée représente en 2018 environ 38,5% de la production portée totale de Wafasalaf, contre 40,1% au cours de l'exercice antérieur.

---

**Répartition de la production portée entre production affectée et non affectée (2018)**



---

Source : Wafasalaf

**Production gérée brute**

Il est à noter que la production gérée brute par Wafasalaf donne lieu à la facturation de commissions comptabilisées au niveau du poste « Commissions sur prestation de service » (cf. Analyse du compte de produits et de charges).

**Revue analytique 2016-2017**

En 2017, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une hausse de 15,8% pour se chiffrer à 9 287 Mdh contre 8 018 Mdh en 2016. Cette évolution est principalement due à la croissance de l'activité gérée pour le compte de :

- Crédit du Maroc, dont la production gérée passe de 1 122 Mdh en 2016 à 1 574 Mdh en 2017 ;
- AWB, dont la production gérée passe de 4 833 Mdh en 2016 à 5 704 Mdh en 2017 ;
- RCI avec une évolution de +1,7% à 1 606 Mdh en 2017 vs 1 579 Mdh en 2016 ;

La production gérée brute pour CAM marque pour sa part un repli de 16,8% à 403 Mdh, repli qui s'explique par une production moins bonne que les années antérieures.

**Revue analytique 2017-2018**

En 2018, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une hausse de 11,2% pour se chiffrer à 10 328 Mdh contre 9 287 Mdh en 2017. Cette évolution est principalement due à la croissance de l'activité gérée pour le compte de :

- AWB, dont la production gérée passe de 5 704 Mdh en 2017 à 6 166 Mdh en 2018, en hausse de 8,1% sur la période ;
- RCI, dont la production gérée passe de 1 606 Mdh en 2017 à 1 857 Mdh en 2018, en hausse de 15,6% sur la période, portée par l'évolution des ventes du groupe RENAULT (+7%) et des offres promotionnelles de l'AUTO Expo ;
- Crédit du Maroc, dont la production gérée passe de 1 574 Mdh en 2017 à 1 626 Mdh en 2018, en hausse de 3,3% sur la période ;

- CAM, dont la production gérée passe de 403 Mdh en 2017 à 680 Mdh en 2018, en hausse de 68,7% sur la période, suite au plan de redynamisation du partenariat engagé depuis février 2018, qui a permis de relancer le niveau de production (évolution de 69% par rapport à 2017).

### V.5.1 Production portée par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition de la production portée par Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Particuliers	3 266	2 988	2 945	-8,5%	-1,4%
Commerçants	735	915	968	24,5%	5,8%
Loueurs	228	494	555	> 100%	12,5%
Sociétés hors loueurs	401	621	844	54,8%	36,0%
<b>Total</b>	<b>4 630</b>	<b>5 017</b>	<b>5 312</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,9%</b>

Source : Wafasalaf

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, la production portée est composée majoritairement des crédits attribués aux particuliers.

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les crédits attribués s'établissent à 5 017 Mdh contre 4 630 Mdh en 2016, soit une progression de 8,4%, s'expliquant par :

- une baisse de 8,5% des crédits aux particuliers à 2 988 Mdh ;
- une progression de 24,5% sur les crédits accordés aux commerçants, à 915 Mdh ;
- une augmentation de plus de 100,0% des crédits aux loueurs à 494 Mdh ;
- une hausse de 54,8% des crédits aux sociétés hors loueurs à 621 Mdh.

#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les crédits attribués s'établissent à 5 312 Mdh contre 5 017 Mdh en 2017, soit une progression de 5,9%, s'expliquant par :

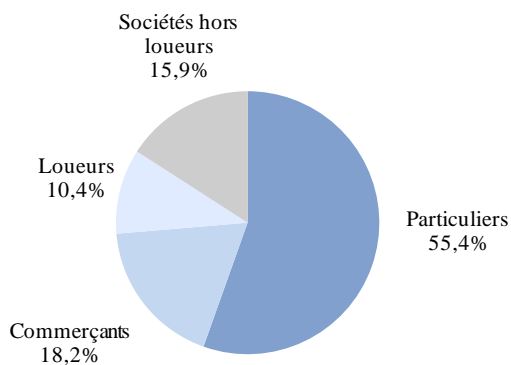
- une baisse de 1,4% des crédits aux particuliers à 2 945 Mdh ;
- une progression de 5,8% sur les crédits accordés aux commerçants, à 968 Mdh ;
- une augmentation de 12,5% des crédits aux loueurs à 555 Mdh ;
- une hausse de 36,0% des crédits aux sociétés hors loueurs à 844 Mdh.

---

Le graphique suivant donne la répartition de la production portée par CSP en 2018 :

---

**Répartition de la production portée par CSP (2018)**



---

*Source : Wafasalaf*

Le poids des crédits attribués aux particuliers enregistre un repli entre 2017 et 2018 pour s'établir à 55,4% des crédits attribués (vs 59,6% en 2017) au profit des autres catégories.

## V.5.2 Production par réseau de distribution

L'évolution de la production portée par le réseau de distribution sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Réseau propre	4 400	4 767	5 025	8,4%	5,4%
Réseau externe *	230	250	287	8,6%	14,7%
<b>Total</b>	<b>4 630</b>	<b>5 017</b>	<b>5 312</b>	<b>8,4%</b>	<b>5,9%</b>

Source : Wafasalaf

\*Le réseau externe n'inclut pas les partenaires automobiles

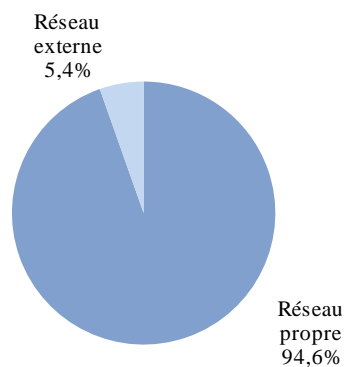
### Revue analytique 2016-2017

En 2017, la production du réseau propre enregistre une hausse de 8,4% pour s'élever à 4 767 Mdh, contre 4 400 Mdh au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 230 Mdh en 2016 à 250 Mdh, soit une progression de 8,6%.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, la production du réseau propre enregistre une hausse de 5,4% pour s'élever à 5 025 Mdh contre 4 767 Mdh au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 250 Mdh en 2017 à 287 Mdh en 2018, soit une progression de 14,7%.

### Répartition de la production par réseau de distribution (2018)



Source : Wafasalaf

La production portée de Wafasalaf résulte en majorité de la production du réseau propre de la société, dont la part s'établit à 94,6% de la production portée totale de Wafasalaf à fin 2018.

### V.5.3 Montant moyen financé

Les produits commercialisés par Wafasalaf, sur la période 2015-2017, présentent l'évolution suivante :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Production portée (en Mdh)	4 630	5 017	5 312	8,4%	5,9%
Nombre de dossiers financés	141 964	150 379	152 942	5,9%	1,7%
<b>Montant moyen financé (en Dh)</b>	<b>32 615</b>	<b>33 365</b>	<b>34 732</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,1%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le nombre de dossiers financés s'inscrit en hausse de 5,9% pour se chiffrer à 150 379 dossiers contre 141 964 dossiers en 2016. Le montant moyen financé enregistre une progression de 2,3% pour s'établir à 33 365 Dh en 2017 vs 32 615 Dh en 2016. Cette évolution s'explique en grande partie par l'appétence de la clientèle.

#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le nombre de dossiers financés s'inscrit en hausse de 1,7% pour se chiffrer à 152 942 dossiers contre 150 379 en 2017. Le montant moyen financé enregistre une progression de 4,1% pour s'établir à 34 732 Dh en 2018 contre 33 365 Dh en 2017. Cette évolution s'explique en grande partie par le changement de mix produit.

### V.6. STRUCTURE DES ENCOURS

L'évolution des encours bruts de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Prêt Personnel	6 879	6 744	6 682	-2,0%	-0,9%
Revolving	119	131	161	10,3%	23,0%
Auto	1 927	2 385	2 767	23,8%	16,0%
LOA*	5 013	5 883	6 589	17,4%	12,0%
Equipement des Ménages	321	369	395	14,9%	7,1%
<b>Total</b>	<b>14 259</b>	<b>15 512</b>	<b>16 594</b>	<b>8,8%</b>	<b>7,0%</b>
Encours sectoriel brut	50 106	53 982	58 118	7,7%	7,7%
<b>Quote-part Wafasalaf</b>	<b>28,5%</b>	<b>28,7%</b>	<b>28,6%</b>	<b>0,3 pts</b>	<b>-0,2 pts</b>

Source : Wafasalaf  
(\* ) Encours financier

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en hausse de 8,8% pour se chiffrer à 15 512 Mdh vs 14 259 Mdh en 2016. Cette évolution résulte :

- Une hausse des encours Auto, qui s'élèvent à 2 385 Mdh en 2017, en progression de 23,8% par rapport à 2016 ;
- Une augmentation des encours LOA, qui s'élèvent à 5 883 Mdh en 2017, en progression de 17,4% par rapport à 2016 ;
- Une baisse des encours des prêts personnel qui se chiffrent à 6 744 Mdh en 2017 vs 6 879 Mdh en 2016 (soit une variation de -2,0%).

---

## Revue analytique 2017-2018

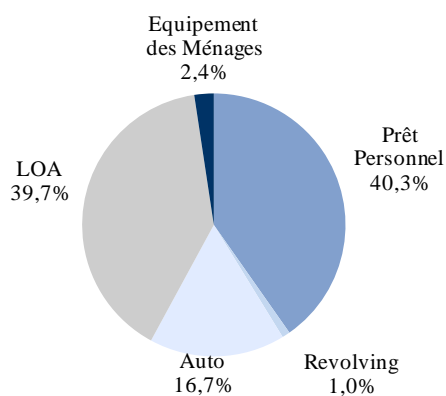
En 2018, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en hausse de 7,0% pour se chiffrer à 16 594 contre 15 512 Mdh en 2017. Cette évolution résulte :

- Une hausse des encours Auto, qui s'élèvent à 2 767 Mdh en 2018 contre 2 385 Mdh en 2017, en progression de 16,0% par rapport à 2017 ;
- Une augmentation des encours LOA, qui s'élèvent à 6 589 Mdh contre 5 883 Mdh en 2017, en progression de 12,0% par rapport à 2017 ;
- Une légère baisse des encours des prêts personnel qui se chiffrent à 6 682 Mdh en 2018 contre 6 744 Mdh en 2017 (soit une variation de -0,9%).

Le graphique suivant donne la répartition des encours bruts de Wafasalaf par type de produit au titre de l'exercice 2018 :

---

### Répartition des encours bruts (2018)



Source : Wafasalaf

### V.6.1 Encours par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des encours par CSP, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Commerçants	2 961	2 758	3 023	-6,9%	9,6%
Loueurs	375	617	786	64,6%	27,4%
Sociétés hors loueurs	1 227	1 665	2 197	35,7%	32,0%
Particuliers	9 696	10 472	10 589	8,0%	1,1%
<b>Total</b>	<b>14 259</b>	<b>15 512</b>	<b>16 595</b>	<b>8,8%</b>	<b>7,0%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, la hausse de l'encours brut de Wafasalaf à 15 512 Mdh (+8,8%) est expliquée par :

- la baisse de 6,9% des encours des Commerçants à 2 758 Mdh (contre 2 961 Mdh en 2016)
- la progression de 35,7% des encours des Sociétés hors loueurs à 1 665 Mdh (contre 1 227 Mdh en 2016) ;
- la hausse des encours Loueurs de 64,6% à 617 Mdh en 2017 ;
- l'augmentation des encours Particuliers de 8,0% à 10 472 Mdh en 2017 contre 9 696 Mdh en 2016.

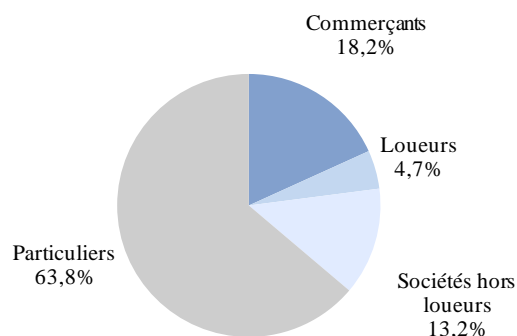
#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, l'encours brut de Wafasalaf s'établit à 16 595 Mdh contre 15 512 Mdh en 2017, en hausse de +7,0% sur la période qui s'explique par :

- la hausse de 9,6% des encours des Commerçants à 3 023 Mdh (contre 2 758 Mdh en 2017) ;
- la hausse des encours Loueurs de 27,4% à 786 Mdh en 2018 (contre 617 Mdh en 2017) ;
- la progression de 32,0% des encours des Sociétés hors loueurs à 2 197 Mdh en 2018 (contre 1 665 Mdh en 2017) ;
- l'augmentation des encours Particuliers de 1,1% à 10 589 Mdh (contre 10 472 Mdh en 2017).

Les encours des crédits attribués aux particuliers représentent une majorité des encours totaux avec une part de 63,8% en 2018 :

#### Répartition des encours bruts par type de clientèle (2018)



Source : Wafasalaf

#### V.6.2 Créances en souffrance par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des créances en souffrance<sup>14</sup> par CSP, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Particuliers	919	886	926	-3,6%	4,5%
Commerçants	190	212	276	11,3%	30,6%
Loueurs	59	64	104	8,6%	63,5%
Sociétés hors loueurs	110	126	185	14,9%	46,3%
<b>Total des créances en souffrance</b>	<b>1 277</b>	<b>1 287</b>	<b>1 491</b>	<b>0,8%</b>	<b>15,8%</b>
<i>En % de l'encours</i>	<i>9,0%</i>	<i>8,3%</i>	<i>9,0%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>0,7 pts</i>
<b>Total des créances en souffrance du secteur</b>	<b>5 362</b>	<b>5 575</b>	<b>5 979</b>	<b>4,0%</b>	<b>7,2%</b>
Quote-part Wafasalaf	23,8%	23,1%	24,9%	-0,7 pts	1,8 pts

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Au terme de l'exercice 2017, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 1 287 Mdh contre 1 277 Mdh en 2016, soit une hausse de 0,8% sur la période. Cette augmentation s'explique principalement par les évolutions suivantes :

- la baisse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux particuliers de 3,6% à 886 Mdh en 2017 (vs 919 Mdh en 2016) ;
- l'augmentation des créances en souffrance sur les crédits accordés aux sociétés hors loueurs de 14,9%, à 126 Mdh en 2017 (vs 110 Mdh en 2016) ;
- la hausse des créances en souffrance sur la catégorie des commerçants (11,3%) à 276 Mdh en 2017 ;
- la progression des créances en souffrance sur la catégorie des loueurs à 104 Mdh en 2017.

<sup>14</sup> Le décalage observé sur les créances en souffrance entre la partie activité et la partie analyse financière est dû aux effets de bord entre les données comptables et les données de gestion

---

Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 23,1% en 2017, en baisse de 0,7 point par rapport à 2016.

### Revue analytique 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 1 491 Mdh contre 1 287 Mdh en 2017, soit une hausse de 15,8% sur la période. Cette augmentation s'explique principalement par les évolutions suivantes :

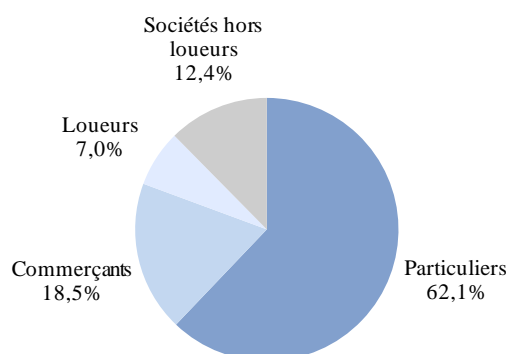
- la hausse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux particuliers de 4,5% à 926 Mdh en 2018 après 886 Mdh en 2017 ;
- l'augmentation des créances en souffrance sur la catégorie des commerçants de 30,6% à 276 Mdh en 2018 après 212 Mdh en 2017 ;
- la progression des créances en souffrance sur la catégorie des loueurs de 63,5% à 104 Mdh en 2018 après 64 Mdh en 2017 ;
- la hausse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux sociétés hors loueurs de 46,3%, à 185 Mdh en 2018 après 126 Mdh en 2017.

Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 24,9% en 2018, en hausse de 1,8 point par rapport à 2017.

Le graphique suivant donne la répartition des créances en souffrance par CSP au titre de l'exercice 2018 :

---

#### Répartition des créances en souffrance par type de clientèle (2018)



Source : Wafasalaf

Les particuliers et les commerçants représentent 80,6% des créances en souffrance de Wafasalaf. En effet, en 2018, les particuliers et les commerçants participent respectivement à hauteur de 62,1% et 18,5% des créances en souffrance.

## Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit, Wafasalaf a procédé à la mise en place d'une organisation de recouvrement structurée en trois entités :

- **Entité de traitement phoning** : constitué d'une plate-forme téléphonique de télé recouvreurs spécialisés par produit, ce département se charge du traitement des dossiers ayant 1 à 3 impayés ;
- **Entité de traitement précontentieux** : en charge du traitement des dossiers présentant 4 à 6 impayés. Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et d'encaisseurs externes spécialisés par nature de prélèvement ;
- **Entité de traitement contentieux** : en charge du traitement des dossiers contentieux (à partir du 7<sup>ème</sup> impayé). Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et de recouvreurs externes spécialisés par région et par produit.

### V.7. POSITIONNEMENT DE WAFASALAF

L'évolution du positionnement<sup>15</sup> de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

En %	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Production*	28,2%	28,7%	27,6%	0,5 pts	-1,1 pts
Encours*	28,5%	28,7%	27,9%	0,3 pts	-0,8 pts

Source : Wafasalaf

*Les chiffres communiqués sont en brut de dépôt de garantie / La production est nette de rachat anticipé et complément de crédit*

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le positionnement de Wafasalaf sur la production a évolué à la hausse de 0,5 point par rapport à 2016, passant ainsi à 28,7% de la production totale du marché. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 28,5% en 2016 à 28,7% en 2017, en hausse de 0,3 point.

Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, le positionnement de Wafasalaf sur la production est en baisse de 1,1 point par rapport à 2017, passant ainsi de 28,7% de la production totale du marché en 2017 à 27,6% en 2018. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 28,7% en 2017 à 27,9% en 2018, en baisse de 0,8 point.

Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

<sup>15</sup> Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Production : Production Wafasalaf/Production marché  
Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Encours : Encours Wafasalaf/Encours Marché

## V.8. RESSOURCES HUMAINES

### V.8.1 Effectifs

L'évolution du personnel de Wafasalaf, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En nombre	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Contrats à durée indéterminée	637	667	696	4,7%	4,3%
dont cadres supérieurs	64	69	73	7,8%	5,8%
dont cadres moyens	249	256	272	2,8%	6,3%
dont agents/ employés	324	342	351	5,6%	2,6%
Contrats à durée déterminée/stages	164	148	147	-9,8%	-0,7%
<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>815</b>	<b>843</b>	<b>1,7%</b>	<b>3,4%</b>
Taux d'encadrement	39,1%	39,9%	40,9%	<b>0,8 pts</b>	<b>1,0 pts</b>

Source : Wafasalaf

Les effectifs de Wafasalaf s'établissent à 843 collaborateurs en 2018 vs 801 en 2016, en évolution annuelle moyenne de 2,6% sur la période. Cette progression a concerné principalement la catégorie des cadres (TCAM de +6,8% sur les cadres supérieurs et +4,5% sur les cadres moyens ainsi que la catégorie des agents et employés +4,1% de TCAM sur la période considérée).

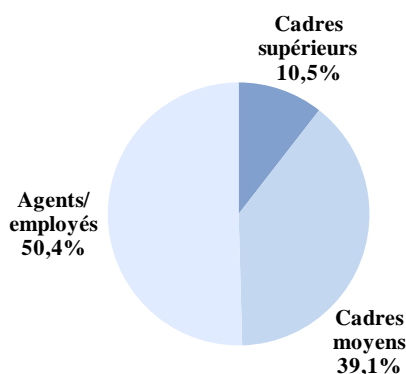
La baisse des contrats à durée déterminée s'explique par la volonté de baisser le recours aux contrats temporaires (TCAM -5,3%)

Le taux d'encadrement s'établit à 40,9% au titre de l'exercice 2018, plus élevé que le taux d'encadrement de l'exercice précédent. Le taux d'encadrement correspond au nombre des cadres au sein de wafasalaf. Sont évolution s'inscrit dans le cadre des promotions internes de passage de grade liées à un processus d'évaluation annuelle de chaque collaborateur. Le processus d'évaluation concerne l'ensemble des collaborateurs et est réalisé à la fin de chaque année.

### V.8.2 Structure de l'effectif par CSP

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade, au 31 décembre 2018 :

Structure de l'effectif permanent (2018)



Source : Wafasalaf

Le tableau suivant présente l'historique de la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade :

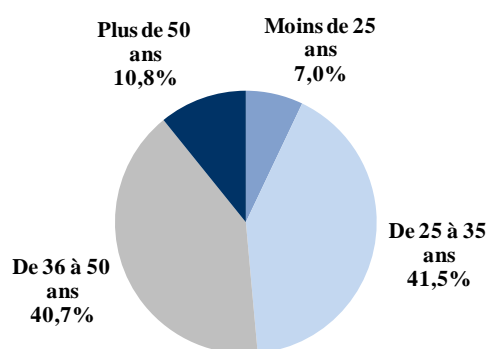
Catégorie	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Cadres supérieurs	64	69	73	7,8%	5,8%
Cadres moyens	249	256	272	2,8%	6,3%
Employés	324	342	351	5,6%	2,6%
<b>Total</b>	<b>637</b>	<b>667</b>	<b>696</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,3%</b>

Source : Wafasalaf

### V.8.3 Structure de l'effectif par tranche d'âge

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge, au 31 décembre 2018 :

Structure de l'effectif permanent par tranche d'âge (2018)



Source : Wafasalaf

Le tableau suivant présente l'historique de la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge :

Catégorie	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Moins de 25 ans	25	37	49	48,0%	32,4%
De 25 à 35 ans	298	287	289	-3,7%	0,7%
De 36 à 50 ans	251	274	283	9,2%	3,3%
Plus de 50 ans	63	69	75	9,5%	8,7%
<b>Total</b>	<b>637</b>	<b>667</b>	<b>696</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,3%</b>

Source : Wafasalaf

## V.8.4 Turnover

Le turnover de Wafasalaf sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Recrutements de l'exercice	67	72	80	7,5%	11,1%
Départs de l'exercice	48	42	51	-12,5%	21,4%
<b>Taux de turnover</b>	<b>9,2%</b>	<b>8,7%</b>	<b>9,5%</b>	<b>-0,4 pts</b>	<b>0,8 pts</b>

Source : Wafasalaf

A fin 2018, le taux de turnover des effectifs de Wafasalaf s'élève à 9,5%, contre 8,7% en 2017, soit une évolution de +0,8 pts.

## V.8.5 Politique de gestion des Ressources Humaines

### a. Politique de recrutement

Du fait du développement soutenu de son activité, Wafasalaf a mis en œuvre un plan de recrutement important, prévoyant le recrutement de 60 à 70 nouveaux collaborateurs par an.

Ces recrutements sont réalisés pour renforcer la force commerciale, en correspondance avec l'extension du réseau, ou les plateformes de traitement et de recouvrement. Les profils recrutés sont des collaborateurs d'un niveau minimum exigé de BAC+2 pour les chargés de clientèle ou de recouvrement, et BAC+4 pour les animateurs, directeurs d'agences ou superviseurs d'équipes.

Les recrutements de profils plus pointus ont également été réalisés afin de renforcer l'encadrement au niveau du siège et notamment au sein des fonctions supports.

### b. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Wafasalaf vise la fidélisation sur la durée de ses compétences et la création de conditions favorables permettant d'atteindre une bonne performance individuelle et collective.

Les fonctions opérationnelles de vente et de recouvrement sont trimestriellement intéressées sur l'atteinte des objectifs assignés. Par ailleurs, les fonctions d'encadrement ainsi que les fonctions supports reçoivent une prime annuelle liée à la performance réalisée.

Les principes de base dans la politique de rémunération fixe et variable étant l'équité, la transparence et la performance.

### c. Politique de formation

Depuis plusieurs années, Wafasalaf a axé sa stratégie de formation autour du développement des compétences liées aux activités du cœur de métier et notamment les activités Commerciales et celles du Risque. Ceci est réalisé à travers un plan de formation interne et externe qui a permis de couvrir environ 50% des effectifs en 2018.

Ce plan est composé de formations métiers liées à la maîtrise des produits, des process, des techniques d'accueil, de vente ou de recouvrement, de sécurité et de l'hygiène en passant par des formations relatives au développement personnel, encore au management des équipes pour les fonctions d'encadrement.

Des cycles complets sont ainsi déployés régulièrement avec des formateurs internes et des prestataires externes pour développer les expertises nécessaires visant à maintenir un niveau de professionnalisme élevé.

---

#### d. Système d'évaluation

Le système d'évaluation compte deux entretiens d'évaluation intervenant en milieu et en fin de chaque année. Ces rendez-vous entre les collaborateurs et leurs managers sont déclinés suivant les spécificités des métiers (vente, recouvrement, traitement et support) et les niveaux de responsabilités managériales.

#### V.9. RESSOURCES MATERIELLES

Wafasalaf dispose d'un système d'information totalement intégré qui prend en charge toute la chaîne de valeur (avant vente, montage des dossiers de crédit, SAV, gestion des prélèvements, recouvrement, contentieux, comptabilité client).

Pour la gestion de son réseau de partenaires et de ses apporteurs d'affaires (magasins d'électroménager, grandes surfaces, concessions automobiles et banques dans le cadre de la gestion pour compte), Wafasalaf a équipé l'ensemble de ces points de vente d'une solution Extranet leur permettant une connexion en temps réel aux plateformes d'autorisation et d'acceptation des dossiers de crédit..

Pour une meilleure gestion de la relation client, Wafasalaf s'est doté d'un CRM fonctionnant en interaction avec les autres plateformes applicatives.

Pour sa sécurité, Wafasalaf dispose d'un plan de secours informatique et est en cours de déploiement d'un plan de continuité d'activité (PCA).

Pour accompagner son développement, Wafasalaf a mis en place un ambitieux d'un plan Projet Moyen Terme 2020 visant en priorité de :

- renforcer la compétitivité et assurer la pérennité de l'entreprise par une transformation digitale en profondeur ;
- le développement des services métiers à forte valeurs ajouté pour le client ;
- renforcer et unifier les canaux de distribution (Internet, mobile,...).

#### V.10. POLITIQUE QUALITE

Wafasalaf, toujours dans le cadre d'une vision éthique et responsable de son métier, continue à innover pour rester proche et à l'écoute des besoins et attentes de ces clients.

Wafasalaf en plus de l'évaluation de la qualité rendue via le dispositif permanent des enquêtes mystères déployé en 2016, elle a équipé en 2017 l'ensemble de son réseau agences d'un outil d'évaluation de la qualité perçue par ces clients. C'est une mesure à chaud de la satisfaction de ces clients via une borne digitale. Cet outil qui permet de réagir à chaud auprès des clients insatisfaits. Ces derniers sont rappelés instantanément par les responsables de régions pour cerner le besoin et répondre aux attentes.

## V.11. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'évolution des investissements effectués par Wafasalaf, durant les trois dernières années, se présente comme suit :

Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Matériel informatique et Télécom	7 439	1 395	4 976	-81,2%	> 100%
Logiciel informatique	1 973	2 179	6 694	10,4%	> 100%
Brevet et marque	0	91	0		-100,0%
Droit au bail	0	0	0		
Matériel mobilier du bureau	442	562	5 016	27,1%	> 100%
Agencement et aménagement	1 141	490	14 299	-57,1%	> 100%
Bâtiment	0	0	0		
Matériel et outillage	0	0	0		
Frais acquisition immobilisation	0	0	0		
Immobilisations incorporelles en cours	989	469	5 210	-52,6%	> 100%
Matériel roulant	0	37	0		-100,0%
<b>Total</b>	<b>11 984</b>	<b>5 223</b>	<b>36 195</b>	<b>-56,4%</b>	<b>&gt; 100%</b>

Source : Wafasalaf

Au titre de l'exercice 2018, les investissements réalisés se sont établis à 36,2 Mdh, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, en raison de la rénovation du siège social de wafasalaf.

Sur la période 2016-2018, les investissements (hormis les immobilisations incorporelles en cours) ont concerné essentiellement :

- le matériel informatique et télécom pour plus de 13,8 Mdh, lié à l'acquisition d'un serv ;
- les logiciels informatiques pour plus de 10,8 Mdh ;
- les frais d'agencement et d'aménagement pour près de 15,9 Mdh ;
- le matériel et mobilier de bureau pour près de 6,0 Mdh.

A fin 2018, les immobilisations incorporelles encours se sont établies à 5,2 Mdh.

Ces investissements représentent un total de 53,4 Mdh sur la période 2016-2018.

---

**PARTIE V.      SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF**

## I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF

### I.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafasalaf, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation bancaire	2 312 857	2 549 009	2 800 211	10,2%	9,9%
Charges d'exploitation bancaire	1 321 583	1 559 764	1 699 559	18,0%	9,0%
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>991 274</b>	<b>989 245</b>	<b>1 100 652</b>	<b>-0,2%</b>	<b>11,3%</b>
Produit net non bancaire	16 781	19 675	22 336	17,2%	13,5%
Charges générales d'exploitation	376 364	405 443	423 892	7,7%	4,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>631 692</b>	<b>603 478</b>	<b>699 096</b>	<b>-4,5%</b>	<b>15,8%</b>
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	424 885	389 898	493 090	-8,2%	26,5%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	309 852	285 001	279 959	-8,0%	-1,8%
<b>Résultat courant</b>	<b>516 659</b>	<b>498 581</b>	<b>485 965</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>11 598</b>	<b>10 857</b>	<b>-7 086</b>	<b>-6,4%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>528 257</b>	<b>509 437</b>	<b>478 878</b>	<b>-3,6%</b>	<b>-6,0%</b>
Impôts sur les résultats	184 948	177 370	163 538	-4,1%	-7,8%
<b>Résultat net</b>	<b>343 308</b>	<b>332 067</b>	<b>315 340</b>	<b>-3,3%</b>	<b>-5,0%</b>

Source : Wafasalaf

#### I.1.1 Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	330	139	143	-57,8%	2,8%
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	897 276	888 989	930 088	-0,9%	4,6%
Intérêts et produits assimilés des titres de créance					
Produits des titres de propriété	37 000	35 000	38 948	-5,4%	11,3%
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	1 052 414	1 286 456	1 454 753	22,2%	13,1%
Commissions sur prestations de service	324 792	337 399	374 761	3,9%	11,1%
Autres produits bancaires	1 044	1 026	1 518	-1,7%	48,0%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 312 857</b>	<b>2 549 009</b>	<b>2 800 211</b>	<b>10,2%</b>	<b>9,9%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf sont en hausse de 10,2% à 2 549,0 Mdh, une évolution imputable principalement à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location s'établissant ainsi à 1 286,5 Mdh en 2017, en augmentation de 22,2% par rapport à 2016, cette évolution s'explique par :

- l'évolution de l'encours LOA en 2017 (+886 Mdh) ;
- le cumul de produits de cession.

---

Les commissions sur prestations de service affichent une progression de 3,9% pour s'établir à 337,4 Mdh en 2016 (contre 324,8 Mdh en 2016). Une évolution qui s'explique par l'augmentation des frais de dossiers de 18 Mdh.

Les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle sont pour leur part restées quasi-stables sur l'exercice, enregistrant une variation de -0,9% en 2017, à 888,9 Mdh.

Les produits de titres de propriété, représentant les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, sont en baisse, avec un montant de 35,0 Mdh en 2017 (vs 37,0 Mdh en 2016).

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf s'élèvent à 2 800,2 Mdh, en hausse de 9,9% par rapport à 2017. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation des produits des immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 1 454,8 Mdh en 2018, en hausse de 13,1% par rapport à 2017, en raison de la hausse de l'encours de LOA, avec dépôt de garantie, porté par le salon de l'automobile ;
- Les commissions sur prestations de service qui représentent 374,8 Mdh en 2018 contre 337,4 Mdh en 2017, en hausse de 11,1% par rapport à 2017, en raison de l'évolution de la commission de gestion pour compte et des refacturations des prestations aux clients ;
- Les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle s'établissant à 930,1 Mdh en 2018 contre 889,0 Mdh en 2017, soit une hausse de 4,6%, qui s'explique par l'augmentation de la production, en particulier l'augmentation des intérêts sur les crédits automobiles (22% soit 46Mdh) et les intérêts sur les prêts personnel (30% soit une évolution de 3Mdh) ;
- Les produits sur titres de propriété, qui représentent les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, s'élèvent à 38,9 Mdh en 2018, contre 35,0 Mdh en 2017, soit une hausse de 11,3% ;
- Enfin, les autres produits bancaires qui s'établissent à 1,5 Mdh en 2018 contre 1,0 Mdh en 2017, soit une hausse de 48,0%.

## I.1.2 Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2016- 2018, se détaillent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	272 319	239 715	10,1%	-12,0%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	109 861	82 253	108 387	-25,1%	31,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	956 051	1 193 288	1 338 196	24,8%	12,1%
Autres charges bancaires	8 429	11 904	13 260	41,2%	11,4%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1 321 583</b>	<b>1 559 764</b>	<b>1 699 559</b>	<b>18,0%</b>	<b>9,0%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 559,8 Mdh, soit une augmentation de 18,0%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 956,1 Mdh en 2016 à 1 193,3 Mdh en 2017 (+24,8% de variation annuelle), s'expliquant par l'augmentation du montant des immobilisations données en LOA.
- la diminution des intérêts et charges assimilés sur les titres de créance émis à 82,3 Mdh, soit une baisse de 25,1%, conjuguée à la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, en progression de 10,1% à 272,3 ;

Par ailleurs, les autres charges bancaires marquent une hausse de 41,2% à 11,9 Mdh en 2017 (contre 8,4 Mdh en 2016).

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 699,6 Mdh contre 1 559,8 Mdh en 2017, soit une hausse de 9,0%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 1193,3 Mdh en 2017 à 1 338,2 Mdh en 2018, soit une augmentation de 12,1%, qui s'explique par l'augmentation du montant des immobilisations données en LOA ;
- la hausse des intérêts et charges assimilés sur les titres de créance émis, qui passent de 82,3 Mdh en 2017 à 108,4 Mdh en 2018, soit une augmentation de 31,8%, qui s'explique par le volume d'émissions de BSF en 2018 (+1 524 Mdh vs 2017 soit +72%) ;
- la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui s'établissent à 239,7 Mdh en 2018 contre 272,3 Mdh en 2017, soit une baisse de 12,0%, qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF, dans le cadre de l'optimisation des ressources.

Par ailleurs, les autres charges bancaires s'élèvent à 13,3 Mdh en 2018, contre 11,9 Mdh en 2017, soit une hausse de 11,4%.

### I.1.3 Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période 2016- 2018, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation bancaire (1)	2 312 857	2 549 009	2 800 211	10,2%	9,9%
Charges d'exploitation bancaire (2)	1 321 583	1 559 764	1 699 559	18,0%	9,0%
<b>Produit Net Bancaire (1)-(2)</b>	<b>991 274</b>	<b>989 245</b>	<b>1 100 652</b>	<b>-0,2%</b>	<b>11,3%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'élève à 989,2 Mdh en 2017, en diminution de 0,2% par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'effet conjugué d'une hausse des charges d'exploitation bancaire (18,0%) plus importante que la hausse des produits d'exploitation bancaire (10,2%).

#### Revue analytique 2017-2018

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 1 100,7 Mdh en 2018 contre 989,2 Mdh en 2017, en hausse de 11,3% par rapport à l'exercice précédent, porté par l'augmentation combinée des produits et charges d'exploitation bancaires.

Le taux de sortie a augmenté en raison de l'augmentation de la production automobile en 2018, générant une hausse des frais dossiers. Le taux de refinancement, quant à lui, a baissé en raison des baisses des taux sur le marché secondaire. Le taux de marge, pour sa part, a augmenté sous l'effet conjoint de la hausse des taux de sortie et la baisse de taux de refinancement.

### I.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 950 020	2 175 585	2 384 984	11,6%	9,6%
Intérêts et charges assimilés**	1 313 154	1 547 860	1 686 299	17,9%	8,9%
<b>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)</b>	<b>636 866</b>	<b>627 725</b>	<b>698 685</b>	<b>-1,4%</b>	<b>11,3%</b>
<i>Taux de marge (2/1)</i>	<i>32,7%</i>	<i>28,9%</i>	<i>29,3%</i>	<i>-3,8 pts</i>	<i>0,4 pts</i>
<i>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB</i>	<i>64,2%</i>	<i>63,5%</i>	<i>63,5%</i>	<i>-0,8 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Encours brut***	11 712 124	12 359 166	13 002 181	5,5%	5,2%
<i>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ encours brut</i>	<i>5,4%</i>	<i>5,1%</i>	<i>5,4%</i>	<i>-0,4 pts</i>	<i>0,3 pts</i>

Source : Wafasalaf

\*y compris produits sur immobilisations en crédit-bail et en location

\*\* y compris charges sur immobilisations en crédit-bail et en location

\*\*\* Encours brut moyen net de dépôt de garantie

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf enregistre un repli de 1,4% pour s'établir à 627,7 Mdh (vs 636,9 Mdh en 2016), sous l'effet de l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+17,9% par rapport à 2016) plus importante que la hausse de 11,6% des intérêts et produits assimilés.

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2017 est ainsi en repli de -3,8 pts et s'établit à 28,9% (vs 32,7% en 2016). Cette baisse s'explique principalement par le changement de la composition de l'encours produit.

Le ratio de marge d'intérêt/ PNB marque également une baisse de 0,8 pts à 63,5% en 2017 (vs 64,2% en 2016). Parallèlement, la marge d'intérêts et des opérations de crédit-bail/encours net recule de 0,4 pt pour s'établir à 5,1% sur le même exercice.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf s'élève à 698,7 Mdh contre 627,7 Mdh en 2017, en hausse de 11,3% sur la période, portée par l'accroissement des intérêts et produits assimilés (+9,6% sur la période).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2018 est ainsi en hausse de 0,4 point et s'établit à 29,3% (vs 28,9% en 2017), en raison d'une hausse de la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (11,3%) plus importante que celle des Intérêts et produits assimilés (9,6%).

Le ratio de marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail / PNB demeure stable sur la période à 63,5% et le ratio marge d'intérêts et des opérations de crédit-bail / encours net s'établit à 5,4%, en hausse par rapport à 2017, en raison d'une hausse de la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (11,3%) plus importante que celle de l'encours (5,2%).

#### **I.1.5 Produit net non bancaire**

Le produit net non bancaire évolue, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation non bancaires	16 781	19 675	22 337	17,2%	13,5%
Charges d'exploitation non bancaires	0	0	1	Ns	Ns
<b>Produit net non bancaire</b>	<b>16 781</b>	<b>19 675</b>	<b>22 336</b>	<b>17,2%</b>	<b>13,5%</b>

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaires sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation.

### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le produit net non bancaire connaît une évolution à la hausse de 17,2% pour s'établir à 19,7 Mdh (vs 16,8 Mdh en 2016). Une augmentation qui s'explique par l'évolution des indemnités de RPAT.

## Revue analytique 2017-2018

En 2018, le produit net non bancaire s'élève à 22,3 Mdh contre 19,7 Mdh en 2017, soit une hausse de 13,5% sur la période, en raison de la hausse de 13,5% des produits d'exploitation non bancaires qui s'explique par la refacturation des frais de recouvrement.

### **I.1.6 Frais généraux**

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Produit net bancaire</b>	<b>991 274</b>	<b>989 245</b>	<b>1 100 652</b>	<b>-0,2%</b>	<b>11,3%</b>
Charges de personnel	145 132	154 098	165 853	6,2%	7,6%
Impôts et taxes	7 712	8 066	8 026	4,6%	-0,5%
Charges externes	188 446	211 343	219 899	12,2%	4,0%
Autres charges d'exploitation	669	55	20	-91,8%	-63,1%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	34 405	31 881	30 093	-7,3%	-5,6%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>376 364</b>	<b>405 443</b>	<b>423 892</b>	<b>7,7%</b>	<b>4,6%</b>

Source : Wafasalaf

## Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 7,7% à 405,4 Mdh (vs 376,4 Mdh au titre de l'exercice précédent). Leur évolution est liée principalement à :

- la hausse des charges de personnel à 154,1 Mdh (contre 145,1 Mdh l'année précédente) en raison de nouveaux recrutements (+30 personnes en 2017) et des augmentations de salaires ;
- la progression des charges externes (+12,2%) qui évoluent à 211,3 Mdh en 2017. Une hausse qui s'explique par l'augmentation des commissions de démarchage (+15 Mdh), de publicités et frais postaux (+5 Mdh) et des études générales (+2Mdh) ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-7,3%) qui s'établissent à 31,9 Mdh en 2017 vs 34,4 Mdh en 2016.

## Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 423,9 Mdh contre 405,4 Mdh en 2017, enregistrant une hausse de 4,6% sur la période. Cette évolution est principalement liée à :

- l'augmentation des charges de personnel qui passent de 154,1 Mdh en 2017 à 165,9 Mdh en 2018, soit une hausse de 7,6%, en raison de la création de nouveaux postes pour le renforcement des activités de la société, l'augmentation de la masse salariale ainsi que l'impact de la conversion des ANAPEC.
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles qui passent de 31,9 Mdh en 2017 à 30,1 Mdh en 2018, soit une diminution de 5,6%, liée à l'arrivée à terme de l'amortissement de certains éléments d'actifs ;
- l'augmentation des charges externes qui passent de 211,3 Mdh en 2017 à 219,9 Mdh en 2018, soit une hausse de 4,0%, en raison :
  - des frais publicitaires liés au salon de l'automobile ;

- de l'évolution des commissions versées aux apporteurs d'affaires notamment dans le marché auto (en phase avec le volume de production auto) ;
- de l'augmentation des honoraires versés aux prestataires dans le cadre de divers chantiers, notamment la refonte du cadre procédural IT ou encore le lancement du Plan Moyen Terme (PMT).

Le détail des charges externes sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Loyers de location simple	21 309	22 410	22 561	5,2%	0,7%
Frais d'entretien et de réparation	26 256	25 306	25 603	-3,6%	1,2%
Rémunération du personnel intérimaire	2 538	2 113	1 016	-16,7%	-51,9%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	75 062	90 344	99 073	20,4%	9,7%
Primes d'assurance	206	209	209	1,4%	0,3%
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	1 403	1 400	1 427	-0,2%	1,9%
<b>Charges extérieures</b>	<b>126 774</b>	<b>141 782</b>	<b>149 890</b>	<b>11,8%</b>	<b>5,7%</b>
Transport et déplacement	9 654	9 933	10 451	2,9%	5,2%
Mission et réception	1 310	1 905	1 931	45,5%	1,4%
Publicité, publication et relations publiques	22 653	25 770	26 701	13,8%	3,6%
Frais postaux & de télécommunication	16 381	17 971	18 309	9,7%	1,9%
Frais de recherche et de documentation	3 141	2 665	3 298	-15,1%	23,7%
Dons et cotisations	925	925	828	0,0%	-10,6%
Fournitures de bureau et imprimés	1 861	1 609	1 465	-13,5%	-8,9%
Autres charges externes	5 745	5 797	5 839	0,9%	0,7%
<b>Autres charges extérieures</b>	<b>61 671</b>	<b>66 576</b>	<b>68 822</b>	<b>8,0%</b>	<b>3,4%</b>
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	96	2 985	1 187	>100,0%	-60,2%
<b>Charges externes</b>	<b>188 542</b>	<b>211 343</b>	<b>219 899</b>	<b>12,1%</b>	<b>4,0%</b>

Source : wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges externes s'élèvent à 211,3 Mdh, en hausse de 12,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 11,8% des charges extérieures, qui s'établissent à 141,8 Mdh en 2017 contre 126,8 Mdh en 2016, portées par la hausse de 20,4% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, qui passent de 75,1 Mdh en 2016 à 90,4 Mdh en 2017.
- la hausse de 8,0% des autres charges extérieures, qui s'élèvent à 66,6 Mdh en 2017 contre 61,7 Mdh en 2016, portées par la hausse de 13,8% du poste publicité, publication et relations publiques, qui passe de 22,7 Mdh en 2016 à 25,8 Mdh en 2017.

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les charges externes s'élèvent à 219,9 Mdh, en hausse de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par :

- la hausse de 5,7% des charges extérieures, qui s'établissent à 149,9 Mdh en 2018 contre 141,8 Mdh en 2017, portées par la hausse de 9,7% des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, qui passent de 90,4 Mdh en 2017 à 99,1 Mdh en 2018.
- la hausse de 3,4% des autres charges extérieures, qui s'élèvent à 68,8 Mdh en 2018 contre 66,6 Mdh en 2017, portées par la hausse de 3,6% du poste publicité, publication et relatives publiques, qui passe de 25,8 Mdh en 2017 à 26,7 Mdh en 2018.

#### **I.1.7 Coefficient d'exploitation bancaire**

Le coefficient d'exploitation de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produit Net Bancaire (1)	991 274	989 245	1 100 652	-0,2%	11,3%
Charges générales d'exploitation (2)	376 364	405 443	423 892	7,7%	4,6%
Résultat courant (3)	516 659	498 581	485 965	-3,5%	-2,5%
<b>Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)</b>	<b>38,0%</b>	<b>41,0%</b>	<b>38,5%</b>	<b>3,0 pt</b>	<b>-2,5 pt</b>
<b>Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)</b>	<b>52,1%</b>	<b>50,4%</b>	<b>44,2%</b>	<b>-1,7 pt</b>	<b>-6,2 pt</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le coefficient d'exploitation est en progression de 3,0 pts à 41,0%. La marge d'exploitation passe quant à elle de 52,1% en 2016 à 50,4% en 2017, en baisse de 1,7 pts.

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, le coefficient d'exploitation est en baisse de 2,5 points à 38,5%, sous l'effet conjugué de la hausse du PNB de 11,3% et la hausse des charges d'exploitation de 4,6% inférieur à celle du PNB.

La marge d'exploitation passe quant à elle de 50,4% en 2017 à 44,2% en 2018, enregistrant une baisse de 6,2 points sur la période.

#### **I.1.8 Résultat brut d'exploitation**

Le résultat brut d'exploitation évolue, comme suit, sur la période 2016- 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>991 274</b>	<b>989 245</b>	<b>1 100 652</b>	<b>-0,2%</b>	<b>11,3%</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns
+ Autres produits non bancaires	16 781	19 675	22 337	17,2%	13,5%
- Autres charges non bancaires	0	0	1	Ns	Ns
- Charges générales d'exploitation	376 364	405 443	423 892	7,7%	4,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>631 692</b>	<b>603 478</b>	<b>699 096</b>	<b>-4,5%</b>	<b>15,8%</b>

### Revue analytique 2016–2017

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf enregistre en 2017 une baisse de 4,5% pour s'établir à 603,5 Mdh (vs 631,7 Mdh en 2016). Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une évolution de -0,2% du PNB à 989,2 Mdh ;
- une hausse des charges générales d'exploitation de 7,7% à 405,4 Mdh ;

### Revue analytique 2017–2018

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf s'élève à 699,1 Mdh en 2018 contre 603,5 Mdh en 2017, enregistrant une hausse de 15,8% sur la période ; une évolution s'explique essentiellement par :

- la hausse de 11,3% du Produit Net Bancaire, qui passe de 989,2 Mdh en 2017 à 1 100,7 Mdh en 2018 ;
- la hausse de 13,5% des autres produits non bancaires, qui passent de 19,7 Mdh en 2017 à 22,3 Mdh en 2018 ;
- la légère hausse des charges générales d'exploitation qui passent de 405,4 Mdh en 2017 à 423,9 Mdh en 2018.

### I.1.9 Résultat courant

Le résultat courant se présente comme suit, sur la période allant de 2016 à 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>631 692</b>	<b>603 478</b>	<b>699 096</b>	<b>-4,5%</b>	<b>15,8%</b>
<b>- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables</b>	<b>424 885</b>	<b>389 898</b>	<b>493 090</b>	<b>-8,2%</b>	<b>26,5%</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	248 421	235 263	332 052	-5,3%	41,1%
Pertes sur créances irrécupérables	167 250	147 434	160 406	-11,8%	8,8%
Autres dotations aux provisions	9 213	7 202	632	-21,8%	-91,2%
<b>+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>309 852</b>	<b>285 001</b>	<b>279 959</b>	<b>-8,0%</b>	<b>-1,8%</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	285 857	263 837	253 573	-7,7%	-3,9%
Récupérations sur créances amorties	18 267	17 051	19 184	-6,7%	12,5%
Autres reprises de provisions	5 728	4 113	7 203	-28,2%	75,1%
<b>Résultat courant</b>	<b>516 659</b>	<b>498 581</b>	<b>485 965</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-2,5%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016 - 2017

Entre 2016 et 2017, le résultat courant de Wafasalaf passe de 516,7 Mdh à 498,6 Mdh, témoignant ainsi d'une baisse de -3,5% qui a trait notamment à :

- l'évolution à la baisse du résultat brut d'exploitation, qui passe de 631,7 Mdh en 2016 à 603,5 Mdh en 2017 ;
- la baisse de 8,2% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (à 389,9 Mdh en 2017 vs 424,9 Mdh en 2016), sous l'effet combiné des éléments suivants :
  - d'une baisse des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (-13,2 Mdh) expliquée par les performances des équipes de recouvrement ;
  - le repli des pertes sur créances irrécupérables à 147,4 Mdh ;
  - la baisse des autres dotations aux provisions pour un montant de 2,0 Mdh. Les autres dotations aux provisions concernent essentiellement l'impact de l'opération de titrisation des encours gérés pour le compte d'un des partenaires sur les commissions facturés en 2017.
- la baisse de 8,0% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, avec notamment :
  - une baisse des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 7,7% à 263,8 Mdh ;
  - la baisse du compte « Récupérations sur créances amorties » pour un montant de 1,2 Mdh ;
  - la diminution du compte « Autres reprises de provisions » pour un montant de 1,6 Mdh ;

## Revue analytique 2017 - 2018

Entre 2017 et 2018, le résultat courant de Wafasalaf passe de 498,6 Mdh à 486,0 Mdh, enregistrant une baisse de 2,5% sur la période, malgré la hausse de 15,8% affichée par le résultat brut d'exploitation ; une baisse qui s'explique par :

- la hausse de 26,5% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, qui passent de 389,9 Mdh en 2017 à 493,1 Mdh en 2018, sous l'effet combiné des éléments suivants :
  - la hausse de 41,1% des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 235,3 Mdh en 2017 à 332,1 Mdh en 2018, en raison de l'augmentation des encours en souffrances sur l'automobile ;
  - la hausse de 8,8% des pertes sur créances irrécupérables qui passent de 147,4 Mdh en 2017 à 160,4 Mdh en 2018, en raison des nouveaux passages à pertes opérés par Wafasalaf ;
  - la baisse de 91,2% des autres dotations aux provisions, qui passent de 7,2 Mdh en 2017 à 0,6 Mdh en 2018, qui s'explique par les dotations constituées en 2017 en couverture de divers risques encours.
- la baisse de 1,8% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, qui passent de 285,0 Mdh en 2017 à 280,0 Mdh en 2018, avec notamment :
  - une baisse de 3,9% des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui s'établissent à 253,6 Mdh en 2018 contre 263,8 Mdh en 2017 en raison d'une baisse des performances ;
  - une hausse de 12,5% des récupérations sur créances amorties, qui s'élèvent à 19,2 Mdh en 2018 contre 17,1 Mdh en 2017 en raison des encaissements des créances amorties ;
  - une hausse de 75,1% des autres reprises de provisions, qui s'élèvent à 7,2 Mdh en 2018 contre 4,1 Mdh en 2017 en raison de la reprise d'une provision pour risques et charges, qui est devenue sans objet.

### **I.1.10 Résultat non courant**

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de Wafasalaf sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits non courants	14 891	12 411	513	-16,7%	-95,9%
Charges non courantes	3 293	1 554	7 600	-52,8%	>100,0%
<b>Résultat non courant</b>	<b>11 598</b>	<b>10 857</b>	<b>-7 086</b>	<b>-6,4%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>

Source : Wafasalaf

## Revue analytique 2016-2017

Entre 2016 et 2017, le résultat non courant passe de 11,6 Mdh à 10,9 Mdh, du fait de la baisse des produits non courants, dont le montant est de 12,4 Mdh en 2017 (vs 14,9 Mdh en 2016). Cette diminution s'explique par des reprises de charges devenues sans objet, plus importantes en 2016 par rapport à 2017.

D'autre part, les charges non courantes, d'un montant de 1,5 Mdh en 2017 (vs 3,3 Mdh en 2016), sont en baisse de 52,8% par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par une constatation de pénalité fiscale de 2,5 Mdh en 2016.

## Revue analytique 2017-2018

Entre 2017 et 2018, le résultat non courant passe de 10,9 Mdh à -7,1 Mdh, sous l'effet combiné de :

- la baisse des produits non courant, qui s'élèvent à 0,5 Mdh en 2018 contre 12,4 Mdh en 2017, en raison de l'absence de reprise exceptionnelle cette année ;
- la forte hausse des charges non courantes, qui s'élèvent à 7,6 Mdh en 2018 contre 1,6 Mdh en 2017, en raison de la comptabilisation d'une perte constatée sur l'encaissement d'une commission d'un partenaire. Celle-ci est dûe à la décision du partenaire de titriser son encours fonctionnaire entraînant ainsi la déduction de ce montant de la commission versée à wafasalaf).

### **I.1.11 Résultat net**

Le résultat net de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Résultat courant</b>	<b>516 659</b>	<b>498 581</b>	<b>485 965</b>	<b>-3,5%</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>11 598</b>	<b>10 857</b>	<b>-7 086</b>	<b>-6,4%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>528 257</b>	<b>509 437</b>	<b>478 878</b>	<b>-3,6%</b>	<b>-6,0%</b>
Impôts sur les résultats	184 948	177 370	163 538	-4,1%	-7,8%
<b>Résultat net</b>	<b>343 308</b>	<b>332 067</b>	<b>315 340</b>	<b>-3,3%</b>	<b>-5,0%</b>
<b>Marge nette (RN/PNB)</b>	<b>34,6%</b>	<b>33,6%</b>	<b>28,7%</b>	<b>-1,1 pt</b>	<b>-4,9 pt</b>
- Bénéfices distribués	320 000	300 000	300 000	-6,3%	0,0%
<b>Autofinancement</b>	<b>52 644</b>	<b>62 773</b>	<b>44 751</b>	<b>19,2%</b>	<b>-28,7%</b>

Source : Wafasalaf

## Revue analytique 2016 –2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 332,1 Mdh (vs 343,3 Mdh en 2016), avec une marge nette en baisse de 1,1 pts à 33,6% en 2017 (vs 34,6% au titre de l'exercice précédent). L'évolution du résultat net tient essentiellement à la baisse du résultat courant de 3,5% à 498,6 Mdh en 2017 vs 516,7 Mdh en 2016.

L'autofinancement de l'exercice demeure positif à 62,8 Mdh en 2017 (vs 52,6 Mdh en 2016), après une distribution de dividendes de 300 Mdh.

## Revue analytique 2017–2018

Au titre de l'exercice 2018, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 315,3 Mdh contre 332,1 Mdh en 2017, soit une baisse de 5% sur la période. La marge nette est ainsi en baisse de 4,9 points à 28,7% contre 33,6% au titre de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par l'effet combiné de la baisse du résultat courant (486,0 Mdh en 2018 contre 498,6 Mdh en 2017) et du résultat non courant (7,1 Mdh en 2018 contre 10,9 Mdh en 2017).

L'autofinancement de l'exercice demeure positif à 44,8 Mdh en 2018 contre 62,8 Mdh en 2017, en baisse de 28,7%, avec une distribution de dividendes de 300 Mdh, en ligne avec l'exercice précédent.

### I.1.12 Coût du risque

Le coût du risque de Wafasalaf se présente comme suit en 2017 et 2018 :

	2017	2018	Var. 18/17
<b>Global</b>	<b>0,88%</b>	<b>1,85%</b>	<b>0,97 pt</b>
Prêt Personnel	1,54%	2,11%	<b>0,57 pt</b>
Automobile	0,07%	1,66%	<b>1,59 pt</b>
EDM	0,68%	1,02%	<b>0,34 pt</b>

Source : Wafasalaf

En 2018, la hausse de 0,97 point du coût du risque est liée aux principaux éléments suivants :

- 0,22 point lié à l'effet mix produit, notamment :
  - Prêt personnel : changement du mix de prélèvement : transfert d'une partie de la clientèle prélevée à la source à un prélèvement bancaire, plus risqué ;
  - Automobile : changement du mix produit : transfert d'une partie de la LOA en crédit amortissable, entraînant la hausse de la base de provisionnement.
- 0,45 point lié à la baisse de la performance du recouvrement.

## I.2. ANALYSE BILANCIELLE

Le bilan de Wafasalaf, sur la période 2016–2018, se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 090	4 295	2 210	>100,0%	-48,5%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	289 790	279 999	312 905	-3,4%	11,8%
Créances sur la clientèle	8 246 968	8 667 753	8 853 795	5,1%	2,1%
Titres de transaction et de placement	180 142			-100,0%	Ns
Titres de participation	451	451	451	0,0%	0,0%
Autres actifs	821 193	776 323	877 021	-5,5%	13,0%
Titres d'investissement			12 500		Ns
Immobilisations données en crédit bail et en location	4 929 274	5 815 426	6 512 194	18,0%	12,0%
Immobilisations incorporelles	205 527	189 250	184 148	-7,9%	-2,7%
Immobilisations corporelles	58 162	47 780	58 977	-17,8%	23,4%
<b>Actif</b>	<b>14 733 596</b>	<b>15 781 277</b>	<b>16 814 202</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,5%</b>
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 221 950	7 130 739	6 141 498	-1,3%	-13,9%
Dépôts de la clientèle	2 547 224	3 442 950	3 997 236	35,2%	16,1%
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%
Autres passifs	944 222	879 428	814 071	-6,9%	-7,4%
Provisions pour risques et charges	23 002	26 090	19 520	13,4%	-25,2%
Provisions réglementées				Ns	Ns
Dettes subordonnées	201 299	453 679	453 696	>100,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	1 232 612	1 272 612	1 302 612	3,2%	2,4%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%
Report à nouveau (+/-)	3 454	6 763	8 830	95,8%	30,6%
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				Ns	Ns
Résultat net de l'exercice (+/-)	343 308	332 067	315 340	-3,3%	-5,0%
<b>Passif</b>	<b>14 733 596</b>	<b>15 781 277</b>	<b>16 814 202</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,5%</b>

Source : Wafasalaf

Le total bilan de Wafasalaf s'établit à 16 814,2 Mdh en 2018 contre 15 781,3 Mdh en 2017, soit une hausse de 6,5% sur la période.

## I.2.1 Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2016-2018, de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>2 090</b>	<b>4 295</b>	<b>2 210</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-48,5%</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés (1)</b>	<b>289 790</b>	<b>279 999</b>	<b>312 905</b>	<b>-3,4%</b>	<b>11,8%</b>
<b>Créances sur la clientèle (2)</b>	<b>8 246 968</b>	<b>8 667 753</b>	<b>8 853 795</b>	<b>5,1%</b>	<b>2,1%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 072 721	8 452 175	8 530 795	4,7%	0,9%
Crédits à l'équipement				Ns	Ns
Crédits immobiliers	2 459	2 459	1 900	0,0%	-22,7%
Autres crédits	171 788	213 120	321 101	24,1%	50,7%
<b>Total crédits (1) + (2)</b>	<b>8 536 758</b>	<b>8 947 753</b>	<b>9 166 701</b>	<b>4,8%</b>	<b>2,4%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016 –2017

En 2017, le total des crédits s'élève à 8 947,8 Mdh, en hausse de 4,8% par rapport à l'exercice précédant, notamment en raison des variations suivantes :

- l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 8 452,2 Mdh en 2017 contre 8 072,7 Mdh à fin 2016, soit une variation de 4,7%. Une évolution qui s'explique par l'augmentation de l'encours des crédits auto et équipements des ménages ;
- l'encours des crédits immobiliers qui stagne à 2,5 Mdh ;
- Les autres crédits qui se hissent à 213,1 Mdh, en hausse de 24,1% par rapport à fin 2016. Cette évolution s'explique par l'élargissement en 2017 du principe d'application de la décote aux dossiers contentieux conformément aux exigences de BAM.

En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent un repli de 3,4% à 279,9 Mdh.

### Revue analytique 2017–2018

En 2018, le total des crédits s'élève à 9 166,7 Mdh contre 8 947,8 Mdh en 2017, en hausse de 2,4% sur la période, en raison de :

- La hausse de 2,1% des créances sur la clientèle, qui s'explique par les variations suivantes :
  - l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation qui s'établit à 8 530,8 Mdh en 2018 contre 8 452,2 Mdh en 2017, en légère hausse de 0,9%, en raison de la hausse de la production (EDM) ;
  - les autres crédits qui se hissent à 321,1 Mdh en 2018 contre 213,1 Mdh en 2017, en hausse de 50,7% sur la période, en raison de l'augmentation des créances en souffrance, qui s'explique par le changement du mix produit (orientation de la LOA vers le crédit amortissable) et, en conséquence, la hausse de la base de provisionnement.
  - l'encours des crédits immobiliers qui baisse à 1,9 Mdh en 2018 contre 2,5 Mdh en 2017, soit une diminution de 22,7%, en raison de l'amortissement des anciennes affaires crédits immobiliers.

- La hausse de 11,8% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 312,9 Mdh en 2018 contre 279,9 Mdh en 2017, correspondant à un effet de trésorerie.

### I.2.2 Actifs divers

L'évolution des actifs divers, sur la période 2016-2018, se détaille comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Autres actifs	821 193	776 323	877 021	-5,5%	13,0%
<i>dont TVA</i>	502 815	592 192	633 526	17,8%	7,0%
Titre d'investissement	0	0	12 500	Ns	Ns
Titres de transaction et de placement	180 142	0	0	-100,0%	Ns
Titres de participation et emplois assimilés	451	451	451	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	263 688	237 030	243 126	-10,1%	2,6%
Immobilisations données en crédit bail et en location	4 929 274	5 815 426	6 512 194	18,0%	12,0%

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016 –2017

Les autres actifs enregistrent une baisse de 5,5% en 2017, s'établissant ainsi à 776,3 Mdh vs 821,2 Mdh en 2016, alors que la TVA accuse une hausse de 17,8%.

D'autre part, les immobilisations données en crédit-bail passent de 4 929,3 Mdh en 2016 à 5 815,4 Mdh en 2017, soit une variation annuelle de +18,0%, en raison de la hausse de la production de la LOA.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont en baisse de 10,1% à 237,0 Mdh à fin 2017, en raison d'investissements inférieurs aux dotations aux amortissements.

#### Revue analytique 2017 –2018

Les autres actifs enregistrent une hausse de 13,0% entre 2017 et 2018, s'établissant à 877,0 Mdh en 2018 contre 776,3 Mdh en 2017, en raison de la hausse des postes divers autres débiteurs, charges à repartir, et sommes dues par l'Etat.

Les immobilisations données en crédit-bail passent, quant à elles, de 5 815,4 Mdh en 2017 à 6 512,2 Mdh en 2018, soit une hausse de 12,0% sur la période, qui s'explique par la hausse de la production de la LOA ;

Par ailleurs, les immobilisations incorporelles et corporelles sont en hausse de 2,6% et s'élèvent à 243,1 Mdh en 2018 contre 237,0 Mdh en 2017, en raison de travaux de rénovation et de réaménagement du siège.

Enfin, les titres d'investissement correspondent à la part equity du programme de titrisation (5% de 250Mdh).

### I.2.3 Dépôts

Les dépôts ont évolué, sur la période 2016 à 2018, de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Dépôts de la clientèle (1)</b>	<b>2 547 224</b>	<b>3 442 950</b>	<b>3 997 236</b>	<b>35,2%</b>	<b>16,1%</b>
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)</b>	<b>7 221 950</b>	<b>7 130 739</b>	<b>6 141 498</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-13,9%</b>
A vue	237 037	256 727	249 691	8,3%	-2,7%
A terme	6 984 913	6 874 011	5 891 807	-1,6%	-14,3%
<b>Total dépôts (1) + (2)</b>	<b>9 769 174</b>	<b>10 573 688</b>	<b>10 138 734</b>	<b>8,2%</b>	<b>-4,1%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Au terme de l'exercice 2017, le total des dépôts s'établit à 10 573,7 Mdh. Leur variation à la hausse (+8,2%) résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 35,2%, qui passent de 2 547,2 Mdh en 2016 à 3 442,9 Mdh en 2017. Cette progression s'explique par la hausse de l'encours LOA en 2017.

Les dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés enregistrent une baisse de 1,6% en 2017 pour atteindre 6 874,0 Mdh en 2017 (contre 6 984,9 Mdh en 2016).

#### Revue analytique 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, le total des dépôts s'établit à 10 138,7 Mdh contre 10 573,7 Mdh en 2017, en baisse de 4,1% sur la période, principalement plombé par la diminution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés, qui chutent de 13,9% sur la période, à 6 141,5 Mdh contre 7 130,7 Mdh en 2017. Cette baisse est en particulier imputable aux dettes à terme, qui chutent de 14,3% sur la période, passant de 6 874,0 Mdh en 2017 à 5 891,8 Mdh en 2018, qui s'explique par le fait que les emprunts bancaires ont été remplacés par les BSF, en raison de conditions de marché favorables.

La baisse du total des dépôts est, par ailleurs, atténuée par la hausse de 16,1% des dépôts de la clientèle qui s'élèvent à 3 997,2 Mdh en 2018 contre 3 443,0 Mdh en 2017, en raison de la hausse des LOA.

## I.2.4 Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période allant de 2016 à 2018, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Autres passifs	944 222	879 428	814 071	-6,9%	-7,4%
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%
Provisions pour risques et charges	23 002	26 090	19 520	13,4%	-25,2%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

### Revue analytique 2016–2017

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une baisse de 6,9% en 2017 pour atteindre 879,4 Mdh au terme de l'exercice (contre 944,2 Mdh à fin 2016), notamment en raison de la baisse du stock des premiers loyers avec l'orientation vers la LOA avec dépôt de garantie.

Parallèlement, les titres de créances émis sont en hausse de 1,0% pour se chiffrer à 2 123,8 Mdh (contre 2 103,3 Mdh en 2016). Une situation liée à l'évolution de la production.

Enfin, les provisions pour risques et charges passent à 26,1 Mdh (contre 23,0 Mdh en 2016).

### Revue analytique 2017–2018

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une baisse de 7,4% entre 2017 et 2018, passant de 879,4 Mdh en 2017 à 814,1 Mdh en 2018, en raison de la baisse des postes créiteurs divers ainsi que les dossiers de LOA en cours de financement.

Parallèlement, les titres de créances émis culminent à 3 648,2 Mdh en 2018 contre 2 123,8 Mdh en 2017, soit une hausse de 71,8% qui s'explique par le remplacement des emprunts bancaires par des BSF ;

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 19,5 Mdh en 2018 contre 26,1 Mdh en 2017, soit une baisse de 25,2%.

## I.2.5 Structure des ressources de Wafasalaf

La structure des ressources de Wafasalaf, sur la période 2016–2018 se présente de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Fonds propres &amp; assimilés</b>	<b>1 893 854</b>	<b>2 178 300</b>	<b>2 193 658</b>	<b>15,0%</b>	<b>0,7%</b>
Dont dettes subordonnées	201 299	453 679	453 696	>100,0%	0,0%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%
Dont réserves et primes liées au capital	1 232 612	1 272 612	1 302 612	3,2%	2,4%
Dont résultat net de l'exercice	343 308	332 067	315 340	-3,3%	-5,0%
Dont report à nouveau	3 454	6 763	8 830	95,8%	30,6%
Dont résultat net en instance d'affectation				Ns	Ns
<b>Ressources</b>	<b>11 872 519</b>	<b>12 697 458</b>	<b>13 786 954</b>	<b>6,9%</b>	<b>8,6%</b>
Etablissement de crédit	7 221 950	7 130 739	6 141 498	-1,3%	-13,9%
A vue	237 037	256 727	249 691	8,3%	-2,7%
A terme	6 984 913	6 874 011	5 891 807	-1,6%	-14,3%
Clientèle	2 547 224	3 442 950	3 997 236	35,2%	16,1%
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016–2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 178,3 Mdh, enregistrant ainsi une hausse de 15,0% marquée par la hausse des dettes subordonnées, qui s'établissent à 453,7 Mdh contre 201,3 en 2016. Cette évolution s'explique par l'émission d'emprunt obligataire subordonné non coté pour un montant total de 250 Mdh en septembre 2017.

D'autre part, les ressources de Wafasalaf se chiffrent à 12 697,5 Mdh en 2017, en hausse de 6,9% par rapport à 2016, avec notamment une hausse des dépôts de la clientèle de (35,2% en 2017 par rapport à l'exercice antérieur) atténués par une baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-1,3% à 7 130,7 Mdh).

### Revue analytique 2017–2018

Au titre de l'exercice 2018, les fonds propres et assimilés s'établissent à 2 193,7 Mdh contre 2 178,3 Mdh, en légère hausse de 0,7% sur la période. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de 2,4% des réserves et primes liées au capital, qui s'élèvent à 1 302,6 Mdh en 2018 contre 1 272,6 Mdh en 2017.

Les ressources de Wafasalaf s'élèvent, quant à elles, à 13 787,0 Mdh en 2018 contre 12 697,5 Mdh en 2017, en hausse de 8,6% sur la période, malgré la baisse de 13,9% enregistrée par les dettes envers les établissements de crédit. Cette évolution à la hausse s'explique par l'effet combiné de :

- la hausse de 16,1% des dépôts de la clientèle qui s'élèvent à 3 997,2 Mdh en 2018 contre 3 443,0 Mdh en 2017 ;
- l'accroissement de 71,8% des titres de créance émis qui s'élèvent à 3 648,2 Mdh en 2018 contre 2 123,8 Mdh en 2017.

### I.3. MAITRISE DU RISQUE

Les bases de calcul des ratios présentés ci-dessous correspondent à celles retenues pour le calcul des ratios prudentiels.

#### I.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité et du ratio Tier One sur les exercices 2016, 2017, et 2018 :

En %	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>12,03%</b>	<b>13,53%</b>	<b>12,76%</b>	<b>1,5 pts</b>	<b>-0,8 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
<b>Ratio Tier One*</b>	<b>11,61%</b>	<b>10,96%</b>	<b>10,49%</b>	<b>-0,65 pts</b>	<b>-0,47 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio Tier One</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>

Source : Wafasalaf

\*Fonds propres de base - formule : fonds propres (retraités des immobilisations incorporelles) / actif pondéré (en fonction du degrés de garantie, conformément aux taux fixés par BAM)

#### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le ratio de solvabilité augmente de 1,5 point pour atteindre 13,53%. Le ratio Tier One diminue quant à lui à 10,96% contre 11,61% sur l'exercice précédent.

#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 12,76%, en baisse de 0,8 pt par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One s'affiche quant à lui à 10,49%, soit 0,47 pt de moins qu'en 2017.

#### I.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur les trois derniers exercices et à fin 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Charges de provisions <sup>(1)</sup>	111 547	101 809	219 702	-8,7%	>100,0%
Encours brut moyen de créances clients* <sup>(2)</sup>	10 581 529	11 257 269	11 901 613	6,4%	5,7%
<b>Coût du risque (1)/(2)</b>	<b>1,05%</b>	<b>0,90%</b>	<b>1,85%</b>	<b>-0,1 pts</b>	<b>0,9 pts</b>

Source : Wafasalaf

\* Encours moyen = Moyenne des moyennes glissantes 2 mois de l'encours global clients brut de dépôt de garantie

#### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le coût du risque s'inscrit en baisse de -0,1 pt pour s'établir à 0,9% contre 1,05% en 2016. Ceci s'explique par une baisse des provisions à 101,8 Mdh (vs 111,5 Mdh en 2016) combinée à une hausse de l'encours moyen des créances clients à 11 257 Mdh (+6,4%).

#### Revue analytique 2017-2018

A l'issue de l'exercice 2018, le coût du risque s'établit à 1,85%, soit 0,9 point de plus qu'en 2017.

### I.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Encours BSF	2 073 500	2 100 000	3 600 000	1,3%	71,4%
Encours brut créances clients*	14 259 485	15 641 204	16 819 440	9,7%	7,5%
<b>Encours BSF/ encours créances clients</b>	<b>14,5%</b>	<b>13,4%</b>	<b>21,4%</b>	<b>-1,1 pts</b>	<b>8,0 pts</b>

Source : Wafasalaf  
\* Encours financiers

#### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le ratio des encours de BSF/ créances client s'établit à 13,4%, en baisse de 1,1 point par rapport à l'exercice antérieur.

#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les encours de BSF représentent environ 21,4% des encours brut de créances clients, soit 8 points de plus qu'en 2017.

### I.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Encours bruts*	14 386 206	15 641 204	16 819 440	8,7%	7,5%
Créances en souffrance** (1)	1 266 148	1 279 126	1 469 359	1,0%	14,9%
<i>dont créances pré-douteuses</i>	165 570	171 580	251 084	3,6%	46,3%
<i>dont créances douteuses</i>	59 211	57 851	89 133	-2,3%	54,1%
<i>dont créances compromises</i>	1 041 367	1 049 695	1 129 142	0,8%	7,6%
<b>Créances en souffrance (en % de l'encours)</b>	<b>8,8%</b>	<b>8,2%</b>	<b>8,7%</b>	<b>-0,6 pts</b>	<b>0,6 pts</b>
Cumul des provisions (2)	1 089 616	1 061 042	1 139 522	-2,6%	7,4%
<b>Taux de couverture (3) = (2)/(1)</b>	<b>86,1%</b>	<b>83,0%</b>	<b>77,6%</b>	<b>-3,1 pts</b>	<b>-5,4 pts</b>

Source : Wafasalaf  
\*montant est net des agios réservés et hors LOA et chèques impayés  
\*\*sur la base d'encours financiers

#### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le taux de créances en souffrance de Wafasalaf s'élève à 8,2% contre 8,8% en 2016, une baisse qui s'explique par l'augmentation des créances en souffrance (+1,0%)

à 1 279,0 Mdh en 2017, couplée à l'augmentation des encours bruts (+8,7% à 15 641,2 Mdh). La diminution en parallèle du cumul des provisions (-2,6% de variation annuelle à 1 061,0 Mdh en 2017) a eu un impact sur le taux de couverture qui a baissé à 83,0% en 2017.

#### Revue analytique 2017-2018

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,2% en 2017 à 8,7% en 2018, marquant ainsi une hausse de 0,6 points sur l'exercice, sous l'effet combiné de :

- La hausse de 7,5% de l'encours brut, qui passe de 15 641,2 Mdh en 2017 à 16 819,4 Mdh en 2018 ;
- la hausse de 14,9% des créances en souffrance qui passent de 1 279,1 Mdh en 2017 à 1 469,4 Mdh en 2018.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 7,4% et s'établit à 1 139,5 Mdh en 2018 (contre 1 061,0 Mdh en 2017). Ceci ramène le taux de couverture à 354,9% en 2018 (contre 83,0% en 2017).

## I.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

### I.5.1 Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Résultat net (1)	343 308	332 067	315 340	-3,3%	-5,0%
Fonds propres (2)	1 893 854	2 178 300	2 193 658	15,0%	0,7%
<b>ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>18,2%</b>	<b>16,3%</b>	<b>14,4%</b>	<b>-1,9 pts</b>	<b>-1,9 pts</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'année 2017, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf passe à 16,3% contre 18,2% en 2016 (-1,9 pts), une évolution imputable à la hausse des fonds propres à 2 178,3 Mdh (contre 1 893,9 Mdh en 2016), combinée au recul du résultat net de 3,3% en 2017.

#### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'année 2018, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf s'établit à 14,4% (-1,9 point par rapport à 2017), une évolution due essentiellement à la baisse du résultat net (-5,0% entre 2017 et 2018).

### I.5.2 Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Résultat net (1)	343 308	332 067	315 340	-3,3%	-5,0%
Total Actif (2)	14 733 596	15 781 277	16 814 202	7,1%	6,5%
<b>ROA = (1)/moyenne (n-1, n) (2)</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>-0,3 pts</b>	<b>-0,2 pts</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 2,2% en 2017, en diminution de 0,3 point par rapport à 2016. En effet, le résultat net a enregistré une baisse de 3,3% sur l'année 2017, contre une hausse des actifs de 7,1% au titre du même exercice.

#### Revue analytique 2017-2018

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 1,9% en 2018, en légère baisse de 0,2 point par rapport à 2017. Cette évolution est liée à l'augmentation du Total Actif de 6,5% entre 2017 et 2018 compensée par la baisse de 5% du Résultat net sur la période.

## I.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2016 - 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits sur opérations bancaires perçus	2 275 857	2 514 009	2 761 263	10,5%	9,8%
Récupérations sur créances amorties	18 267	17 051	19 184	-6,7%	12,5%
Produits divers d'exploitation perçus	317 529	295 923	276 219	-6,8%	-6,7%
Charges sur opérations bancaires versées	-1 321 583	-1 559 764	-1 699 559	-18,0%	-9,0%
Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-384 251	-500 058	8,3%	-30,1%
Charges générales d'exploitation payées	-376 364	-405 443	-423 893	-7,7%	-4,6%
Impôts sur les résultats payés	-184 948	-177 370	-163 538	4,1%	7,8%
<b>Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)</b>	<b>309 794</b>	<b>300 155</b>	<b>269 618</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-10,2%</b>
Variation des actifs d'exploitation	-1 584 545	-1 072 135	-1 016 414	32,3%	5,2%
Variation des passifs d'exploitation	1 528 066	760 146	1 024 138	-50,3%	34,7%
<b>Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)</b>	<b>-56 479</b>	<b>-311 989</b>	<b>7 724</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)</b>	<b>253 315</b>	<b>-11 833</b>	<b>277 342</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-12 500</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0		Ns	Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	204	Ns	Ns
Acquisition d'immobilisations financières	0	0		Ns	Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	26 659	-6 096	19,0%	<-100,0%
Dividendes reçus	37 000	35 000	38 948	-5,4%	11,3%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)</b>	<b>59 397</b>	<b>61 659</b>	<b>20 556</b>	<b>3,8%</b>	<b>-66,7%</b>
Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0		Ns	Ns
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	252 379	17	>100,0%	-100,0%
Dividendes versés	-320 000	-300 000	-300 000	6,3%	0,0%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)</b>	<b>-320 061</b>	<b>-47 621</b>	<b>-299 983</b>	<b>85,1%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-7 349	2 205	-2 085	>100,0%	<-100,0%
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>2 090</b>	<b>4 295</b>	<b>2 210</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-48,5%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

La trésorerie de fin d'exercice de Wafasalaf est en hausse en 2017 pour s'établir à 4,3 Mdh (vs 2,1 Mdh en 2016). Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse des flux de trésorerie nets provenant du CPC à 311,9 Mdh (contre -56,5 Mdh en 2016), avec notamment ;
- l'augmentation de 3,8% des flux provenant des activités d'investissement à 61,6 Mdh (contre 59,4 Mdh en 2016) ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement (à -47,6 Mdh en 2017 vs -320,1 Mdh en 2016), lié notamment au fait que Wafasalaf avait émis un emprunt obligataire subordonné de 250 Mdh en septembre 2017.

### Revue analytique 2017-2018

A fin 2018, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 2,2 Mdh contre 4,3 Mdh en 2017, en baisse de 48,5%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 10,2% des flux de trésorerie nets provenant du CPC, qui s'établissent à 269,6 Mdh en 2018 contre 300,2 Mdh en 2017, en raison de l'augmentation du coût du risque ;
- la baisse de 66,7% des flux provenant des activités d'investissement, qui s'élèvent 20,6 Mdh en 2018 contre 61,7 Mdh en 2017, qui s'explique le programme de titrisation de 250 Mdh dont la part equity est de 5%, ainsi que par l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à -300,0 Mdh en 2018 contre -47,6 Mdh en 2017, en raison de l'emprunt obligataire subordonné de 250 Mdh émis par wafasalaf en septembre 2017.

## I.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par Wafasalaf sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Engagements donnés	305 085	376 780	277 030	23,5%	-26,5%
Engagements reçus	1 562 946	1 493 554	1 368 000	-4,4%	-8,4%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les engagements donnés de Wafasalaf progressent de 23,5% pour se chiffrer à 376,8 Mdh. Quant aux engagements reçus, ils affichent un recul de 4,4% en 2017 à 1 493,6 Mdh. Ces variations s'expliquent par l'évolution de la production.

### Revue analytique 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, les engagements donnés par wafasalaf s'élèvent à 277,0 Mdh, contre 376,8 Mdh en 2017, en baisse de 26,5% sur la période. Parallèlement, les engagements reçus s'établissent à 1 368,0 Mdh en 2018, contre 1 493,6 Mdh en 2017, en baisse de 8,4% sur la période. Ces évolutions s'expliquent par une opération d'assainissement des comptes revolving.

## II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF

### II.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE (CPC)

Le périmètre de consolidation de Wafasalaf se présente comme suit :

Dénomination	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
<b>Themis Courtage</b>	100%	100%	Intégration globale selon les normes PCEC

Le compte d'exploitation consolidé de Wafasalaf, sur la période 2016–2018, se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation bancaire	1 309 175	1 329 321	1 416 015	1,5%	6,5%
Charges d'exploitation bancaire	365 534	366 480	361 368	0,3%	-1,4%
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>943 641</b>	<b>962 840</b>	<b>1 054 646</b>	<b>2,0%</b>	<b>9,5%</b>
Produit net non bancaire	68 513	78 381	86 981	14,4%	11,0%
Charges générales d'exploitation	377 972	407 625	426 244	7,8%	4,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>634 182</b>	<b>633 597</b>	<b>715 383</b>	<b>-0,1%</b>	<b>12,9%</b>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 547	101 809	219 702	-8,7%	>100,0%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 485	3 088	-6 571	-11,4%	<-100,0%
<b>Résultat courant</b>	<b>519 150</b>	<b>528 700</b>	<b>502 252</b>	<b>1,8%</b>	<b>-5,0%</b>
Résultat non courant	11 729	10 861	-7 087	-7,4%	<-100,0%
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>530 878</b>	<b>539 561</b>	<b>495 165</b>	<b>1,6%</b>	<b>-8,2%</b>
Impôts sur les résultats	196 557	198 003	180 185	0,7%	-9,0%
<b>Résultat net</b>	<b>334 321</b>	<b>341 558</b>	<b>314 981</b>	<b>2,2%</b>	<b>-7,8%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>334 321</b>	<b>341 558</b>	<b>314 981</b>	<b>2,2%</b>	<b>-7,8%</b>

Source : Wafasalaf

#### II.1.1 Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période 2016–2018, se détaillent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	330	139	143	-57,8%	2,8%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	897 276	888 989	930 088	-0,9%	4,6%
Produits sur titres de propriété	0	0		Ns	Ns
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	85 131	100 586	108 603	18,2%	8,0%
Commissions sur prestations de service	324 792	337 399	374 761	3,9%	11,1%
Autres produits bancaires	1 646	2 208	2 420	34,1%	9,6%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 309 175</b>	<b>1 329 321</b>	<b>1 416 015</b>	<b>1,5%</b>	<b>6,5%</b>

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une hausse de 1,5% pour s'établir à 1 329,3 Mdh. Cette évolution a essentiellement trait à celle des produits sur opérations de crédit-bail et de location qui ont augmenté de 85,1 Mdh en 2016 à 100,6 Mdh en 2017 et des commissions sur prestations de service qui se sont hissé à 337,4 Mdh contre 324,8 Mdh en 2016.

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une hausse de 6,5% par rapport à 2017, pour s'établir à 1 416,0 Mdh en 2018 contre 1 329,3 Mdh en 2017. Cette évolution tient principalement à celle des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, en hausse de 4,6% sur la période, passant de 889,0 Mdh en 2017 à 930,1 Mdh en 2018. Elle s'explique également par la hausse de 11,1% des commissions sur prestations de service, qui passent de 337,4 Mdh en 2017 à 374,8 Mdh en 2018.

#### **II.1.2 Charges d'exploitation bancaire consolidées**

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période 2016-2018, se détaillent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	272 319	239 715	10,1%	-12,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	0	Ns	Ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	109 861	82 253	108 387	-25,1%	31,8%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0		Ns	Ns
Autres charges bancaires	8 431	11 909	13 266	41,2%	11,4%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>365 534</b>	<b>366 480</b>	<b>361 368</b>	<b>0,3%</b>	<b>-1,4%</b>

Source : Wafasalaf

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis » et des « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit » représentant les charges financières dues aux emprunts financiers et aux crédits à court et moyen terme.

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, les charges d'exploitation bancaire affichent une hausse de 0,3%, ressortant ainsi à 366,5 Mdh, ce qui a trait à :

- la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit qui passent de 247,2 Mdh en 2016 à 272,3 Mdh en 2017 ;
- le recul de 25,1% sur les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 82,3 Mdh (contre 109,9 Mdh en 2016) ;

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les charges d'exploitation bancaires affichent une baisse de 1,4% par rapport à 2017, s'établissant à 361,4 Mdh en 2018 contre 366,5 Mdh en 2017, en raison de la baisse de 12% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, qui s'inscrivent à 239,7 Mdh en 2018 contre 272,3 Mdh en 2017.

La baisse des intérêts et charges assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit s'explique par le remplacement des CMT (-12% soit -33 Mdh) par des BSF (27% soit une augmentation de 19Mdh) en raison des conditions favorables du marché, suivi de l'évolution des intérêts sur les emprunts obligataires de 63% soit une augmentation de 7 Mdh.

La baisse est cependant atténuée par la hausse de 31,8% des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis, qui s'élèvent à 108,4 Mdh en 2018, contre 82,3 Mdh en 2017, également en lien avec le remplacement des CMT par les BSF.

### II.1.3 Produit net bancaire consolidé

Le Produit Net Bancaire consolidé, sur la période 2016–2018, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation bancaire (1)	1 309 175	1 329 321	1 416 015	1,5%	6,5%
Charges d'exploitation bancaire (2)	365 534	366 480	361 368	0,3%	-1,4%
<b>Produit Net Bancaire (1)-(2)</b>	<b>943 641</b>	<b>962 840</b>	<b>1 054 646</b>	<b>2,0%</b>	<b>9,5%</b>

Source : Wafasalaf

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le Produit Net Bancaire consolidé s'affiche en augmentation de 2,0% par rapport à 2016 et s'élève ainsi à 962,8 Mdh en 2017 vs 943,6 Mdh au titre de l'exercice précédent.

#### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le Produit Net Bancaire consolidé affiche une augmentation de 9,5% par rapport à 2017 et s'élève ainsi à 1 054,6 Mdh contre 962,8 Mdh au titre de l'exercice précédent.

### II.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Intérêts et produits assimilés*	982 737	989 714	1 038 834	0,7%	5,0%
Intérêts et charges assimilés**	357 103	354 572	348 103	-0,7%	-1,8%
<b>Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)</b>	<b>625 634</b>	<b>635 143</b>	<b>690 731</b>	<b>1,5%</b>	<b>8,8%</b>
Taux de marge (2/1)	63,7%	64,2%	66,5%	0,5 pts	2,3 pts
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB	66,3%	66,0%	65,5%	-0,3 pts	-0,5 pts

Source : Wafasalaf

\*y compris produits sur opérations de crédit-bail et de location

\*\*y compris charges sur opérations de crédit-bail et de location

#### Revue analytique 2016-2017

En 2017, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 1,5%, passant de 625,6 Mdh en 2016 à 635,1 Mdh en 2017, reflétant l'augmentation des produits sur opération de crédit-bail et de location (hausse de 15,5 Mdh entre 2016 et 2017).

Le taux de marge marque ainsi une hausse de 0,5 pt pour s'établir à 64,2% en 2017, contre 63,7% au titre de l'exercice précédent.

## Revue analytique 2017-2018

En 2018, la marge d'intérêt est en hausse de 8,8% par rapport à 2017, s'élevant à 690,7 Mdh en 2018 contre 635,1 Mdh en 2017, principalement portée par la hausse de 5% des intérêts et produits assimilés, qui passent de 989,7 Mdh en 2017 à 1 038,8 Mdh en 2018.

Parallèlement, le taux de marge est en hausse de 2,3 points sur la période pour s'établir à 66,5% en 2018 (contre 64,2% en 2017).

### **II.1.5 Produit net non bancaire**

Le produit net non bancaire consolidé évolue, comme suit, sur la période 2016 –2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits d'exploitation non bancaires	68 513	78 381	86 983	14,4%	11,0%
Charges d'exploitation non bancaires	0	0	1	Ns	Ns
<b>Produit Net Non Bancaire</b>	<b>68 513</b>	<b>78 381</b>	<b>86 981</b>	<b>14,4%</b>	<b>11,0%</b>

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaire consolidés sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation. Ce poste intègre également les commissions d'intermédiation de la filiale Themis Courtage.

## Revue analytique 2016-2017

En 2017, les produits d'exploitation non bancaire consolidés ont enregistré une hausse de 14,4%, liée à l'évolution de l'indemnité de RPAT et de la marge.

## Revue analytique 2017-2018

En 2018, les produits d'exploitation non bancaire consolidés ont enregistré une hausse de 11,0%, liée à la refacturation des frais de recouvrement.

### **II.1.6 Frais généraux consolidés**

Les charges générales d'exploitation consolidées évoluent, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Charges de personnel	146 523	156 074	167 987	6,5%	7,6%
Impôts et taxes	7 738	8 069	8 030	4,3%	-0,5%
Charges externes	188 637	208 561	220 113	10,6%	5,5%
Autres charges d'exploitation	669	3 040	21	>100,0%	-99,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	31 881	30 093	-7,3%	-5,6%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>377 972</b>	<b>407 625</b>	<b>426 244</b>	<b>7,8%</b>	<b>4,6%</b>

Source : Wafasalaf

## Revue analytique 2016-2017

Au terme de l'exercice 2017, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 7,8% par rapport à 2016, s'établissant ainsi à 407,6 Mdh en 2017 vs 377,9 Mdh en 2016. Cette évolution s'explique principalement par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse des charges externes de 3,6% à 208,6 Mdh, en lien avec l'augmentation des commissions de démarchages (+15 Mdh) et des publicités et frais postaux (+5 Mdh) ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-7,3%) ;
- la hausse des charges de personnel de 6,5% à 156,1 Mdh en raison de nouveaux recrutements (+30 personnes) et des augmentations de salaires.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les charges générales d'exploitation s'élèvent à 426,2 Mdh contre 407,6 Mdh en 2017, en hausse de 4,6% sur la période. Cette progression est principalement imputable aux éléments suivants :

- la hausse de 7,6% des charges de personnel, qui s'élèvent à 168,0 Mdh en 2018 contre 156,1 Mdh en 2017, liée à la création de nouveaux postes pour le renforcement des activités de la société ainsi que l'augmentation de la masse salariale ;
- la hausse de 5,5% des charges externes, qui s'élèvent à 220,1 Mdh en 2018 contre 208,6 Mdh en 2017, en raison des frais publicitaires liés au salon de l'automobile et des honoraires des cabinets suite au lancement du Plan Moyen Terme (PMT) ;
- la baisse de 5,6% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles, qui s'établissent à 30,1 Mdh en 2018 contre 31,9 Mdh en 2017.

#### **II.1.7 Coefficient d'exploitation consolidé**

Le coefficient d'exploitation consolidé évolue, comme suit, sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produit Net Bancaire (1)	943 641	962 840	1 054 646	2,0%	9,5%
Charges générales d'exploitation (2)	377 972	407 625	426 244	7,8%	4,6%
Résultat courant (3)	519 150	528 700	502 252	1,8%	-5,0%
<b>Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)</b>	<b>40,1%</b>	<b>42,3%</b>	<b>40,4%</b>	<b>2,3 pts</b>	<b>-1,9 pts</b>
<b>Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)</b>	<b>55,0%</b>	<b>54,9%</b>	<b>47,6%</b>	<b>-0,1 pts</b>	<b>-7,3 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 42,3%, soit une évolution de +2,3 point par rapport à l'exercice 2016.

La marge d'exploitation consolidée a diminué de 0,1 point pour s'établir à 54,9% en 2017 vs 55,0% en 2016, suite à une hausse du résultat courant (1,8%) moins importante que la hausse du Produit Net Bancaire (2,0%) sur la même période.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 40,4% contre 42,3% en 2017, en baisse de 1,9 point sur la période, sous l'effet de la baisse du PNB (9,5%) supérieur à la hausse des charges générales d'exploitation (4,6%).

De même, la marge d'exploitation s'établit à 47,6% en 2018 contre 54,9% en 2017, en baisse de 7,3 points sur la période.

## II.1.8 Résultat brut d'exploitation consolidé

Le résultat brut d'exploitation consolidé évolue, comme suit, pour la période 2016 à 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>943 641</b>	<b>962 840</b>	<b>1 054 646</b>	<b>2,0%</b>	<b>9,5%</b>
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières	0			Ns	Ns
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	68 513	78 381	86 983	14,4%	11,0%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	1	Ns	Ns
- Charges générales d'exploitation	377 972	407 625	426 244	7,8%	4,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>634 182</b>	<b>633 597</b>	<b>715 383</b>	<b>-0,1%</b>	<b>12,9%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le résultat brut d'exploitation a reculé de 0,1% pour s'établir à 633,6 Mdh vs 634,2 Mdh en 2016. Ce recul tient notamment à la hausse du PNB au cours de l'exercice (2,0%) combinée à une hausse plus importante des charges générales d'exploitation consolidées (+7,8%).

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le résultat brut d'exploitation a augmenté de 12,9% pour s'établir à 715,4 Mdh contre 633,6 Mdh en 2017. Cette augmentation tient notamment à la hausse du PNB au cours de l'exercice (+9,5%) combinée à la hausse des autres produits d'exploitation non bancaire (+11,0%), parallèlement à une hausse mesurée des charges générales d'exploitation consolidées sur la période (+4,6%).

## II.1.9 Résultat courant consolidé

Le résultat courant consolidé se présente comme suit, sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>634 182</b>	<b>633 597</b>	<b>715 383</b>	<b>-0,1%</b>	<b>12,9%</b>
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 547	101 809	219 702	-8,7%	>100,0%
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 485	3 088	-6 571	-11,4%	<-100,0%
<b>Résultat courant</b>	<b>519 150</b>	<b>528 700</b>	<b>502 252</b>	<b>1,8%</b>	<b>-5,0%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le résultat courant consolidé enregistre une augmentation de 1,8% à 528,7 Mdh, vs 519,2 Mdh au titre de l'exercice précédent. Son évolution traduit une baisse des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 111,5 Mdh en 2016 à 101,8 Mdh en 2017 (-8,7%), plus importante que la baisse du résultat brut d'exploitation consolidé (-0,1%) sur la même période.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le résultat courant consolidé s'établit à 502,3 Mdh contre 528,7 Mdh en 2017, en baisse de 5,0% sur la période. Son évolution reflète la forte hausse des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 101,8 Mdh en 2017 à 219,7 Mdh en 2018, qui s'explique par le changement du mix produit (orientation de la LOA vers le crédit amortissable) et en conséquence, la hausse de la base de provisionnement.

#### **II.1.10 Résultat net consolidé**

Le résultat net consolidé de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Résultat courant</b>	<b>519 150</b>	<b>528 700</b>	<b>502 252</b>	<b>1,8%</b>	<b>-5,0%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>11 729</b>	<b>10 861</b>	<b>-7 087</b>	<b>-7,4%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>530 878</b>	<b>539 561</b>	<b>495 165</b>	<b>1,6%</b>	<b>-8,2%</b>
Impôts sur les résultats	196 557	198 003	180 185	0,7%	-9,0%
<b>Résultat net</b>	<b>334 321</b>	<b>341 558</b>	<b>314 981</b>	<b>2,2%</b>	<b>-7,8%</b>
<b>Dont résultat net part du Groupe</b>	<b>334 321</b>	<b>341 558</b>	<b>314 981</b>	<b>2,2%</b>	<b>-7,8%</b>
<b>Marge nette (RN/PNB)</b>	<b>35,4%</b>	<b>35,5%</b>	<b>29,9%</b>	<b>0,05 pts</b>	<b>-5,6 pts</b>
- bénéfices distribués	320 000	300 000	300 052	-6,3%	0,0%
<b>Autofinancement</b>	<b>43 656</b>	<b>72 263</b>	<b>44 340</b>	<b>65,5%</b>	<b>-38,6%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, le résultat net consolidé est en croissance de 2,2% à 341,6 Mdh contre 334,3 Mdh en 2016.

La marge nette consolidée marque une légère hausse de 0,05 point sur l'exercice, atteignant ainsi 35,5% au titre de 2017, vs 35,4% en 2016.

Du fait d'une distribution de dividendes en 2017 pour un montant total de 300,0 Mdh, inférieur au résultat net de l'exercice (341,6 Mdh), l'autofinancement du Groupe s'établit à +72,3 Mdh (vs 43,7 Mdh à fin 2016).

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le résultat net consolidé s'établit à 315,0 Mdh, contre 341,6 Mdh, en baisse de 7,8% sur l'exercice, sous l'effet combiné de :

- La baisse de 5% du Résultat courant, qui passe de 527,7 Mdh en 2017 à 502,3 Mdh en 2018 ;
- La baisse du résultat non courant, qui passe de 10,9Mdh en 2017 à 7,1 Mdh en 2018.

Parallèlement, la marge nette s'élève à 29,9% contre 35,5% en 2017, en baisse de 5,6 points sur la période.

---

A fin 2018, l'autofinancement s'établit à 44,3 Mdh contre 72,3 Mdh en 2017, tenant compte d'une distribution de dividendes de 300,1 Mdh (contre 300,0 Mdh en 2017).

## II.2. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de Wafasalaf se présente comme suit sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2 090	4 295	2 214	>100,0%	-48,5%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	297 914	283 590	315 714	-4,8%	11,3%
Créances sur la clientèle	8 247 410	8 667 753	8 853 795	5,1%	2,1%
Opérations de crédit-bail et de location	2 307 391	2 335 372	2 478 956	1,2%	6,1%
Titres de transaction et de placement	194 996	28 000	27 407	-85,6%	-2,1%
Autres actifs	830 524	783 835	889 563	-5,6%	13,5%
	0	0	12 500	Ns	Ns
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles	205 527	189 250	184 148	-7,9%	-2,7%
Immobilisations corporelles	58 162	47 780	58 977	-17,8%	23,4%
<b>Actif</b>	<b>12 144 164</b>	<b>12 340 026</b>	<b>12 823 426</b>	<b>1,6%</b>	<b>3,9%</b>
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 221 950	7 130 739	6 141 498	-1,3%	-13,9%
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%
Autres passifs	810 415	780 038	719 852	-3,7%	-7,7%
Provisions pour risques et charges	23 002	26 090	19 520	13,4%	-25,2%
Dettes subordonnées	201 299	453 679	453 696	>100,0%	0,0%
Primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mise en équivalence	1 299 510	1 333 830	1 375 336	2,6%	3,1%
Résultat net de l'exercice (+/-)	334 321	341 558	314 981	2,2%	-7,8%
<b>Passif</b>	<b>12 144 164</b>	<b>12 340 026</b>	<b>12 823 426</b>	<b>1,6%</b>	<b>3,9%</b>

Source : Wafasalaf

Le total bilan consolidé de Wafasalaf s'établit à 12 823,4 Mdh en 2018 contre 12 340,0 Mdh en 2017, ce qui représente une variation de +3,9% sur la période considérée.

## II.2.1 Crédits consolidés

L'encours des crédits consolidés par catégorie a évolué de la manière suivante au cours de la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>2 090</b>	<b>4 295</b>	<b>2 214</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-48,5%</b>
<b>Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)</b>	<b>297 914</b>	<b>283 590</b>	<b>315 714</b>	<b>-4,8%</b>	<b>11,3%</b>
<b>Créances sur la clientèle (2)</b>	<b>8 247 410</b>	<b>8 667 753</b>	<b>8 853 795</b>	<b>5,1%</b>	<b>2,1%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 073 163	8 452 175	8 530 795	4,7%	0,9%
Crédits à l'équipement	0	0		Ns	Ns
Crédits immobiliers	2 459	2 459	1 900	0,0%	-22,7%
Autres crédits	171 788	213 120	321 101	24,1%	50,7%
<b>Opérations de crédit-bail et de location (3)</b>	<b>2 307 391</b>	<b>2 335 372</b>	<b>2 478 956</b>	<b>1,2%</b>	<b>6,1%</b>
<b>Total crédits (1) + (2) + (3)</b>	<b>10 852 715</b>	<b>11 286 715</b>	<b>11 648 466</b>	<b>4,0%</b>	<b>3,2%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

Au terme de l'exercice 2017, le total des crédits consolidés s'est établi à 11 286,7 Mdh, soit une hausse de 4,0% par rapport à 2016. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la hausse de 5,1% des créances sur la clientèle à 8 667,8 Mdh, relative essentiellement aux crédits de trésorerie et à la consommation qui passent de 8 073,2 Mdh en 2016 à 8 452,2 Mdh en 2017 ;
- la hausse des opérations de crédit-bail et de location à 2 335,4 Mdh en 2017 vs 2 307,4 Mdh en 2016.
- la diminution des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 4,8% à 283,6 Mdh en 2017 vs 297,9 Mdh en 2016 ;

### Revue analytique 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, le total des crédits consolidés s'établit à 11 648,5 Mdh contre 11 286,7 Mdh en 2017, soit une hausse de 3,2% sur la période. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la hausse de 2,1% des créances sur la clientèle, qui s'élèvent à 8 853,8 Mdh en 2018 contre 8 667,8 Mdh en 2017, portées à la fois par :
  - la hausse de 0,9% des crédits de trésorerie et à la consommation, qui passent de 8 452,2 Mdh en 2017 à 8 530,8 Mdh en 2018 ;
  - l'augmentation de 50,7% des autres crédits, qui passent de 213,1 Mdh en 2017 à 321,1 Mdh en 2018.
- la hausse de 6,1% des opérations de crédit-bail et de location, s'élevant à 2 479,0 Mdh en 2018 contre 2 335,4 Mdh en 2017 ;
- la hausse de 11,3% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, s'élevant à 315,7 Mdh en 2018 contre 283,6 Mdh en 2017.

## II.2.2 Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période 2016 - 2018, se détaille comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Titres de transaction et de placement	194 996	28 000	27 407	-85,6%	-2,1%
Autres actifs	830 524	783 835	889 563	-5,6%	13,5%
Titres d'investissement	0	0	12 500	Ns	Ns
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	263 688	237 030	243 126	-10,1%	2,6%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les autres actifs ont baissé de 5,6% par rapport à 2016, s'établissant ainsi à 783,8 Mdh en 2017 vs 830,5 Mdh en 2016.

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 237,0 Mdh à fin 2017, marquant une évolution de -10,1% sur l'exercice.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les autres actifs affichent une hausse de 13,5%, s'établissant à 889,6 Mdh contre 783,8 Mdh en 2017.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont également en hausse sur la période (+2,6%), passant de 237,0 Mdh en 2017 à 243,1 Mdh en 2018.

Par ailleurs, les titres d'investissement correspondent à la part equity du programme de titrisation (5% de 250 Mdh).

## II.2.3 Dépôts consolidés

Les dépôts ont évolué, sur la période 2016 –2018, de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Dépôts de la clientèle (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>
<b>Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)</b>	<b>7 221 950</b>	<b>7 130 739</b>	<b>6 141 498</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-13,9%</b>
A vue	237 037	256 727	249 691	8,3%	-2,7%
A terme	6 984 913	6 874 011	5 891 807	-1,6%	-14,3%
<b>Total dépôts (1) + (2)</b>	<b>7 221 950</b>	<b>7 130 739</b>	<b>6 141 498</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-13,9%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le total des dépôts baisse de 1,3% et se chiffre ainsi à 7 130,7 Mdh, suite au recul des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés (-1,6% à 6 874,0 Mdh en 2017 vs 6 984,9 Mdh en 2016).

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une baisse de 13,9% pour s'établir à 6 141,5 Mdh, contre 7 130,7 Mdh en 2017, en raison de la conversion des emprunts bancaires en BSF.

#### **II.2.4 Passifs divers consolidés**

L'évolution des passifs divers, se présente de la manière suivante sur les 3 derniers exercices :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Autres passifs	810 415	780 038	719 852	-3,7%	-7,7%
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%
Provisions pour risques et charges	23 002	26 090	19 520	13,4%	-25,2%

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

### Revue analytique 2016- 2017

En 2017, les autres passifs s'élèvent à 780,0 Mdh contre 810,4 Mdh en 2016. Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 2 123,8 Mdh en 2017 (vs 2 103,3 Mdh en 2016).

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent en hausse de 13,4% à 26,1 Mdh en 2017, contre 23,0 Mdh au cours de l'année précédente.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les autres passifs s'élèvent à 719,9 Mdh contre 780,0 Mdh en 2017, en baisse de 7,7% sur la période.

Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 3 648,2 Mdh contre 2 123,8 Mdh en 2017, en hausse de 71,8% sur la période, en raison de la conversion des emprunts bancaires par des BSF.

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent à 19,5 Mdh contre 26,1 Mdh en 2017, en baisse de 25,2% sur la période.

#### **II.2.5 Structure des ressources consolidées de Wafasalaf**

La structure des ressources consolidées de Wafasalaf, sur la période 2016-2018, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Fonds propres &amp; assimilés</b>	<b>1 985 452</b>	<b>2 279 389</b>	<b>2 294 335</b>	<b>14,8%</b>	<b>0,7%</b>
Dont dettes subordonnées	201 299	453 679	453 696	>100,0%	0,0%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%
Dont primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%

Dont réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence	1 299 510	1 333 830	1 375 336	2,6%	3,1%
Dont résultat net de l'exercice	334 321	341 558	314 981	2,2%	-7,8%
<b>Ressources</b>	<b>9 325 295</b>	<b>9 254 509</b>	<b>9 789 719</b>	<b>-0,8%</b>	<b>5,8%</b>
Etablissement de crédit	7 221 950	7 130 739	6 141 498	-1,3%	-13,9%
A vue	237 037	256 727	249 691	8,3%	-2,7%
A terme	6 984 913	6 874 011	5 891 807	-1,6%	-14,3%
Clientèle	0	0	0	Ns	Ns
Titres de créance émis	2 103 345	2 123 770	3 648 221	1,0%	71,8%

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés enregistrent une hausse de 14,8% pour s'établir à 2 279,4 Mdh vs 1 985,5 Mdh en 2016. Cette évolution résulte de :

- la hausse des réserves consolidées à 1 333,8 Mdh en 2017 vs 1 299,5 Mdh en 2016 ;
- l'évolution des dettes subordonnées qui passent de 201,3 Mdh en 2016 à 453,7 Mdh en 2017.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une légère baisse de -0,8%, s'établissant ainsi à 9 254,5 Mdh en 2017 vs 9 325,3 Mdh en 2016. Leur baisse est essentiellement due à une diminution des dettes à terme envers les établissements de crédits et assimilés (-1,6%).

### Revue analytique 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les fonds propres et assimilés s'élèvent à 2 294,3 Mdh contre 2 279,4 Mdh en 2017, en légère hausse de 0,7% sur la période. Cette évolution résulte de la hausse de 3,1% des réserves consolidées, qui s'établissent à 1 375,3 Mdh en 2018 contre 1 333,8 Mdh en 2017.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une hausse de 5,8%, s'établissant ainsi à 9 789,7 Mdh contre 9 254,5 Mdh en 2017. Leur hausse est principalement portée par l'augmentation de 71,8% des titres de créances émis, qui s'établissent à 3 648,2 Mdh contre 2 123,8 Mdh en 2017. Leur hausse est en revanche atténuée par la baisse des dettes à terme envers les établissements de crédits et assimilés (-14,3% sur la période).

## II.3. MAITRISE DU RISQUE

Les bases de calcul des ratios présentés ci-dessous correspondent à celles retenues pour le calcul des ratios prudentiels.

### II.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité et du ratio Tier One sur les exercices 2016, 2017, et 2018 :

En %	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>12,70%</b>	<b>14,40%</b>	<b>13,68%</b>	<b>1,7 pts</b>	<b>-0,7 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
<b>Ratio Tier One*</b>	<b>12,28%</b>	<b>11,82%</b>	<b>11,40%</b>	<b>-0,46 pts</b>	<b>-0,42 pts</b>
<i>Seuil prudentiel du ratio Tier One</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>

Source : Wafasalaf  
 \*Fonds propres de base - formule : fonds propres (retraités des immobilisations incorporelles) / actif pondéré (en fonction du degrés de garantie, conformément aux taux fixés par BAM)

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le ratio de solvabilité augmente de 1,7 point pour atteindre 14,40%. Le ratio Tier One diminue quant à lui à 11,82% contre 12,28% sur l'exercice précédent.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, le ratio de solvabilité de Wafasalaf a atteint 13,68%, en baisse de 0,7 point par rapport à l'exercice antérieur. Le ratio Tier One s'affiche quant à lui à 11,40%, soit 0,42 point de moins qu'en 2017.

## II.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur les trois derniers exercices et à fin 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Charges de provisions <sup>(1)</sup>	111 547	101 809	219 702	-8,7%	>100,0%
Encours brut moyen de créances clients* <sup>(2)</sup>	10 581 529	11 257 269	11 901 613	6,4%	5,7%
<b>Coût du risque (1)/(2)</b>	<b>1,05%</b>	<b>0,90%</b>	<b>1,85%</b>	<b>-0,1 pts</b>	<b>0,9 pts</b>

Source : Wafasalaf

\* Encours moyen = Moyenne des moyennes glissantes 2 mois de l'encours global clients brut de dépôt de garantie

### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le coût du risque s'inscrit en baisse de -0,1 pt pour s'établir à 0,9% contre 1,05% en 2016. Ceci s'explique par une baisse des provisions à 101,8 Mdh (vs 111,5 Mdh en 2016) combinée à une hausse de l'encours moyen des créances clients à 11 257 Mdh (+6,4%).

### Revue analytique 2017-2018

A l'issue de l'exercice 2018, le coût du risque s'établit à 1,85%, soit 0,9 point de plus qu'en 2017.

## II.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période 2016 –2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Encours BSF	2 073 500	2 100 000	3 600 000	1,3%	71,4%
Encours brut créances clients*	14 259 485	15 641 204	16 819 440	9,7%	7,5%
<b>Encours BSF/ encours créances clients</b>	<b>14,5%</b>	<b>13,4%</b>	<b>21,4%</b>	<b>-1,1 pts</b>	<b>8,0 pts</b>

Source : Wafasalaf

\* Encours financiers

### Revue analytique 2016-2017

A fin 2017, le ratio des encours de BSF/ créances client s'établit à 13,4%, en baisse de 1,1 point par rapport à l'exercice antérieur.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, les encours de BSF représentent environ 21,4% des encours brut de créances clients, soit 8 points de plus qu'en 2017.

## II.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2016–2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Encours bruts	14 386 206	15 641 204	16 819 440	8,7%	7,5%
Créances en souffrance (1)	1 266 148	1 279 126	1 469 359	1,0%	14,9%
<i>dont créances pré-douteuses</i>	165 570	171 580	251 084	3,6%	46,3%
<i>dont créances douteuses</i>	59 211	57 851	89 133	-2,3%	54,1%
<i>dont créances compromises</i>	1 041 367	1 049 695	1 129 142	0,8%	7,6%
<b>Créances en souffrance (en % de l'encours)</b>	<b>8,8%</b>	<b>8,2%</b>	<b>8,7%</b>	<b>-0,6 pts</b>	<b>0,6 pts</b>
Cumul des provisions (2)	1 089 616	1 061 042	1 139 522	-2,6%	7,4%
<b>Taux de couverture (3) = (2)/(1)</b>	<b>86,1%</b>	<b>83,0%</b>	<b>77,6%</b>	<b>-3,1 pts</b>	<b>-5,4 pts</b>

Source : Wafasalaf

\*montant est net des agios réservés et hors LOA et chèques impayés

### Revue analytique 2016-2017

Au titre de l'exercice 2017, le taux de créances en souffrance de Wafasalaf s'élève à 8,2% contre 8,8% en 2016, une baisse qui s'explique par l'augmentation des créances en souffrance (+1,0%)

à 1 279,0 Mdh en 2017, couplée à l'augmentation des encours bruts (+8,7% à 15 641,2 Mdh). La diminution en parallèle du cumul des provisions (-2,6% de variation annuelle à 1 061,0 Mdh en 2017) a eu un impact sur le taux de couverture qui a baissé à 83,0% en 2017.

### Revue analytique 2017-2018

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,2% en 2017 à 8,7% en 2018, marquant ainsi une hausse de 0,6 points sur l'exercice, sous l'effet combiné de :

- La hausse de 7,5% de l'encours brut, qui passe de 15 641,2 Mdh en 2017 à 16 819,4 Mdh en 2018 ;
- la hausse de 14,9% des créances en souffrance qui passent de 1 279,1 Mdh en 2017 à 1 469,4 Mdh en 2018.

Le cumul des provisions affiche quant à lui une hausse de 7,4% et s'établit à 1 139,5 Mdh en 2018 (contre 1 061,0 Mdh en 2017). Ceci ramène le taux de couverture à 354,9% en 2018 (contre 83,0% en 2017).

## II.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

### II.5.1 Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période 2016-2018 :

En Kdh, sinon précisé	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Résultat net (1)	334 321	341 558	314 981	2,2%	-7,8%
Fonds propres (2)	1 784 153	1 825 710	1 840 639	2,3%	0,8%
<b>ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2) (%)</b>	<b>18,8%</b>	<b>18,9%</b>	<b>17,2%</b>	<b>0,1 pts</b>	<b>-1,7 pts</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

La rentabilité des fonds propres s'établit à 18,9% en 2017 vs 18,8% en 2016. Cette augmentation est justifiée par la hausse du résultat net consolidé (+2,2% à 341,6 Mdh) plus importante que l'évolution moyenne des fonds propres sur pour la période 2016-2017.

### Revue analytique 2017-2018

En 2018, la rentabilité des fonds propres affiche une baisse de 1,7 point à 17,2% contre 18,9% en 2017, plombée par la baisse de 7,8% du résultat net qui s'établit à 315,0 Mdh contre 341,6 Mdh en 2017.

#### **II.5.2 Rentabilité des actifs consolidés**

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période 2016-2018 :

En Kdh, sinon précisé	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Résultat net (1)	334 321	341 558	314 981	2,2%	-7,8%
Total Actif (2)	12 144 164	12 340 026	12 823 426	1,6%	3,9%
<b>ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2) (%)</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,5%</b>	<b>-0,1 pts</b>	<b>-0,3 pts</b>

Source : Wafasalaf

Le ROA consolidé du Groupe Wafasalaf s'établit à 2,5% en 2018 contre 2,8% en 2017, en baisse de 0,3 point sur la période.

## II.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidé sur les exercices 2016 à 2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Produits sur opérations bancaires perçus	1 309 175	1 329 321	1 416 015	1,5%	6,5%
Récupérations sur créances amorties	18 267	17 051	19 184	-6,7%	12,5%
Produits divers d'exploitation perçus	369 391	354 633	340 865	-4,0%	-3,9%
Charges sur opérations bancaires versées	-365 534	-366 480	-361 368	-0,3%	1,4%
Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-384 251	-500 060	8,3%	-30,1%
Charges générales d'exploitation payées	-377 972	-407 625	-426 244	-7,8%	-4,6%
Impôts sur les résultats payés	-196 557	-198 003	-180 185	-0,7%	9,0%
<b>Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)</b>	<b>337 807</b>	<b>344 646</b>	<b>308 206</b>	<b>2,0%</b>	<b>-10,6%</b>
Variation des actifs d'exploitation	-946 269	-220 316	-466 885	76,7%	<-100,0%
Variation des passifs d'exploitation	898 778	-101 163	475 024	<-100,0%	>100,0%
<b>Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)</b>	<b>-47 491</b>	<b>-321 479</b>	<b>8 139</b>	<b>&lt;-100,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)</b>	<b>290 315</b>	<b>23 167</b>	<b>316 346</b>	<b>-92,0%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			<b>-12 500</b>	<b>Ns</b>	<b>Ns</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières				Ns	Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			204	Ns	Ns
Acquisition d'immobilisations financières				Ns	Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	26 659	-6 096	19,0%	<-100,0%
Dividendes reçus				Ns	Ns
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)</b>	<b>22 397</b>	<b>26 659</b>	<b>-18 392</b>	<b>19,0%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	252 379	17	>100,0%	-100,0%
Dividendes versés	-320 000	-300 000	-300 052	6,3%	0,0%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)</b>	<b>-320 061</b>	<b>-47 621</b>	<b>-300 035</b>	<b>85,1%</b>	<b>&lt;-100,0%</b>
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-7 349	2 205	-2 081	>100,0%	<-100,0%
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>2 090</b>	<b>4 295</b>	<b>2 214</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-48,5%</b>

Source : Wafasalaf

### Revue analytique 2016-2017

En 2017, la trésorerie consolidée de fin d'exercice enregistre une hausse passant ainsi de 2,1 Mdh en 2016 à 4,3 Mdh en 2017. Cette progression s'explique principalement par les éléments suivants :

- le solde négatif de variation des actifs et passifs d'exploitation, à -321,5 Mdh en 2017 (contre -47,5 Mdh en 2016) ;
- l'acquisition d'immobilisations (incorporelles et corporelles) à hauteur de 26,7 Mdh contre 22,4 Mdh en 2016
- Une émission d'un emprunt obligataire subordonné de 250 Mdh en septembre 2017.

## Revue analytique 2017-2018

A fin 2018, la trésorerie consolidée de Wafasalaf s'établit à 2,2 Mdh contre 4,3 Mdh en 2017, en baisse de 48,5%. Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 10,6% des flux de trésorerie nets provenant du CPC, qui s'établissent à 308,2 Mdh en 2018 contre 344,6 Mdh en 2017 ;
- la baisse des flux provenant des activités d'investissement, qui s'élèvent à -18,4 Mdh en 2018 contre 26,7 Mdh en 2017 ;
- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement, qui s'inscrit à -300,0 Mdh en 2018 contre -47,6 Mdh en 2017, en raison de l'emprunt obligataire subordonné de 250 Mdh émis par wafasalaf en septembre 2017.

### II.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par le Groupe Wafasalaf sur la période 2016-2018 :

En Kdh	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Engagements donnés	305 085	376 780	277 030	23,5%	-26,5%
Engagements reçus	1 562 946	1 493 554	1 368 000	-4,4%	-8,4%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

## Revue analytique 2016-2017

Au terme de l'exercice 2017, les engagements donnés enregistrent une hausse de 23,5% pour s'établir à 376,8 Mdh vs 305,1 Mdh en 2016. Quant aux engagements reçus, ils affichent un recul de 4,4% en 2017 à 1 493,6 Mdh,

## Revue analytique 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, les engagements donnés enregistrent une baisse de 26,5% pour s'établir à 277,0 Mdh contre 376,8 Mdh en 2017, en raison de la clôture de certains comptes de réserves de clients revloving non utilisés depuis plusieurs années. Quant aux engagements reçus, ils affichent un recul de 8,4% en 2018 et s'établissent à 1 368,0 Mdh contre 1 493,6 Mdh en 2017.

---

**PARTIE VI.    PERSPECTIVES**

---

## I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La stratégie de Wafasalaf vise principalement, d'une part, le renforcement de sa position sur les activités représentant son cœur du métier et d'autre part, la diversification de ses produits par la mise en place de nouvelles activités.

La consolidation de l'activité de distribution des crédits à la consommation au Maroc s'articulera notamment autour des trois axes suivants :

- **le client, à travers :**
  - la maximisation de la valeur client et la mise en place d'une tarification différenciée ; grâce notamment à l'équipement en outils technologiques avancés de gestion de la Relation Client ;
  - la mise en œuvre d'une stratégie digitale en s'appuyant sur de nouveaux outils permettant de digitaliser le service après-vente et développer la mobilité client et en renforçant la présence médiatique sur internet.
  - l'amélioration de la qualité de service rendu au client sur toute la chaîne de valeur ;
  - Reengineering du traitement du risque, par la mise en place de nouveaux process de recouvrement et de la mise à niveau des grilles de scores
- **les canaux de distribution, par :**
  - le développement du modèle multi canal par le renforcement du canal Internet ;
  - le renforcement des réseaux de prescription de l'Équipement des Ménages et de l'Automobile.
- **les produits, à travers :**
  - la consolidation de la gamme de produits avec la mise en place du leasing TCM, et le revolving,
  - le développement des produits packagés incluant de nouvelles prestations d'assurance.

La stratégie de Wafasalaf porte aussi sur le développement des activités de BPO (Business Project Outsourcing, ou gestion pour compte) pour ses partenaires bancaires.

Les hypothèses de contexte du projet de budget 2019 sont les suivants :

- Les prévisions de croissance du PIB, selon le HCP, est de 3,6% ;
- Les prévisions d'inflation est de 1,8 ;
- Augmentation de la demande du crédit à la consommation de 3% ;
- Le marché financier connaîtra une relative stabilité des taux.

L'année 2019 se caractérise par le déploiement des initiatives stratégiques lancées en 2018 dans le cadre du plan moyen terme A4Best.

### **Présentation du Plan Moyen Terme 2022 (PMT) :**

Les 4 principaux axes stratégiques du PMT 2022 sont les suivants :

- Accélérer le rythme de croissance des activités portées et gérées :
  - Modèle GPC : faire évoluer les partenariats bancaires à travers :
    - ✓ l'accompagnement Marketing et digital ;
    - ✓ l'optimisation de la politique d'acceptation ;
    - ✓ le renforcement de l'animation et du soutien commercial.
  - Assurances : accroître la contribution assurance au PNB portée par :

- 
- ✓ l'élargissement de l'offre produit ;
  - ✓ le renforcement de la distribution multi-canal ;
  - ✓ l'animation réseau et partenaires.
  - Politique Crédit :
    - ✓ Politique Crédit : exploiter la DATA interne et externe pour augmenter l'efficacité du système décisionnel ;
    - ✓ Adopter une stratégie tarifaire orientée rentabilité [Tarifier/Accepter selon le niveau de rentabilité souhaité] ;
    - ✓ Industrialisation du recouvrement judiciaire [Projet T@hssil] pour l'amélioration du CDR.
  - Faire de l'avènement du Digital un levier d'amélioration de la valeur et l'expérience client :
    - Business Model : redynamiser le business model pour développer le portefeuille client :
      - ✓ Stimuler le modèle de recrutement ;
      - ✓ Développer l'intelligence Data Marketing ;
      - ✓ Optimiser le pilotage du business model.
    - Centricité Client : positionner la relation client au centre des processus :
      - ✓ Redéfinir la gouvernance et le pilotage du parcours client ;
      - ✓ Améliorer l'expérience client par la dématérialisation des processus [vente, SAV et recouvrement] ;
      - ✓ Développer le e-commerce en s'appuyant sur le Revolving [Multi –plan].
    - DATA :
      - ✓ Accompagner les besoins métier [rétention client, prévention de la fraude, etc.] en terme de connaissance client ;
      - ✓ Construire une approche anticipative [machine learning, scores prédictifs, modèles analytiques, etc.].
  - Diversifier les activités et conquérir de nouvelles cibles, régions, produits :
    - Développement crédit Afrique :
      - ✓ Accélérer la croissance des activités du crédit à la consommation en synergie avec les filiales bancaires du groupe ;
      - ✓ Assurer l'accompagnement, le transfert d'expertise pour le développement et la filiale Wafa-crédit pour la région UMOA.
    - Auto - Occasion :
      - ✓ Adopter un processus efficace de financement des véhicules « Occasion » entre particuliers ;
      - ✓ Simplifier la démarche via un processus orienté client en partenariat avec les sites d'intermédiation.
    - Providing
      - ✓ Faire valoir l'expertise de wafasalaf de gestion et de traitement du risque sur le marché ;
      - ✓ Dynamiser le business de recouvrement.
    - Nouvelles cibles : se positionner sur les activités professionnelles formelles à revenus irréguliers :

- ✓ Equipement des clients HISSAB BIKHIR (LIB) ;
  - ✓ Positionnement sur le segment des artisans et commerçants.
- Développer les compétences du Capital Humain et pérenniser un process d'Innovation productif :
    - Capital Humain : assurer l'alignement du capital humain aux enjeux stratégiques tout en s'appuyant sur le système des valeurs :
      - ✓ Mise en place d'un dispositif de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences ;
      - ✓ Accompagnement de la stratégie digitale [installer le mind-set, mise en place d'un RSE, Télétravail, digitalisation des process RH « mobile », etc.].

### **Présentation du projet de dématérialisation du crédit :**

Le projet dématérialisation du crédit est en phase de finalisation et sera mis en ligne courant juin 2019. Le client aura un nouveau site avec une nouvelle interface, plus intuitive et moderne, pour améliorer son parcours et le fidéliser. Il aura la possibilité de faire sa demande de crédit et de suivre son état d'avancement en toute simplicité et autonomie. Il bénéficiera également d'un espace client lui permettant d'accéder à tous les services Wafasalaf sans avoir à se déplacer.

### **Stratégie de diversification des sources de financement : recours à la titrisation**

Dans l'objectif de diversification des sources de refinancement et de développement d'outil de gestion de fonds propres et du risque de taux, le conseil de surveillance du 22 Mai 2018 a autorisé la mise en place d'un programme de titrisation de crédits à la consommation détenus par Wafasalaf pour un montant de 1 Milliard de DH et ce dans un horizon de 5 ans.

- La première opération concerne les prêts personnel notamment les prêts accordés aux fonctionnaires de l'Etat compte tenu du faible niveau de risque observé : Wafasalaf a levé le 12/12/2018 un montant de 250 millions de DH par le biais du compartiment Invest Al Mouaddaf du fonds de titrisation FT Salaf Invest créé à cet effet. Il s'agit de la cession d'un portefeuille de créances résultant de crédits à la consommation destinés aux fonctionnaires. L'émission a été clôturée avec succès et souscrite 3,56 fois. L'arrangement de l'opération et la gestion du fonds ont été confiés à Attijari Titrisation, tandis qu'AWB a été l'organisme de placement.
- Wafasalaf prévoit d'élargir ultérieurement ce périmètre en intégrant les créances relatives aux autres produits. La solution mise en place devra permettre d'industrialiser l'opération.

### **Programme d'investissement**

Wafasalaf prévoit un budget d'investissement d'environ 20 Mdh pour l'année 2019.

Le tableau suivant reprend les investissements prévisionnels de Wafasalaf pour la période 2016 - 2019p :

Kdh	2016	2017	2018	2019
Matériel informatique	7 439	1 395	4 976	3 000
Logiciel	2 962	2 739	11 904	10 000
<b>Total Investissements SI</b>	<b>10 401</b>	<b>4 134</b>	<b>16 880</b>	<b>13 000</b>
Acquisition <sup>16</sup>	-	0	0	500
Aménagement et agencement	1 141	490	14 299	5 000
Mobilier et matériel bureau	442	562	5 016	2 000
<b>Total Investissements Moyens Généraux</b>	<b>1 583</b>	<b>1 052</b>	<b>19 315</b>	<b>7 500</b>

<sup>16</sup>Ces acquisitions prévisionnelles concernent les charges annexes liées aux investissements (ex : bureau d'études, de contrôle, frais de notaires, etc.)

<b>Total</b>	<b>11 984</b>	<b>5 186</b>	<b>36 195</b>	<b>20 150</b>
--------------	---------------	--------------	---------------	---------------

Source : Wafasala

## II. PERSPECTIVES

### AVERTISSEMENT

**Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.**

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats estimés du compte de résultat consolidé du Groupe Wafasalaf pour l'exercice 2019<sup>e</sup> :

En Mdh	2018	2019 <sup>e</sup>
Produit Net Bancaire	1 055	1 089
Charges générales d'exploitation	426	365
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>315</b>	<b>327</b>

Source : Wafasalaf

Wafasalaf prévoit la réalisation d'un PNB d'environ 1 089 Mdh et d'un résultat net d'environ 327 Mdh en 2019<sup>e</sup>.

---

## **PARTIE VII.   FACTEURS DE RISQUE**

---

## **I. RISQUE DE CREDIT**

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte certaines mesures qui consistent à :

- sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits « EKIP » ;
- apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- suivre en permanence l'évolution de son risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

## **II. RISQUE DE TAUX D'INTERET**

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire de par la transformation des ressources à court terme en emplois. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Pour minimiser ce risque, la société entreprend des dispositifs consistant à :

- évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

## **III. RISQUE DE LIQUIDITE**

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

- un état des besoins de refinancement établi sur la base de la projection des encours de production ;
- une situation mensuelle de refinancements.

## **IV. RISQUE OPERATIONNEL**

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

---

Pour ce, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

## **V. RISQUE RELATIF AU CHANGEMENT DU MIX PRODUIT**

Le changement du mix produit décidé par wafasalaf expose l'émetteur aux risques suivants :

- Hausse de la base de provisionnement des crédits automobiles suite à l'orientation du financement LOA au financement automobile classique ;
- Hausse du risque de défaut lié au choix de wafasalaf de se positionner sur les segments à revenus irréguliers ainsi que les loueurs, commerçants et taxis ;
- Hausse du risque de défaut sur le segment des prélèvements bancaires considérés plus risqués que les segments fonctionnaire et conventionné.

## **VI. RISQUE INFORMATIQUE**

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, Wafasalaf a mis en place deux projets structurants : un plan de continuité de l'activité (en cours de déploiement) et un plan de secours informatique.

Wafasalaf a également élaboré une Charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des Habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés avec un état des anomalies (comptes obsolètes, inadéquats, ...), ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

## **VII. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE**

La baisse des taux d'intérêt favorise le remboursement par anticipation des dossiers en cours qui permet aux clients fonctionnaires et aux organismes conventionnés de bénéficier d'un nouveau dossier à un taux d'intérêt plus favorable. Cette pratique est à l'origine d'une part, d'une baisse mécanique du taux moyen de sortie pour Wafasalaf et d'autre part, d'un décalage dans l'adossement des emplois et des ressources à l'origine d'un risque de liquidité et de taux.

## **VIII. RISQUE CONCURRENTIEL**

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel, notamment du fait de :

- la forte concurrence des banques à travers :
  - ✓ leur politique de développement volontariste des activités de crédits à la consommation ;
  - ✓ l'intensification de l'agressivité commerciale bénéficiant d'avantages concurrentiels importants : densité des réseaux d'agences, larges bases de clients faiblement exploitées, plus faible coût des ressources.
- la concentration capitalistique et industrielle d'acteurs existants à travers :
  - ✓ le développement de synergies de distribution entre les opérateurs de marché ;
  - ✓ les fusions-acquisitions éventuelles favorisant la consolidation des parts de marché des acteurs actuels.

Pour faire face à ce risque, Wafasalaf a mis en place une stratégie visant à :

- 
- renforcer sa position sur le marché du crédit à la consommation grâce à une offre de produits et services large et originale distribuée dans une logique multi-canal (réseau d'agences en propre, apporteurs d'affaires, courtiers, canal Internet, etc.) ;
  - développer le Service Providing dans le domaine de la relation client en commercialisant une partie de son savoir faire auprès de confrères ou d'acteurs d'autres secteurs d'activité.

## **IX. RISQUE DE RUPTURE OU REVISION DE PARTENARIAT**

Le non-respect des clauses des contrats conclus entre Wafasalaf et ses partenaires, par l'une ou l'autre des parties contractantes, ou la survenance d'un événement de force majeure, peuvent entraîner la rupture de l'un de ces contrats. En raison de la durée limitée de ces contrats, ils comportent de plus un risque de non renouvellement.

Wafasalaf fait face à ce risque grâce à sa politique de :

- diversification de ses revenus et d'équilibrage de son activité ;
- consolidation de partenariats actuels et de développement d'autres partenariats de gestion pour compte.

Par ailleurs, l'impact de ce risque sur l'activité de Wafasalaf demeure limité, étant donné que, en 2018, la contribution de l'ensemble des partenaires dans le PNB s'est établie à 17,1% seulement.

## **X. RISQUE REGLEMENTAIRE**

Wafasalaf est amenée à poursuivre son adaptation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, mesures relatives à la protection du consommateur, etc.).

## **XI. RISQUE LIE A L'ACTIVITE DIGITALE (NON MAITRISE DE LA FRAUDE DIGITALE)**

Wafasalaf a mis en place une approche d'analyse de risques liée au volet digital permettant d'appréhender en amont l'ensemble des risques techniques tels que les risques d'intrusion, de fuite des données, les risques réglementaires de non-conformité (protection des données, fraude,...). Ainsi, tout projet de transformation digitale impactant un processus de vente, de service après-vente ou de recouvrement est analysé selon cette approche avec les différents métiers avant son déploiement.

Wafasalaf diligente régulièrement des missions d'audit externe par des cabinets experts sur les risques liés à la sécurité de son système d'information.

## **XII. RISQUE DE MANIPULATION DES ESPECES**

Wafasalaf a initié depuis ces dernières années une démarche tendant à réduire fortement le risque de manipulation des espèces. En effet, les paiements en espèces ne représentent qu'une faible part dans les règlements de créances au sein de son réseau d'agences (impayés ; remboursement anticipé,...). La majorité des paiements se faisant par chèques bancaires.

Par ailleurs, Wafasalaf a procédé à l'externalisation progressive de cette activité de paiement chez un partenaire externe spécialisé de la place (wafacash).

Wafasalaf a également développé depuis un an le règlement des créances sur une application digitale hébergée sur son site internet.

De ce fait, le risque lié à ce processus de manipulation des espèces est fortement réduit.

---

## **PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS**

---

### **Avril 2019 - Décision de Bank Al Maghrib de mettre fin au crédit à taux zero**

En avril 2019, Bank Al Maghrib a décidé de mettre fin au crédit à taux zero (formules de crédit gratuit subventionnés par les marques). Cette décision permettra d'améliorer la rentabilité des crédits automobiles d'environ 200 pbs. A noter que, selon les experts, l'impact sur les volumes de crédits distribués ne devrait pas dépasser les 3%.

---

**PARTIE IX.    LITIGES ET AFFAIRES CONTENCIUSES**

---

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.

---

**PARTIE X.    ANNEXES**

## I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF SUR 2016, 2017 ET 2018

### I.1. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2016

#### I.1.1 Bilan au 31 décembre 2016

Actif, en Kdh	2016	2015
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 090</b>	<b>9 439</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>289 790</b>	<b>245 169</b>
. A vue	270 478	220 171
. A terme	19 312	24 998
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 246 968</b>	<b>8 490 703</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 072 721	8 323 829
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 459	3 341
. Autres crédits	171 788	163 533
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>180 142</b>	<b>0</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	180 142	
<b>Autres actifs</b>	<b>821 193</b>	<b>550 732</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés</b>	<b>451</b>	<b>451</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>4 929 274</b>	<b>3 596 218</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>205 527</b>	<b>223 415</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 162</b>	<b>62 671</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>14 733 596</b>	<b>13 178 797</b>

<b>Passif, en Kdh</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 221 950</b>	<b>5 285 324</b>
. A vue	237 037	339 000
. A terme	6 984 913	4 946 324
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>2 547 224</b>	<b>1 822 249</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2 547 224	1 822 249
<b>Titres de créance émis</b>	<b>2 103 345</b>	<b>3 353 817</b>
. Titres de créance négociables	2 103 345	3 353 817
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>944 222</b>	<b>827 284</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>23 002</b>	<b>19 516</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>201 299</b>	<b>201 360</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>1 232 612</b>	<b>1 212 612</b>
<b>Capital souscrit</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>moins capital non versé</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>3 454</b>	<b>3 033</b>
<b>Résultat net en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>343 308</b>	<b>340 421</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>14 733 596</b>	<b>13 178 797</b>

## I.1.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2016

Hors bilan, en Kdh	2016	2015
<b>Engagements donnés</b>	<b>305 085</b>	<b>304 220</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	305 085	304 220
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 562 946</b>	<b>2 869 858</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 562 946	2 869 858
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

### I.1.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2016

En Kdh	2016	2015
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 312 857</b>	<b>2 240 377</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	330	486
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	897 276	929 688
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	37 000	29 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 052 414	984 905
6. Commissions sur prestations de service	324 792	295 669
7. Autres produits bancaires	1 044	629
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1 321 583</b>	<b>1 271 450</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	256 052
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	109 861	113 225
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	956 051	892 324
12. Autres charges bancaires	8 429	9 849
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>991 274</b>	<b>968 927</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	16 781	9 087
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>376 364</b>	<b>362 293</b>
15. Charges de personnel	145 132	142 001
16. Impôts et taxes	7 712	7 222
17. Charges externes	188 446	180 924
18. Autres charges générales d'exploitation	669	3 444
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>424 885</b>	<b>474 361</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	248 421	254 085
21. Pertes sur créances irrécupérables	167 250	217 048
22. Autres dotations aux provisions	9 213	3 228
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>309 852</b>	<b>352 822</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	285 857	338 226
24. Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
25. Autres reprises de provisions	5 728	
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>516 659</b>	<b>494 183</b>
26. Produits non courants	14 891	47 266
27. Charges non courantes	3 293	9 803
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>11 598</b>	<b>37 463</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>528 257</b>	<b>531 646</b>
28. Impôts sur les résultats	184 948	191 225
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>343 308</b>	<b>340 421</b>

### I.1.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2016

En Kdh	2016	2015
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 275 857	2 211 377
2. (+) Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	317 529	394 580
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 321 583	-1 271 450
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-480 936
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-376 364	-362 293
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-184 948	-191 225
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>309 794</b>	<b>314 649</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-44 621	87 354
9. (+/-) Créances sur la clientèle	243 735	-44 104
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-180 142	
11. (+/-) Autres actifs	-270 461	-105 620
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 333 056	-375 015
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 936 626	-837 311
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	724 975	342 406
15. (+/-) Titres de créance émis	-1 250 472	1 110 288
16. (+/-) Autres passifs	116 938	-231 658
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-56 479</b>	<b>-53 660</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>253 315</b>	<b>260 989</b>
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	14 879
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	37 000	29 000
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>59 397</b>	<b>43 879</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	-40
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-320 000	-300 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-320 061</b>	<b>-300 040</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>-7 349</b>	<b>4 827</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	9 439	4 611
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 090	9 439

## I.1.5 Etats des soldes de gestion au 31 décembre 2016

### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2016	2015
+ Intérêts et produits assimilés	897 606	930 174
- Intérêts et charges assimilés	357 103	369 277
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>540 503</b>	<b>560 897</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 052 414	984 905
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	956 051	892 324
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>96 363</b>	<b>92 580</b>
+ Commissions perçues	324 792	295 669
- Commissions servies	501	2 361
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>324 291</b>	<b>293 308</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 044	629
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 044</b>	<b>629</b>
+ Divers autres produits bancaires	37 000	29 000
- Diverses autres charges bancaires	7 928	7 487
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>991 274</b>	<b>968 927</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	16 781	9 087
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	376 364	362 293
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>631 692</b>	<b>615 721</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 547	118 311
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 486	3 228
<b>Résultat Courant</b>	<b>516 659</b>	<b>494 183</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>11 598</b>	<b>37 463</b>
- Impôts sur les résultats	184 948	191 225
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>343 308</b>	<b>340 421</b>

## II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	2016	2015
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>343 308</b>	<b>340 421</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	5 070	12 309
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>372 644</b>	<b>356 813</b>
- Bénéfices distribués	320 000	300 000
<b>Autofinancement</b>	<b>52 644</b>	<b>56 813</b>

### I.1.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2016

#### Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

### I.1.7 Etats des dérogations au 31 décembre 2016

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

### I.1.8 Etat des changements de méthodes

Etat des changements de méthodes		
Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

### I.1.9 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2016

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2016	2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				<b>8 045 083</b>	<b>8 045 083</b>	<b>8 296 684</b>
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				<b>2 459</b>	<b>2 459</b>	<b>3 341</b>
<b>Autres crédits</b>						
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				<b>27 638</b>	<b>27 638</b>	<b>27 146</b>
<b>Créances en souffrance</b>				<b>171 788</b>	<b>171 788</b>	<b>163 533</b>
- Créances pré-douteuses				136 854	136 854	129 786
- Créances douteuses				32 949	32 949	25 130
- Créances compromises				1 985	1 985	8 616
<b>Total</b>				<b>8 246 968</b>	<b>8 246 968</b>	<b>8 490 703</b>

### I.1.10 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2016	35 473	35 088	52 733
<b>Total</b>				<b>451</b>	<b>451</b>				

### I.1.11 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2016

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprise de provisions	Cumul des provisions		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en LOA</b>	<b>5 635 790</b>	<b>2 993 019</b>	<b>1 974 086</b>	<b>6 654 723</b>	<b>934 774</b>	<b>1 673 449</b>	<b>18 707</b>	<b>13 744</b>	<b>51 999</b>	<b>4 929 274</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>5 603 226</b>	<b>2 942 166</b>	<b>1 926 105</b>	<b>6 619 287</b>	<b>934 774</b>	<b>1 673 449</b>	<b>11 463</b>	<b>7 392</b>	<b>26 058</b>	<b>4 919 779</b>
- crédit-bail mobilier en cours	1 415	205		1 620						1 620
- crédit-bail mobilier loué	5 404 449	2 921 346	1 926 105	6 399 690	927 382	1 481 334				4 918 356
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	197 363	20 615		217 977	7 392	192 115	11 463	7 392	26 058	-196
<b>Crédit-bail immobilier</b>										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>	4 147	603		4 751	0	0	0	0	0	4 751
<b>Loyers en souffrance</b>	28 416	50 250	47 981	30 685			7 245	6 352	25 941	4 744
<b>Immobilisations données en location</b>										
<b>Biens mobiliers en location simple</b>										
<b>Biens immobiliers en location simple</b>										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>										
<b>Loyers en souffrance</b>										
<b>Total</b>	<b>5 635 790</b>	<b>2 993 019</b>	<b>1 974 086</b>	<b>6 654 723</b>	<b>934 774</b>	<b>1 673 449</b>	<b>18 707</b>	<b>13 744</b>	<b>51 999</b>	<b>4 929 274</b>

### I.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>395 173</b>	<b>37 433</b>	<b>34 471</b>	<b>398 135</b>	<b>171 758</b>	<b>20 850</b>	<b>192 608</b>	<b>205 527</b>
- Droit au bail	144 395			144 395				144 395
- Immobilisations en recherche et développement	36 017	989	34 471	2 535				2 535
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	214 761	36 444		251 205	171 758	20 850	192 608	58 597
- Immobilisations incorporelles hors exploitation								
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>283 087</b>	<b>9 046</b>		<b>292 133</b>	<b>220 416</b>	<b>13 555</b>	<b>233 972</b>	<b>58 162</b>
<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>25 144</b>			<b>25 144</b>	<b>14 979</b>	<b>881</b>	<b>15 860</b>	<b>9 284</b>
- Terrains	1 043			1 043				1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	14 979	881	15 860	8 241
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction								
<b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>120 617</b>	<b>7 881</b>		<b>128 498</b>	<b>108 800</b>	<b>4 823</b>	<b>113 624</b>	<b>14 875</b>
- Mobilier de bureau d'exploitation	25 643	442		26 085	20 088	1 273	21 361	4 724
- Matériel de bureau d'exploitation	6 917			6 917	5 792	342	6 134	783
- Matériel informatique & télécom	87 016	7 439		94 455	81 893	3 203	85 096	9 360
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 041			1 041	1 028	5	1 033	8
- Autres matériels d'exploitation								
<b>Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>134 392</b>	<b>1 141</b>		<b>135 533</b>	<b>96 636</b>	<b>7 851</b>	<b>104 488</b>	<b>31 045</b>
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>2 933</b>	<b>25</b>		<b>2 958</b>				<b>2 958</b>
- Terrains hors exploitation								
- Immeubles hors exploitation	1 808	9		1 817				1 817
- Mobiliers et matériels hors exploitation	572	16		587				587
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554				554
<b>Total</b>	<b>678 260</b>	<b>46 480</b>	<b>34 471</b>	<b>690 268</b>	<b>392 174</b>	<b>34 405</b>	<b>426 579</b>	<b>263 688</b>

### I.1.13 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2016

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		237 037			237 037	338 464
<b>Valeurs données en pension</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts de trésorerie</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts financiers</b>		6 902 905			6 902 905	4 875 000
<b>Autres dettes</b>						
<b>Intérêts courus à payer</b>		82 008			82 008	71 861
<b>Total</b>		7 221 950			7 221 950	5 285 324

### I.1.14 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2016

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à termes						
Autres comptes créditeurs				2 547 224	2 547 224	1 822 249
Intérêts courus à payer						
<b>Total</b>				<b>2 547 224</b>	<b>2 547 224</b>	<b>1 822 249</b>

### I.1.15 Provisions au 31 décembre 2016

Provisions	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 127 052</b>	<b>248 421</b>	<b>285 857</b>	<b>0</b>	<b>1 089 616</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 106 677	241 177	279 505	1 202	1 069 550
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 376	7 245	6 352	-1 202	20 066
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>19 516</b>	<b>9 213</b>	<b>5 728</b>	<b>0</b>	<b>23 002</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	19 516	9 213	5 728		23 002
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 146 569</b>	<b>257 635</b>	<b>291 585</b>	<b>0</b>	<b>1 112 618</b>

### I.1.16 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2016

Bénéficiaire	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédit par signature	Total
	NEANT		

### I.1.17 Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2016

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2016			
Report à nouveau	3 033	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	320 000
Résultat net de l'exercice	340 421	Réserve extraordinaire	20 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3 454
Autres prélèvements			
<b>Total A</b>	<b>343 454</b>	<b>Total B</b>	<b>343 454</b>

### I.1.18 Répartition du capital social au 31 décembre 2016

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWafa BANK	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	Rue du Bois Sauvage, Evry Cedex, 91038, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6, rue Tizintichka, LongChamp, Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz, avenue de Nice, Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	0	0
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	0	0
M. Giesuspe IMBASTARO	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Philippe DURAND	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Jacques FENWICK	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
<b>Total</b>		<b>1 131 795</b>	<b>1 131 795</b>	<b>113 180</b>

### I.1.19 Datation et évènements postérieurs au 31 décembre 2016

#### I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2016
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2017

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

#### II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : NEANT
	Défavorables : NEANT

## I.2. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2017

### I.2.1 Bilan au 31 décembre 2017

Actif, en Kdh	2017	2016
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>4 295</b>	<b>2 090</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>279 999</b>	<b>289 790</b>
. A vue	260 256	270 478
. A terme	19 743	19 312
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 667 753</b>	<b>8 246 968</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 452 175	8 072 721
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 459	2 459
. Autres crédits	213 120	171 788
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>		<b>180 142</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		180 142
<b>Autres actifs</b>	<b>776 323</b>	<b>821 193</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés</b>	<b>451</b>	<b>451</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>5 815 426</b>	<b>4 929 274</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 250</b>	<b>205 527</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 780</b>	<b>58 162</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>15 781 277</b>	<b>14 733 596</b>

Passif, en Kdh	2017	2016
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 130 739</b>	<b>7 221 950</b>
. A vue	256 727	237 037
. A terme	6 874 011	6 984 913
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>3 442 950</b>	<b>2 547 224</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 442 950	2 547 224
<b>Titres de créance émis</b>	<b>2 123 770</b>	<b>2 103 345</b>
. Titres de créance négociables	2 123 770	2 103 345
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>879 428</b>	<b>944 222</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>26 090</b>	<b>23 002</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>453 679</b>	<b>201 299</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>1 272 612</b>	<b>1 232 612</b>
<b>Capital souscrit</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>moins capital non versé</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>6 763</b>	<b>3 454</b>
<b>Résultat net en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>332 067</b>	<b>343 308</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>15 781 277</b>	<b>14 733 596</b>

### I.2.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2017

Hors bilan, en Kdh	2017	2016
<b>Engagements donnés</b>	<b>376 780</b>	<b>305 085</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	376 780	305 085
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 493 554</b>	<b>1 562 946</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 493 554	1 562 946
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

### I.2.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2017

En Kdh	2017	2016
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 549 009</b>	<b>2 312 857</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	139	330
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	888 989	897 276
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	35 000	37 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 286 456	1 052 414
6. Commissions sur prestations de service	337 399	324 792
7. Autres produits bancaires	1 026	1 044
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1 559 764</b>	<b>1 321 583</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	272 319	247 241
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	82 253	109 861
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 193 288	956 051
12. Autres charges bancaires	11 904	8 429
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>989 245</b>	<b>991 274</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	19 675	16 781
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>405 443</b>	<b>376 364</b>
15. Charges de personnel	154 098	145 132
16. Impôts et taxes	8 066	7 712
17. Charges externes	211 343	188 446
18. Autres charges générales d'exploitation	55	669
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	31 881	34 405
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>389 898</b>	<b>424 885</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	235 263	248 421
21. Pertes sur créances irrécouvrables	147 434	167 250
22. Autres dotations aux provisions	7 202	9 213
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>285 001</b>	<b>309 852</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	263 837	285 857
24. Récupérations sur créances amorties	17 051	18 267
25. Autres reprises de provisions	4 113	5 728
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>498 581</b>	<b>516 659</b>
26. Produits non courants	12 411	14 891
27. Charges non courantes	1 554	3 293
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>10 857</b>	<b>11 598</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>509 437</b>	<b>528 257</b>
28. Impôts sur les résultats	177 370	184 948
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>332 067</b>	<b>343 308</b>

## I.2.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2017

En Kdh	2017	2016
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 514 009	2 275 857
2. (+) Récupérations sur créances amorties	17 051	18 267
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	295 923	317 529
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 559 764	-1 321 583
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-384 251	-418 964
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-405 443	-376 364
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-177 370	-184 948
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>300 155</b>	<b>309 794</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	9 790	-44 621
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-420 785	243 735
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	180 142	-180 142
11. (+/-) Autres actifs	44 870	-270 461
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-886 152	-1 333 056
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-91 211	1 936 626
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	895 725	724 975
15. (+/-) Titres de créance émis	20 426	-1 250 472
16. (+/-) Autres passifs	-64 794	116 938
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-311 989</b>	<b>-56 479</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>-11 833</b>	<b>253 315</b>
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	26 659	22 397
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	35 000	37 000
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>61 659</b>	<b>59 397</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	252 379	-61
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-320 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-47 621</b>	<b>-320 061</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>2 205</b>	<b>-7 349</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	2 090	9 439
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	4 295	2 090

## I.2.5 Etat des soldes de gestion au 31 décembre 2017

### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2017	2016
+ Intérêts et produits assimilés	889 129	897 606
- Intérêts et charges assimilées	354 572	357 103
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>534 557</b>	<b>540 503</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 286 456	1 052 414
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 193 288	956 051
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>93 168</b>	<b>96 363</b>
+ Commissions perçues	337 399	324 792
- Commissions servies	11 904	8 429
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>325 495</b>	<b>316 364</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 026	1 044
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 026</b>	<b>1 044</b>
+ Divers autres produits bancaires	35 000	37 000
- Diverses autres charges bancaires		
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>989 245</b>	<b>991 274</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	19 675	16 781
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	405 443	376 364
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>603 478</b>	<b>631 692</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	101 809	111 547
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 088	3 486
<b>Résultat Courant</b>	<b>498 581</b>	<b>516 659</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>10 857</b>	<b>11 598</b>
- Impôts sur les résultats	177 370	184 948
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>332 067</b>	<b>343 308</b>

## II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	2017	2016
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>332 067</b>	<b>343 308</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	31 881	34 405
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	1 175	5 070
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>362 773</b>	<b>372 644</b>
- Bénéfices distribués	300 000	320 000
<b>Autofinancement</b>	<b>62 773</b>	<b>52 644</b>

### I.2.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2017

#### Indications des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

### I.2.7 Etat des dérogations au 31 décembre 2017

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

### I.2.8 Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2017

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

### I.2.9 Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2017

Créances (en Kdh)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/17	Total au 31/12/16
Comptes ordinaires débiteurs	2 828	260 256			263 084	271 354
Valeurs perçues en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts financiers						
Autres créances		19 743			19 743	19 312
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
<b>Total</b>	<b>2 828</b>	<b>279 999</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>282 827</b>	<b>290 666</b>

### I.2.10 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2017

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2017	2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				8 420 394	8 420 394	8 045 083
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				2 459	2 459	2 459
<b>Autres crédits</b>				3	3	
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				31 780	31 780	27 638
<b>Créances en souffrance</b>				213 117	213 117	171 788
- Créances pré-douteuses				139 128	139 128	136 854
- Créances douteuses				30 472	30 472	32 949
- Créances compromises				43 517	43 517	1 985
<b>Total</b>				<b>8 667 753</b>	<b>8 667 753</b>	<b>8 246 968</b>

### I.2.11 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2017

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2017	40 289	39 817	60 187
<b>Total</b>				<b>451</b>	<b>451</b>				

## 1.2.12 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2017

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprise de provisions	Cumul des provisions		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en Location avec Option d'Achat</b>	<b>6 654 723</b>	<b>2 450 571</b>	<b>947 359</b>	<b>8 157 935</b>	<b>1 152 496</b>	<b>2 272 055</b>	<b>40 682</b>	<b>14 029</b>	<b>70 454</b>	<b>5 815 426</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>6 619 287</b>	<b>2 442 422</b>	<b>947 359</b>	<b>8 114 349</b>	<b>1 152 496</b>	<b>2 272 055</b>	<b>29 456</b>	<b>7 924</b>	<b>37 676</b>	<b>5 804 618</b>
- crédit-bail mobilier en cours	1 620	0		1 620						1 620
- crédit-bail mobilier loué	6 399 690	2 410 006	947 359	7 862 336	1 144 572	2 059 338				5 802 998
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	217 977	32 416		250 393	7 924	212 717	29 456	7 924	37 676	0
<b>Crédit-bail immobilier</b>										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>	4 751	1 093		5 844	0	0	0	0	0	5 844
<b>Loyers en souffrance</b>	30 685	7 056		37 742			11 226	6 105	32 778	4 964
<b>Immobilisations données en location</b>										
<b>Biens mobiliers en location simple</b>										
<b>Biens immobiliers en location simple</b>										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>										
<b>Loyers en souffrance</b>										
<b>Total</b>	<b>6 654 723</b>	<b>2 450 571</b>	<b>947 359</b>	<b>8 157 935</b>	<b>1 152 496</b>	<b>2 272 055</b>	<b>40 682</b>	<b>14 029</b>	<b>70 454</b>	<b>5 815 426</b>

### I.2.13 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>398 135</b>	<b>3 692</b>	<b>953</b>	<b>400 873</b>	<b>192 608</b>	<b>19 016</b>		<b>211 624</b>	<b>189 250</b>
- Droit au bail	144 395			144 395					144 395
- Immobilisations en recherche et développement	2 535	469	953	2 051					2 051
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	251 205	3 223		254 428	192 608	19 016		211 624	42 804
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>292 133</b>	<b>2 484</b>		<b>294 617</b>	<b>233 972</b>	<b>12 865</b>		<b>246 837</b>	<b>47 780</b>
<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>25 144</b>			<b>25 144</b>	<b>15 860</b>	<b>875</b>		<b>16 736</b>	<b>8 408</b>
- Terrains	1 043			1 043					1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	15 860	875		16 736	7 365
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
<b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>128 498</b>	<b>1 993</b>		<b>130 492</b>	<b>113 624</b>	<b>4 653</b>		<b>118 276</b>	<b>12 216</b>
- Mobilier de bureau d'exploitation	26 085	280		26 365	21 361	1 262		22 623	3 742
- Matériel de bureau d'exploitation	6 917	281		7 198	6 134	322		6 456	742
- Matériel informatique & télécom	94 455	1 395		95 850	85 096	3 061		88 157	7 693
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 041	37		1 079	1 033	6		1 040	39
- Autres matériels d'exploitation									
<b>Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>135 533</b>	<b>490</b>		<b>136 023</b>	<b>104 488</b>	<b>7 337</b>		<b>111 825</b>	<b>24 198</b>
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>2 958</b>	<b>0</b>		<b>2 958</b>					<b>2 958</b>
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
- Mobiliers et matériels hors exploitation	587			587					587
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
<b>Total</b>	<b>690 268</b>	<b>6 175</b>	<b>953</b>	<b>695 490</b>	<b>426 579</b>	<b>31 881</b>		<b>458 460</b>	<b>237 030</b>

### I.2.14 Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2017

	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
<b>Total en Kdh</b>	Matériel roulant (leasing)	915 100	563 804	351 296	342 589	2 629	11 336

### I.2.15 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2017

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2017	Total au 31/12/2016
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		<b>256 312</b>			<b>256 312</b>	<b>236 662</b>
<b>Valeurs données en pension</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts de trésorerie</b>		<b>100 000</b>			<b>100 000</b>	<b>250 000</b>
- au jour le jour						
- à terme		100 000			100 000	250 000
<b>Emprunts financiers</b>		<b>6 700 000</b>			<b>6 700 000</b>	<b>6 650 000</b>
<b>Autres dettes</b>						
<b>Intérêts courus à payer</b>		<b>74 426</b>			<b>74 426</b>	<b>85 288</b>
<b>Total</b>		<b>7 130 739</b>			<b>7 130 739</b>	<b>7 221 950</b>

### I.2.16 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2017

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à termes						
Autres comptes créditeurs				3 442 950	3 442 950	2 547 224
Intérêts courus à payer						
<b>Total</b>				<b>3 442 950</b>	<b>3 442 950</b>	<b>2 547 224</b>

### I.2.17 Provisions au 31 décembre 2017

Provisions	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 089 616</b>	<b>235 263</b>	<b>263 837</b>	<b>0</b>	<b>1 061 042</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 069 550	224 036	257 731		1 035 855
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 066	11 226	6 105		25 187
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>23 002</b>	<b>7 202</b>	<b>4 113</b>	<b>0</b>	<b>26 090</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	23 002	7 202	4 113		26 090
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 112 618</b>	<b>242 464</b>	<b>267 950</b>	<b>0</b>	<b>1 087 132</b>

### I.2.18 Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2017

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

### I.2.19 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2017

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		TOTAL
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	

N E A N T

### I.2.20 Répartition du capital social au 31 décembre 2017

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWAFABANK	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	Rue du Bois Sauvage, Evry Cedex, 91038, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6, rue Tizintichka, LongChamp, Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz, avenue de Nice, Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Giesuspe IMBASTARO	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Philippe DURAND	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Jacques FENWICK	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
<b>Total</b>		<b>1 131 795</b>	<b>1 131 795</b>	<b>113 180</b>

### I.2.21 Affectation des résultats au 31 décembre 2017

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2017			
Report à nouveau	3 454	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	300 000
Résultat net de l'exercice	343 308	Réserve extraordinaire	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	6 763
Autres prélèvements			
<b>Total A</b>	<b>346 763</b>	<b>Total B</b>	<b>346 763</b>

## I.2.22 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2017

### I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2017
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2018
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

### II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : NEANT
	Défavorables : NEANT

### I.3. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2018

#### I.3.1 Bilan au 31 décembre 2018

Actif, en Kdh	2018	2017
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 210</b>	<b>4 295</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>312 905</b>	<b>279 999</b>
. A vue	294 534	260 256
. A terme	18 371	19 743
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 853 795</b>	<b>8 667 753</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 530 795	8 452 175
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	1 900	2 459
. Autres crédits	321 101	213 120
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
<b>Autres actifs</b>	<b>877 021</b>	<b>776 323</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>12 500</b>	<b>0</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	12 500	
<b>Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés</b>	<b>451</b>	<b>451</b>
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>6 512 194</b>	<b>5 815 426</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>184 148</b>	<b>189 250</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 977</b>	<b>47 780</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>16 814 202</b>	<b>15 781 277</b>

Passif, en Kdh	2018	2017
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 141 498</b>	<b>7 130 739</b>
. A vue	249 691	256 727
. A terme	5 891 807	6 874 011
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>3 997 236</b>	<b>3 442 950</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 997 236	3 442 950
<b>Titres de créance émis</b>	<b>3 648 221</b>	<b>2 123 770</b>
. Titres de créance négociables	3 648 221	2 123 770
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>814 071</b>	<b>879 428</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>19 520</b>	<b>26 090</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>453 696</b>	<b>453 679</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>1 302 612</b>	<b>1 272 612</b>
<b>Capital souscrit</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>moins capital non versé</b>		
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>8 830</b>	<b>6 763</b>
<b>Résultat net en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>315 340</b>	<b>332 067</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>16 814 202</b>	<b>15 781 277</b>

### I.3.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2018

Hors bilan, en Kdh	2018	2017
<b>Engagements donnés</b>	<b>277 030</b>	<b>376 780</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	277 030	376 780
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 368 000</b>	<b>1 493 554</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 368 000	1 493 554
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

### I.3.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2018

En Kdh	2018	2017
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 800 211</b>	<b>2 549 009</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143	139
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	930 088	888 989
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	38 948	35 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 454 753	1 286 456
6. Commissions sur prestations de service	374 761	337 399
7. Autres produits bancaires	1 518	1 026
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1 699 559</b>	<b>1 559 764</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	239 715	272 319
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	108 387	82 253
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 338 196	1 193 288
12. Autres charges bancaires	13 260	11 904
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>1 100 652</b>	<b>989 245</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	22 337	19 675
14. Charges d'exploitation non bancaire	1	
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>423 892</b>	<b>405 443</b>
15. Charges de personnel	165 853	154 098
16. Impôts et taxes	8 026	8 066
17. Charges externes	219 899	211 343
18. Autres charges générales d'exploitation	20	55
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 093	31 881
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>493 090</b>	<b>389 898</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	332 052	235 263
21. Pertes sur créances irrécouvrables	160 406	147 434
22. Autres dotations aux provisions	632	7 202
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>279 959</b>	<b>285 001</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	253 573	263 837
24. Récupérations sur créances amorties	19 184	17 051
25. Autres reprises de provisions	7 203	4 113
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>485 965</b>	<b>498 581</b>
26. Produits non courants	513	12 411
27. Charges non courantes	7 600	1 554
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>-7 086</b>	<b>10 857</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>478 878</b>	<b>509 437</b>
28. Impôts sur les résultats	163 538	177 370
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>315 340</b>	<b>332 067</b>

### I.3.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2018

En Kdh	2018	2017
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 761 263	2 514 009
2. (+) Récupérations sur créances amorties	19 184	17 051
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	276 219	295 923
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 699 559	-1 559 764
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-500 058	-384 251
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-423 893	-405 443
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-163 538	-177 370
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>269 618</b>	<b>300 155</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-32 906	9 790
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-186 042	-420 785
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		180 142
11. (+/-) Autres actifs	-100 698	44 870
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-696 768	-886 152
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-989 241	-91 211
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	554 286	895 725
15. (+/-) Titres de créance émis	1 524 450	20 426
16. (+/-) Autres passifs	-65 358	-64 794
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>7 724</b>	<b>-311 989</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>277 342</b>	<b>-11 833</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-12 500</b>	
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	204	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 096	26 659
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	38 948	35 000
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>20 556</b>	<b>61 659</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	17	252 379
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-300 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-299 983</b>	<b>-47 621</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>-2 085</b>	<b>2 205</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	4 295	2 090
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 210	4 295

### I.3.5 Etat des soldes de gestion au 31 décembre 2018

#### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2018	2017
+ Intérêts et produits assimilés	930 231	889 129
- Intérêts et charges assimilées	348 103	354 572
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>582 128</b>	<b>534 557</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 454 753	1 286 456
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 338 196	1 193 288
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>116 556</b>	<b>93 168</b>
+ Commissions perçues	374 761	337 399
- Commissions servies	13 260	11 904
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>361 501</b>	<b>325 495</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 518	1 026
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 518</b>	<b>1 026</b>
+ Divers autres produits bancaires	38 948	35 000
- Diverses autres charges bancaires		
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>1 100 652</b>	<b>989 245</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	22 337	19 675
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1	
- Charges générales d'exploitation	423 892	405 443
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>699 096</b>	<b>603 478</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 702	101 809
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 571	3 088
<b>Résultat Courant</b>	<b>485 965</b>	<b>498 581</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>-7 086</b>	<b>10 857</b>
- Impôts sur les résultats	163 538	177 370
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>315 340</b>	<b>332 067</b>

## II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	2018	2017
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>315 340</b>	<b>332 067</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 093	31 881
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	479	1 175
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	205	
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>344 751</b>	<b>362 773</b>
- Bénéfices distribués	300 000	300 000
<b>Autofinancement</b>	<b>44 751</b>	<b>62 773</b>

### I.3.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2018

#### Indications des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

### I.3.7 Etat des dérogations au 31 décembre 2018

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

### I.3.8 Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2018

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

### I.3.9 Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2018

Créances (en Kdh)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/18	Total au 31/12/17
Comptes ordinaires débiteurs	996	294 534			295 530	263 084
Valeurs perçues en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts financiers						
Autres créances		18 371			18 371	19 743
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
<b>Total</b>	<b>996</b>	<b>312 905</b>			<b>313 902</b>	<b>282 827</b>

### I.3.10 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2018

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2018	2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				8 495 070	8 495 070	8 420 394
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				1 900	1 900	2 459
<b>Autres crédits</b>				3	3	3
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				35 725	35 725	31 780
<b>Créances en souffrance</b>				321 098	321 098	213 117
- Créances pré-douteuses				212 584	212 584	139 128
- Créances douteuses				53 740	53 740	30 472
- Créances compromises				54 773	54 773	43 517
<b>Total</b>				<b>8 853 795</b>	<b>8 853 795</b>	<b>8 667 753</b>

### I.3.11 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2018

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2018	44 889	43 600	65 839
<b>Total</b>				<b>451</b>	<b>451</b>				

### I.3.12 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2018

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprise de provisions	Cumul des provisions		
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en Location avec Option d'Achat</b>	<b>8 157 935</b>	<b>2 784 876</b>	<b>1 698 932</b>	<b>9 243 722</b>	<b>1 297 721</b>	<b>2 634 248</b>	<b>39 337</b>	<b>14 823</b>	<b>97 280</b>	<b>6 512 194</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
<b>Crédit-bail mobilier</b>	<b>8 114 349</b>	<b>2 772 588</b>	<b>1 698 864</b>	<b>9 187 916</b>	<b>1 297 721</b>	<b>2 634 248</b>	<b>29 689</b>	<b>11 377</b>	<b>55 989</b>	<b>6 497 679</b>
- crédit-bail mobilier en cours	1 620	0	1 620	0						0
- crédit-bail mobilier loué	7 862 336	2 723 505	1 697 245	8 888 596	1 286 344	2 390 918				6 497 679
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	250 237	49 083		299 320	11 377	243 331	29 689	11 377	55 989	0
<b>Crédit-bail immobilier</b>										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>	5 844		68	5 776	0	0	0	0	0	5 776
<b>Loyers en souffrance</b>	37 742	12 288		50 030			9 647	3 446	41 291	8 739
<b>Immobilisations données en location</b>										
<b>Biens mobiliers en location simple</b>										
<b>Biens immobiliers en location simple</b>										
<b>Loyers courus à recevoir</b>										
<b>Loyers restructurés</b>										
<b>Loyers impayés</b>										
<b>Loyers en souffrance</b>										
<b>Total</b>	<b>8 157 935</b>	<b>2 784 876</b>	<b>1 698 932</b>	<b>9 243 722</b>	<b>1 297 721</b>	<b>2 634 248</b>	<b>39 337</b>	<b>14 823</b>	<b>97 280</b>	<b>6 512 194</b>

### I.3.13 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2018

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>400 873</b>	<b>17 608</b>		<b>412 778</b>	<b>211 624</b>	<b>17 006</b>		<b>228 629</b>	<b>184 148</b>
- Droit au bail	144 395			144 395					144 395
- Immobilisations en recherche et développement	2 051	8 864	5 704	5 210					5 210
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	254 428	8 745		263 172	211 624	17 006		228 629	34 543
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>294 617</b>	<b>24 291</b>		<b>318 345</b>	<b>246 837</b>	<b>13 088</b>		<b>259 368</b>	<b>58 977</b>
<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>25 144</b>			<b>25 144</b>	<b>16 736</b>	<b>790</b>		<b>17 526</b>	<b>7 618</b>
- Terrains	1 043			1 043					1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	16 736	790		17 526	6 575
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
<b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>130 492</b>	<b>9 992</b>		<b>140 457</b>	<b>118 276</b>	<b>4 949</b>		<b>123 205</b>	<b>17 253</b>
- Mobilier de bureau d'exploitation	26 365	4 989		31 354	22 623	1 357		23 980	7 374
- Matériel de bureau d'exploitation	7 198	26		7 224	6 456	313		6 769	456
- Matériel informatique & télécom	95 850	4 976	27	100 800	88 157	3 269	20	91 406	9 394
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 079			1 079	1 040	10		1 050	29
- Autres matériels d'exploitation									
<b>Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>136 023</b>	<b>14 299</b>	<b>537</b>	<b>149 785</b>	<b>111 825</b>	<b>7 348</b>	<b>537</b>	<b>118 637</b>	<b>31 149</b>
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>2 958</b>			<b>2 958</b>					<b>2 958</b>
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
- Mobiliers et matériels hors exploitation	587			587					587
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
<b>Total</b>	<b>695 490</b>	<b>41 899</b>		<b>731 122</b>	<b>458 460</b>	<b>30 093</b>		<b>487 997</b>	<b>243 126</b>

### I.3.14 Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2018

	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
<b>Total en Kdh</b>	Matériel roulant (leasing)	1 648 044	935 429	712 615	705 173	4 100	11 541

### I.3.15 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2018

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		<b>249 154</b>			<b>249 154</b>	<b>256 312</b>
<b>Valeurs données en pension</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts de trésorerie</b>		<b>125 000</b>			<b>125 000</b>	<b>100 000</b>
- au jour le jour						
- à terme		125 000			125 000	100 000
<b>Emprunts financiers</b>		<b>5 705 000</b>			<b>5 705 000</b>	<b>6 700 000</b>
<b>Autres dettes</b>						
<b>Intérêts courus à payer</b>		<b>62 344</b>			<b>62 344</b>	<b>74 426</b>
<b>Total</b>		<b>6 141 498</b>			<b>6 141 498</b>	<b>7 130 739</b>

### I.3.16 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2018

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à termes						
Autres comptes créditeurs				3 997 236	3 997 236	3 442 950
Intérêts courus à payer						
<b>Total</b>				<b>3 997 236</b>	<b>3 997 236</b>	<b>3 442 950</b>

### I.3.17 Provisions au 31 décembre 2018

Provisions	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2018
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 061 042</b>	<b>332 052</b>	<b>253 573</b>	<b>0</b>	<b>1 139 522</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 035 855	322 405	250 126		1 108 134
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	25 187	9 647	3 446		31 388
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>26 090</b>	<b>632</b>	<b>7 203</b>	<b>0</b>	<b>19 520</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	26 090	632	7 203		19 520
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 087 132</b>	<b>332 684</b>	<b>260 775</b>	<b>0</b>	<b>1 159 041</b>

### I.3.18 Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2018

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

### I.3.19 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2018

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		TOTAL
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	

N E A N T

### I.3.20 Répartition du capital social au 31 décembre 2018

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWAFABANK	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	Rue du Bois Sauvage, Evry Cedex, 91038, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6, rue Tizintichka, LongChamp, Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOURI	10, lot Dawliz, avenue de Nice, Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Abdelhakim BOUABID	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Giesussepe IMBASTARO	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jacques FENWICK	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Philippe DURAND	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0,0
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
<b>Total</b>		<b>1 131 795</b>	<b>1 131 795</b>	<b>113 180</b>

### I.3.21 Affectation des résultats au 31 décembre 2018

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2017			
Report à nouveau	6 763	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	300 000
Résultat net de l'exercice	332 067	Réserve extraordinaire	30 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	8 830
Autres prélèvements			
<b>Total A</b>	<b>338 830</b>	<b>Total B</b>	<b>338 830</b>

### I.3.22 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2018

#### I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2018
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2019
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

#### II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : NEANT
	Défavorables : NEANT

## II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF SUR 2016, 2017 ET 2018

### II.1. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2016

#### II.1.1 Bilan consolidé au 31/12/2016

Actif Consolidé, en Kdh	2016	2015
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 090</b>	<b>9 439</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>297 914</b>	<b>249 645</b>
A vue	278 602	224 647
A terme	19 312	24 998
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 247 410</b>	<b>8 491 145</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 073 163	8 324 271
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	2 459	3 341
Autres crédits	171 788	163 533
<b>Opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>2 307 391</b>	<b>1 635 602</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>194 996</b>	<b>26 257</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	194 996	26 257
<b>Autres actifs</b>	<b>830 524</b>	<b>529 317</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>151</b>	<b>151</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>		
Entreprises à caractère financier		
Autres entreprises		
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>205 527</b>	<b>223 415</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 162</b>	<b>62 671</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Total de l'Actif Consolidé</b>	<b>12 144 164</b>	<b>11 227 641</b>

<b>Passif Consolidé, en Kdh</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 221 950</b>	<b>5 285 324</b>
A vue	237 037	339 000
A terme	6 984 913	4 946 324
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>2 103 345</b>	<b>3 353 817</b>
Titres de créance négociables	2 103 345	3 353 817
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>810 415</b>	<b>597 791</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>23 002</b>	<b>19 516</b>
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>201 299</b>	<b>201 360</b>
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>37 143</b>	<b>37 143</b>
<b>Capital</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>Actionnaires, capital non versé</b>		
<b>Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence</b>	<b>1 299 510</b>	<b>1 269 248</b>
Part du groupe	1 299 510	1 269 248
Part des intérêts minoritaires		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>334 321</b>	<b>350 261</b>
Part du groupe	334 321	350 261
Part des intérêts minoritaires		
<b>Total du Passif</b>	<b>12 144 164</b>	<b>11 227 641</b>

## II.1.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2016

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total autres	Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés		
Situation à la clôture 2014	113 180	37 143	1 220 729	348 520				<b>1 719 571</b>	
Mouvements*			48 520	-348 520					
Situation à la clôture 2015	113 180	37 143	1 269 248	350 261				<b>1 769 833</b>	
Mouvements*			30 261	-350 261					
Situation à la clôture 2016	113 180	37 143	1 299 510	334 321				<b>1 784 153</b>	

(\*) Dividendes

## II.1.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2016

Hors bilan Consolidé, en Kdh	2016	2015
<b>Engagements donnés</b>	<b>305 085</b>	<b>304 220</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	305 085	304 220
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 562 946</b>	<b>2 869 858</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 562 946	2 869 858
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

## II.1.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2016

En Kdh	2016	2015
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 309 175</b>	<b>1 323 743</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	330	486
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	897 276	929 688
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	85 131	97 011
6. Commissions sur prestations de service	324 792	295 669
7. Autres produits bancaires	1 646	889
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>365 534</b>	<b>379 127</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	256 052
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	109 861	113 225
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12. Autres charges bancaires	8 431	9 850
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>943 641</b>	<b>944 615</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	68 513	62 361
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>377 972</b>	<b>363 806</b>
15. Charges de personnel	146 523	143 156
16. Impôts et taxes	7 738	7 225
17. Charges externes	188 637	181 281
18. Autres charges générales d'exploitation	669	3 444
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>424 885</b>	<b>474 361</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	248 421	254 085
21. Pertes sur créances irrécupérables	167 250	217 048
22. Autres dotations aux provisions	9 213	3 228
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>309 852</b>	<b>352 822</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	285 857	338 226
24. Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
25. Autres reprises de provisions	5 728	
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>519 149</b>	<b>521 631</b>
26. Produits non courants	15 021	47 267
27. Charges non courantes	3 293	10 167
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>11 729</b>	<b>37 100</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>530 878</b>	<b>558 731</b>
28. Impôts sur les résultats	196 557	208 470
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>334 321</b>	<b>350 261</b>

## II.1.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2016

### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2016	2015
+ Intérêts et produits assimilés	897 606	930 174
- Intérêts et charges assimilées	357 103	369 277
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>540 503</b>	<b>560 897</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	85 131	97 011
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>85 131</b>	<b>97 011</b>
+ Commissions perçues	324 792	295 669
- Commissions servies	8 429	9 850
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>316 363</b>	<b>285 819</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 646	889
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 646</b>	<b>889</b>
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>943 643</b>	<b>944 615</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	68 513	62 361
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	377 974	363 806
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>634 182</b>	<b>643 170</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	115 033	121 539
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
<b>Résultat Courant</b>	<b>519 149</b>	<b>521 631</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>11 729</b>	<b>37 100</b>
- Impôts sur les résultats	196 557	208 470
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>334 321</b>	<b>350 261</b>

## II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	2016	2015
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>334 321</b>	<b>350 261</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	5 070	12 309
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>363 656</b>	<b>366 654</b>
- Bénéfices distribués	320 000	300 000
<b>Autofinancement</b>	<b>43 656</b>	<b>66 654</b>

## II.1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2016

En Kdh	2016	2015
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 309 175	1 323 743
2. (+) Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	369 391	447 854
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-365 534	-379 127
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-481 300
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-377 972	-363 806
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-196 557	-208 470
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>337 807</b>	<b>353 489</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-48 269	97 349
9. (+/-) Créances sur la clientèle	243 735	-44 104
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-168 739	-15 257
11. (+/-) Autres actifs	-301 207	-75 746
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-671 789	-184 178
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 936 626	-837 311
14. (+/-) Dépôts de la clientèle		
15. (+/-) Titres de créance émis	-1 250 472	1 110 288
16. (+/-) Autres passifs	212 625	-114 541
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-47 491</b>	<b>-63 500</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>290 315</b>	<b>289 989</b>
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	14 879
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus		
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>22 397</b>	<b>14 879</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	-40
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-320 000	-300 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-320 061</b>	<b>-300 040</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>-7 349</b>	<b>4 827</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	9 439	4 611
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 090	9 439

## II.1.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2016

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
Themis Courtage	72, Angle Rue Ram Allah, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	300	100%	100%	35 088	Intégration Globale

## II.1.8 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2016

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2016	2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				8 045 525	8 045 525	8 296 684
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				2 459	2 459	3 341
<b>Autres crédits</b>						
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				27 638	27 638	27 146
<b>Créances en souffrance</b>				171 788	171 788	163 533
- Créances pré-douteuses				136 854	136 854	129 786
- Créances douteuses				32 949	32 949	25 130
- Créances compromises				1 985	1 985	8 616
<b>Total</b>				<b>8 247 410</b>	<b>8 247 410</b>	<b>8 490 703</b>

## II.1.9 Provisions consolidées au 31/12/2016

Provisions	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 127 052</b>	<b>248 421</b>	<b>285 857</b>	<b>0</b>	<b>1 089 616</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 106 677	241 177	279 505	1 202	1 069 550
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 376	7 245	6 352	-1 202	20 066
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>19 516</b>	<b>9 213</b>	<b>5 728</b>		<b>23 002</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	19 516	9 213	5 728		23 002
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 146 569</b>	<b>257 635</b>	<b>291 585</b>	<b>0</b>	<b>1 112 618</b>

## II.1.10 Titres de participation consolidés et emplois assimilés au 31/12/2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
<b>Total</b>				<b>151</b>	<b>151</b>				

## II.1.11 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2016

Bénéficiaire	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédit par signature	Total
	NEANT		

## II.2. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2017

### II.2.1 Bilan consolidé au 31/12/2017

Actif Consolidé, en Kdh	2017	2016
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>4 295</b>	<b>2 090</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>283 590</b>	<b>297 914</b>
A vue	263 847	278 602
A terme	19 743	19 312
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 667 753</b>	<b>8 247 410</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 452 175	8 073 163
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	2 459	2 459
Autres crédits	213 120	171 788
<b>Opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>2 335 372</b>	<b>2 307 391</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>28 000</b>	<b>194 996</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	28 000	194 996
<b>Autres actifs</b>	<b>783 835</b>	<b>830 524</b>
<b>Titres d'investissement</b>		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>151</b>	<b>151</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>		
Entreprises à caractère financier		
Autres entreprises		
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>189 250</b>	<b>205 527</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 780</b>	<b>58 162</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Total de l'Actif Consolidé</b>	<b>12 340 026</b>	<b>12 144 164</b>

<b>Passif Consolidé, en Kdh</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 130 739</b>	<b>7 221 950</b>
A vue	256 727	237 037
A terme	6 874 011	6 984 913
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>2 123 770</b>	<b>2 103 345</b>
Titres de créance négociables	2 123 770	2 103 345
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>780 038</b>	<b>810 415</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>26 090</b>	<b>23 002</b>
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>453 679</b>	<b>201 299</b>
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>37 143</b>	<b>37 143</b>
<b>Capital</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>Actionnaires, capital non versé</b>		
<b>Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence</b>	<b>1 333 830</b>	<b>1 299 510</b>
Part du groupe	1 333 830	1 299 510
Part des intérêts minoritaires		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>341 558</b>	<b>334 321</b>
Part du groupe	341 558	334 321
Part des intérêts minoritaires		
<b>Total du Passif</b>	<b>12 340 026</b>	<b>12 144 164</b>

## II.2.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2017

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total autres	Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés		
Situation à la clôture 2015	113 180	37 143	1 269 248	350 261					1 769 833
Mouvements*			30 261	-350 261					
Situation à la clôture 2016	113 180	37 143	1 299 510	334 321					1 784 153
Mouvements*			34 321	-334 321					
Situation à la clôture 2017	113 180	37 143	1 333 830	341 558					1 825 711

(\*) Dividendes

### II.2.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2017

Hors bilan Consolidé, en Kdh	2017	2016
<b>Engagements donnés</b>	<b>376 780</b>	<b>305 085</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	376 780	305 085
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 493 554</b>	<b>1 562 946</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 493 554	1 562 946
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

## II.2.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2017

En Kdh	2017	2016
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 329 321</b>	<b>1 309 175</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	139	330
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	888 989	897 276
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	100 586	85 131
6. Commissions sur prestations de service	337 399	324 792
7. Autres produits bancaires	2 208	1 646
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>366 480</b>	<b>365 534</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	272 319	247 241
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	82 253	109 861
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	
12. Autres charges bancaires	11 909	8 431
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>962 840</b>	<b>943 641</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	78 381	68 513
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>407 625</b>	<b>377 972</b>
15. Charges de personnel	156 074	146 523
16. Impôts et taxes	8 069	7 738
17. Charges externes	208 561	188 637
18. Autres charges générales d'exploitation	3 040	669
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	31 881	34 405
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>389 898</b>	<b>424 885</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	235 263	248 421
21. Pertes sur créances irrécupérables	147 434	167 250
22. Autres dotations aux provisions	7 202	9 213
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>285 001</b>	<b>309 852</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	263 837	285 857
24. Récupérations sur créances amorties	17 051	18 267
25. Autres reprises de provisions	4 113	5 728
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>528 700</b>	<b>519 149</b>
26. Produits non courants	12 415	15 021
27. Charges non courantes	1 554	3 293
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>10 861</b>	<b>11 729</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>539 561</b>	<b>530 878</b>
28. Impôts sur les résultats	198 003	196 557
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>341 558</b>	<b>334 321</b>

## II.2.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2017

### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2017	2016
+ Intérêts et produits assimilés	889 129	897 606
- Intérêts et charges assimilées	354 572	357 103
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>534 557</b>	<b>540 503</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	100 586	85 131
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>100 586</b>	<b>85 131</b>
+ Commissions perçues	337 399	324 792
- Commissions servies	11 909	8 431
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>325 490</b>	<b>316 361</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	2 208	1 646
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>2 208</b>	<b>1 646</b>
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>962 840</b>	<b>943 641</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	78 381	68 513
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	407 625	377 972
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>633 597</b>	<b>634 182</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	104 897	115 033
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
<b>Résultat Courant</b>	<b>528 700</b>	<b>519 149</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>10 861</b>	<b>11 729</b>
- Impôts sur les résultats	198 003	196 557
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>341 558</b>	<b>334 321</b>

## II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	2017	2016
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>341 558</b>	<b>334 321</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	31 881	34 405
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	1 175	5 070
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>372 263</b>	<b>363 656</b>
- Bénéfices distribués	300 000	320 000
<b>Autofinancement</b>	<b>72 263</b>	<b>43 656</b>

## II.2.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2017

En Kdh	2017	2016
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 329 321	1 309 175
2. (+) Récupérations sur créances amorties	17 051	18 267
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	354 633	369 391
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-366 480	-365 534
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-384 251	-418 964
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-407 625	-377 972
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-198 003	-196 557
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>344 646</b>	<b>337 807</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	14 324	-48 269
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-420 343	243 735
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	166 996	-168 739
11. (+/-) Autres actifs	46 689	-301 207
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-27 981	-671 789
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-91 211	1 936 626
14. (+/-) Dépôts de la clientèle		
15. (+/-) Titres de créance émis	20 426	-1 250 472
16. (+/-) Autres passifs	-30 377	212 625
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-321 479</b>	<b>-47 491</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>23 167</b>	<b>290 315</b>
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	26 659	22 397
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus		
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>26 659</b>	<b>22 397</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	252 379	-61
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-320 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-47 621</b>	<b>-320 061</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>2 205</b>	<b>-7 349</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	2 090	9 439
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	4 295	2 090

## II.2.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2017

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
Themis Courtage	72, Angle Rue Ram Ellah, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	300	100%	100%	39 817	Intégration Globale

## II.2.8 Créances consolidées sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2017

Créances (en Kdh)	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	2 828	263 847			266 675	279 478
<b>Valeurs reçues en pension</b>						
- Au jour le jour						
- A terme						
<b>Prêts de trésorerie</b>						
- A terme						
- Au jour le jour						
<b>Prêts financiers</b>						
<b>Autres créances</b>		19 743			19 743	19 312
<b>Intérêts courus à recevoir</b>						
<b>Créances en souffrance</b>						
<b>TOTAL</b>	2 828	283 590			286 418	298 790

## II.2.9 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2017

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2017	2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				8 420 394	8 420 394	8 045 525
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				2 459	2 459	2 459
<b>Autres crédits</b>				3	3	
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				31 780	31 780	27 638
<b>Créances en souffrance</b>				213 117	213 117	171 788
- Créances pré-douteuses				139 128	139 128	136 854
- Créances douteuses				30 472	30 472	32 949
- Créances compromises				43 517	43 517	1 985
<b>Total</b>				8 667 753	8 667 753	8 247 410

## II.2.10 Titres consolidés de participation et emplois assimilés au 31/12/2017

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
<b>Total</b>				<b>151</b>	<b>151</b>				

## II.2.11 Immobilisations corporelles et incorporelles consolidées au 31/12/2017

Immobilisations (en Kdh)	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>398 135</b>	<b>3 692</b>	<b>953</b>	<b>400 873</b>	<b>192 608</b>	<b>19 016</b>		<b>211 624</b>	<b>189 250</b>
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	2 535	469	953	2 051					2 051
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	251 205	3 223		254 428	192 608	19 016		<b>211 624</b>	42 804
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>292 133</b>	<b>2 484</b>		<b>294 617</b>	<b>233 972</b>	<b>12 865</b>		<b>246 837</b>	<b>47 780</b>
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>25 144</b>			<b>25 144</b>	<b>15 860</b>	<b>875</b>		<b>16 736</b>	<b>8 408</b>
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	15 860	875		16 736	7 365
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>128 498</b>	<b>1 993</b>		<b>130 492</b>	<b>113 624</b>	<b>4 653</b>		<b>118 276</b>	<b>12 216</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	26 085	280		26 365	21 361	1 262		22 623	3 742
Matériel de bureau d'exploitation	6 917	281		7 198	6 134	322		6 456	742
Matériel Informatique & télécom	94 455	1 395		95 850	85 096	3 061		88 157	7 693
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 041	37		1 079	1 033	6		1 040	39
Autres matériels d'exploitation									
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>135 533</b>	<b>490</b>		<b>136 023</b>	<b>104 488</b>	<b>7 337</b>		<b>111 825</b>	<b>24 198</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>2 958</b>			<b>2 958</b>					<b>2 958</b>
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
Mobilier et matériel hors exploitation	587			587					587
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
<b>TOTAL</b>	<b>690 268</b>	<b>6 175</b>	<b>953</b>	<b>695 490</b>	<b>426 579</b>	<b>31 881</b>		<b>458 460</b>	<b>237 030</b>

## II.2.12 Dettes consolidées envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2017

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2017	Total au 31/12/2016
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		<b>256 312</b>			<b>256 312</b>	<b>237 037</b>
<b>Valeurs données en pension</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts de trésorerie</b>		<b>100 000</b>			<b>100 000</b>	
- au jour le jour		100 000			100 000	
- à terme						
<b>Emprunts financiers</b>		<b>6 700 000</b>			<b>6 700 000</b>	<b>6 902 905</b>
<b>Autres dettes</b>						
<b>Intérêts courus à payer</b>		<b>74 426</b>			<b>74 426</b>	<b>82 008</b>
<b>Total</b>		<b>7 130 739</b>			<b>7 130 739</b>	<b>7 221 950</b>

## II.2.13 Provisions consolidées au 31/12/2017

Provisions	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 089 616</b>	<b>235 263</b>	<b>263 837</b>	<b>0</b>	<b>1 061 042</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 069 550	224 036	257 731		1 035 855
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 066	11 226	6 105		25 187
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>23 002</b>	<b>7 202</b>	<b>4 113</b>		<b>26 090</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	23 002	7 202	4 113		26 090
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 112 618</b>	<b>242 464</b>	<b>267 950</b>	<b>0</b>	<b>1 087 132</b>

## II.2.14 Valeurs et sûretés données et reçues en garantie consolidées au 31/12/2017

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		<b>NEANT</b>	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		<b>NEANT</b>	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

## II.2.15 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2017

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
			<b>NEANT</b>

## II.2.16 Répartition du capital social consolidé au 31/12/2017

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWafa BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 Rue TIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOURI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
<b>Total</b>		<b>1 131 795</b>	<b>1 131 795</b>	<b>113 180</b>

## II.2.17 Datation et événements postérieurs au 31/12/2017

### I- Datation

Date de clôture (1) **31/12/2017**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **15/01/2018**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

### II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

#### Date

#### Indications des événements

Favorables : **N E A N T**

Défavorables : **N E A N T**

## II.3. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2018

### II.3.1 Bilan consolidé au 31/12/2018

Actif Consolidé, en Kdh	2018	2017
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 214</b>	<b>4 295</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>315 714</b>	<b>283 590</b>
A vue	297 343	263 847
A terme	18 371	19 743
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 853 795</b>	<b>8 667 753</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 530 795	8 452 175
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	1 900	2 459
Autres crédits	321 101	213 120
<b>Opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>2 478 956</b>	<b>2 335 372</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>		
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>27 407</b>	<b>28 000</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	27 407	28 000
<b>Autres actifs</b>	<b>889 563</b>	<b>783 835</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>12500</b>	
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance	12500	
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>151</b>	<b>151</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>		
Entreprises à caractère financier		
Autres entreprises		
<b>Créances subordonnées</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>184 148</b>	<b>189 250</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 977</b>	<b>47 780</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Total de l'Actif Consolidé</b>	<b>12 823 426</b>	<b>12 340 026</b>

Passif Consolidé, en Kdh	2018	2017
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 141 498</b>	<b>7 130 739</b>
A vue	249 691	256 727
A terme	5 891 807	6 874 011
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
<b>Titres de créance émis</b>	<b>3 648 221</b>	<b>2 123 770</b>
Titres de créance négociables	3 648 221	2 123 770
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
<b>Autres passifs</b>	<b>719 852</b>	<b>780 038</b>
<b>Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>19 520</b>	<b>26 090</b>
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>453 696</b>	<b>453 679</b>
<b>Primes liées au capital et réserves</b>	<b>37 143</b>	<b>37 143</b>
<b>Capital</b>	<b>113 180</b>	<b>113 180</b>
<b>Actionnaires, capital non versé</b>		
<b>Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence</b>	<b>1 375 336</b>	<b>1 333 830</b>
Part du groupe	1 375 336	1 333 830
Part des intérêts minoritaires		
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>314 981</b>	<b>341 558</b>
Part du groupe	314 981	341 558
Part des intérêts minoritaires		
<b>Total du Passif</b>	<b>12 823 426</b>	<b>12 340 026</b>

### II.3.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2018

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total autres	Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés		
Situation à la clôture 2016	113 180	37 143	1 299 510	334 321					1 784 153
Mouvements*			34 321	-334 321					
Situation à la clôture 2017	113 180	37 143	1 333 830	341 558					1 825 710
Mouvements*			41 506	-341 558					
Situation à la clôture 2018	113 180	37 143	1 375 336	314 981					1 840 639

(\*) Dividendes

### II.3.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2018

Hors bilan Consolidé, en Kdh	2018	2017
<b>Engagements donnés</b>	<b>277 030</b>	<b>376 780</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	277 030	376 780
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 368 000</b>	<b>1 493 554</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 368 000	1 493 554
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

### II.3.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2018

En Kdh	2018	2017
<b>I. Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1 416 015</b>	<b>1 329 321</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	143	139
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	930 088	888 989
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	108 603	100 586
6. Commissions sur prestations de service	374 761	337 399
7. Autres produits bancaires	2 420	2 208
<b>II. Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>361 368</b>	<b>366 480</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	239 715	272 319
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	108 387	82 253
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		0
12. Autres charges bancaires	13 266	11 909
<b>III. Produit net bancaire</b>	<b>1 054 646</b>	<b>962 840</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	86 983	78 381
14. Charges d'exploitation non bancaire	1	
<b>IV. Charges générales d'exploitation</b>	<b>426 244</b>	<b>407 625</b>
15. Charges de personnel	167 987	156 074
16. Impôts et taxes	8 030	8 069
17. Charges externes	220 113	208 561
18. Autres charges générales d'exploitation	21	3 040
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 093	31 881
<b>V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>493 090</b>	<b>389 898</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	332 052	235 263
21. Pertes sur créances irrécupérables	160 406	147 434
22. Autres dotations aux provisions	632	7 202
<b>VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>279 959</b>	<b>285 001</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	253 573	263 837
24. Récupérations sur créances amorties	19 184	17 051
25. Autres reprises de provisions	7 203	4 113
<b>VII. Résultat courant</b>	<b>502 252</b>	<b>528 700</b>
26. Produits non courants	515	12 415
27. Charges non courantes	7 602	1 554
<b>VIII. Résultat non courant</b>	<b>-7 087</b>	<b>10 861</b>
<b>IX. Résultat avant impôts</b>	<b>495 165</b>	<b>539 561</b>
28. Impôts sur les résultats	180 185	198 003
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>	<b>314 981</b>	<b>341 558</b>

### II.3.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2018

#### I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2018	2017
+ Intérêts et produits assimilés	930 231	889 129
- Intérêts et charges assimilées	348 103	354 572
<b>Marge sur intérêts</b>	<b>582 128</b>	<b>534 557</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	108 603	100 586
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>108 603</b>	<b>100 586</b>
+ Commissions perçues	374 761	337 399
- Commissions servies	13 266	11 909
<b>Marge sur commissions de prestations de service</b>	<b>361 495</b>	<b>325 490</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	2 420	2 208
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>2 420</b>	<b>2 208</b>
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>1 054 646</b>	<b>962 840</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	86 983	78 381
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1	
- Charges générales d'exploitation	426 244	407 625
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>715 383</b>	<b>633 597</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	213 131	104 897
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
<b>Résultat Courant</b>	<b>502 252</b>	<b>528 700</b>
<b>Résultat Non Courant</b>	<b>-7 087</b>	<b>10 861</b>
- Impôts sur les résultats	180 185	198 003
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>314 981</b>	<b>341 558</b>

## II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	2018	2017
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>314 981</b>	<b>341 558</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 093	31 881
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	479	1 175
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	205	
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>344 392</b>	<b>372 263</b>
- Bénéfices distribués	300 052	300 000
<b>Autofinancement</b>	<b>44 340</b>	<b>72 263</b>

### II.3.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2018

En Kdh	2018	2017
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 416 015	1 329 321
2. (+) Récupérations sur créances amorties	19 184	17 051
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	340 865	354 633
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-361 368	-366 480
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-500 060	-384 251
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-426 244	-407 625
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-180 185	-198 003
<b>I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges</b>	<b>308 206</b>	<b>344 646</b>
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-32 124	14 324
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-186 042	-420 343
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	593	166 996
11. (+/-) Autres actifs	-105 728	46 689
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-143 584	-27 981
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-989 241	-91 211
14. (+/-) Dépôts de la clientèle		
15. (+/-) Titres de créance émis	1 524 450	20 426
16. (+/-) Autres passifs	-60 185	-30 377
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>8 139</b>	<b>-321 479</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)</b>	<b>316 346</b>	<b>23 167</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-12 500</b>	
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	204	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-6 096	26 659
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus		
<b>IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-18 392</b>	<b>26 659</b>
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	17	252 379
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 052	-300 000
<b>V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-300 035</b>	<b>-47 621</b>
<b>VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)</b>	<b>-2 081</b>	<b>2 205</b>
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	4 295	2 090
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 214	4 295

### II.3.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2018

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
Themis Courtage	72, Angle Rue Ram Allah, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	300	100%	100%	43 600	Intégration Globale

### II.3.8 Créances consolidées sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2018

Créances (en Kdh)	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>996</b>	<b>297 343</b>			<b>298 339</b>	<b>266 675</b>
<b>Valeurs reçues en pension</b>						
- Au jour le jour						
- A terme						
<b>Prêts de trésorerie</b>						
- A terme						
- Au jour le jour						
<b>Prêts financiers</b>						
<b>Autres créances</b>		18 371			18 371	19 743
<b>Intérêts courus à recevoir</b>						
<b>Créances en souffrance</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>996</b>	<b>315 714</b>			<b>316 710</b>	<b>286 418</b>

### II.3.9 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2018

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2018	2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
<b>Crédits de trésorerie</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>Crédits à la consommation</b>				<b>8 495 070</b>	<b>8 495 070</b>	<b>8 420 394</b>
<b>Crédits à l'équipement</b>						
<b>Crédits immobiliers</b>				<b>1 900</b>	<b>1 900</b>	<b>2 459</b>
<b>Autres crédits</b>				<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>						
<b>Intérêts courus à recevoir</b>				<b>35 725</b>	<b>35 725</b>	<b>31 780</b>
<b>Créances en souffrance</b>				<b>321 098</b>	<b>321 098</b>	<b>213 117</b>
- Créances pré-douteuses				212 584	212 584	139 128
- Créances douteuses				53 740	53 740	30 472
- Créances compromises				54 773	54 773	43 517
<b>Total</b>				<b>8 853 795</b>	<b>8 853 795</b>	<b>8 667 753</b>

### II.3.10 Titres consolidés de participation et emplois assimilés au 31/12/2018

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
<b>Total</b>				<b>151</b>	<b>151</b>				

### II.3.11 Immobilisations corporelles et incorporelles consolidées au 31/12/2018

Immobilisations (en Kdh)	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>400 873</b>	<b>17 608</b>	<b>5 704</b>	<b>412 778</b>	<b>211 624</b>	<b>17 006</b>		<b>228 629</b>	<b>184 148</b>
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	2 051	8 864	5 704	5 210					5 210
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	254 428	8 745		263 172	211 624	17 006		228 629	34 543
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>294 617</b>	<b>24 291</b>		<b>318 345</b>	<b>246 837</b>	<b>13 088</b>		<b>259 368</b>	<b>58 977</b>
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>25 144</b>			<b>25 144</b>	<b>16 736</b>	<b>790</b>		<b>17 526</b>	<b>7 618</b>
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	16 736	790		17 526	6 575
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>130 492</b>	<b>9 992</b>		<b>140 457</b>	<b>118 276</b>	<b>4 949</b>		<b>123 205</b>	<b>17 253</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	26 365	4 989		31 354	22 623	1 357		23 980	7 374
Matériel de bureau d'exploitation	7 198	26		7 224	6 456	313		6 769	456
Matériel Informatique & télécom	95 850	4 976	27	100 800	88 157	3 269	20	91 406	9 394
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 079			1 079	1 040	10		1 050	29
Autres matériels d'exploitation									
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>136 023</b>	<b>14 299</b>	<b>537</b>	<b>149 785</b>	<b>111 825</b>	<b>7 348</b>	<b>537</b>	<b>118 637</b>	<b>31 149</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>2 958</b>	<b>0</b>		<b>2 958</b>					<b>2 958</b>
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
Mobilier et matériel hors exploitation	587			587					587
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
<b>TOTAL</b>	<b>695 490</b>	<b>41 899</b>		<b>731 122</b>	<b>458 460</b>	<b>30 093</b>		<b>487 997</b>	<b>243 126</b>

### II.3.12 Dettes consolidées envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2018

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		<b>249 154</b>			<b>249 154</b>	<b>256 312</b>
<b>Valeurs données en pension</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>Emprunts de trésorerie</b>		<b>125 000</b>			<b>125 000</b>	<b>100 000</b>
- au jour le jour						
- à terme		125 000			125 000	100 000
<b>Emprunts financiers</b>		<b>5 705 000</b>			<b>5 705 000</b>	<b>6 700 000</b>
<b>Autres dettes</b>						
<b>Intérêts courus à payer</b>		<b>62 344</b>			<b>62 344</b>	<b>74 426</b>
<b>Total</b>		<b>6 141 498</b>			<b>6 141 498</b>	<b>7 130 739</b>

### II.3.13 Provisions consolidées au 31/12/2018

Provisions	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2018
<b>Provisions déduites de l'actif</b>	<b>1 061 042</b>	<b>332 052</b>	<b>253 573</b>	<b>0</b>	<b>1 139 522</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 035 855	322 405	250 126		1 108 134
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	25 187	9 647	3 446		31 388
Autres actifs					
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>26 090</b>	<b>632</b>	<b>7 203</b>		<b>19 520</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	26 090	632	7 203		19 520
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 087 132</b>	<b>332 684</b>	<b>260 775</b>	<b>0</b>	<b>1 159 041</b>

### II.3.14 Valeurs et sûretés données et reçues en garantie consolidées au 31/12/2018

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		<b>N E A N T</b>	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		<b>N E A N T</b>	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>Total</b>			

### II.3.15 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2018

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
			<b>N E A N T</b>

### II.3.16 Répartition du capital social consolidé au 31/12/2018

Montant du capital en actions	<b>1 131 795</b>
Valeur nominale des titres	<b>100 Dh</b>

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWAFI BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 RueTIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOURI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1

M. Abdelhakim BOUABID	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Giusseppe IMBASTARO	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jacques FENWICK	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Philippe DURAND	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0,0
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
<b>Total</b>		<b>1 131 795</b>	<b>1 131 795</b>	<b>113 180</b>

### II.3.17 Datation et évènements postérieurs au 31/12/2018

#### I- Datation

Date de clôture (1)	<b>31/12/2018</b>
Date d'établissement des états de synthèse (2)	<b>15/01/2019</b>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

#### II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : <b>N E A N T</b>
	Défavorables : <b>N E A N T</b>



#### Païement du coupon

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

[Nominal x Taux facial x Nombre de jours exact / 360].

#### Remboursement du principal

L'emprunt obligataire subordonné fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.

### MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A, non cotée, taux fixe de 3,45%	Tranche B, non cotée, taux révisable annuellement, soit 2,91% pour la première année
<b>Maturité</b>	<b>7 ans</b>	<b>7 ans</b>
Nombre de titres demandés		
Montant global (en dirhams)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations WAFASALAF à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations WAFASALAF qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations WAFASALAF.

**Cachet et signature du souscripteur**

#### Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, et auprès de l'établissement chargé de recueillir les demandes de souscription ».

<sup>(1)</sup> Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>(2)</sup> Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)